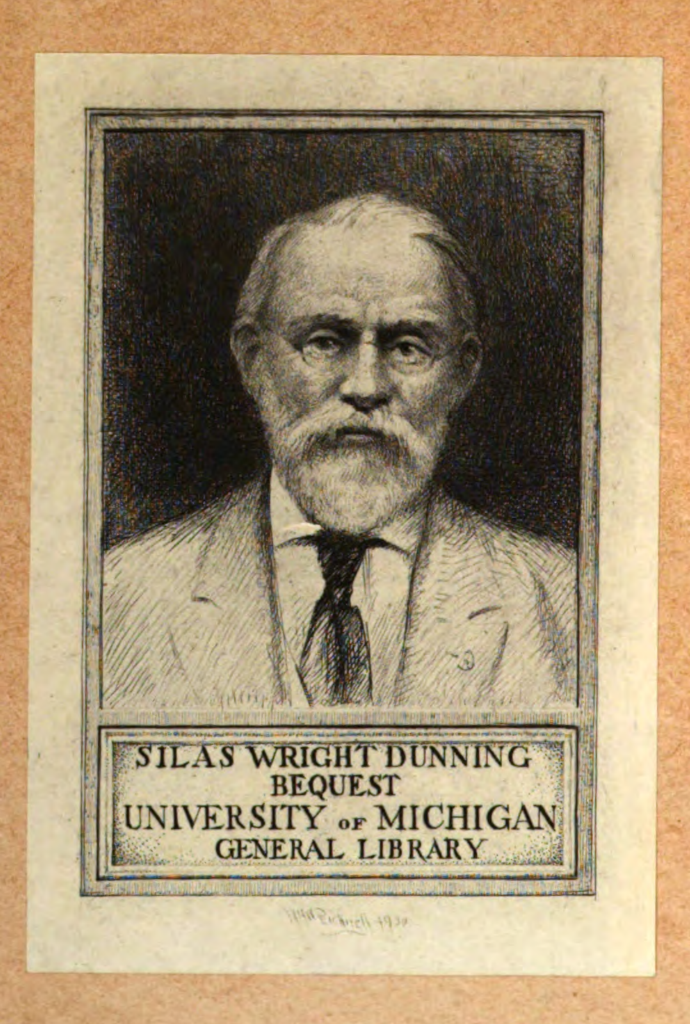



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

D'ARRAS.



ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet,

AOUT 1854.

ACADÉMIE D'ARRAS.

MÉMOIRES

DE

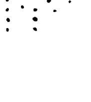
L'ACADEMIE D'ARRAS.

TOME XXVII.

ARRAS,

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE DE A. COURTIN,

Rue du 29 Juillet.



Printed in France.

ACADÉMIE D'ARRAS.

RAPPORT

de

M. DELALLEAU, Recteur de l'Académie du Pas-de-Calais,

Officier de la Légion-d'Honneur,

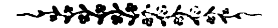
SUR UN RECUEIL DE

FABLES, CONTES ET POÉSIES DIVERSES

Publié par M. DERBIGNY,

Ancien Directeur des Domaines, Chevalier de la Légion-d'Honneur.*

Ce rapport a été lu à la Société académique d'Arras, dans ses séances des 11 novembre 1853 et 13 janvier 1854.



MESSIEURS,

J'ai pris l'engagement spontané de vous rendre compte du recueil de Fables de notre honorable collègue, M. Derbigny. Ces fables, Messieurs, vous les avez tous entre les mains, et non seulement vous les avez lues vous-mêmes, mais

* Paris — PLON frères, imprimeurs de Sa Majesté l'Empereur, libraires-éditeurs, rue de Vaugirard, 36, — un vol. gr. in-8°. de 342 p. — fig.
Et chez les principaux libraires de France.

vous les avez entendu lire par l'auteur avec ce charme qui n'appartient qu'à lui, et qui ajoutait tant de prix aux séances dans lesquelles il nous faisait connaître quelque nouvelle production. Je ne suis donc que l'écho de votre opinion personnelle, comme celui de l'opinion publique, en rappelant que tous les suffrages étaient acquis à cette diction pleine de simplicité, de naturel, de sentiment et de goût, qui est habituelle chez notre collègue. Après avoir examiné son recueil, je me suis dit que vous ne pouviez manquer de vous associer aux impressions qu'il m'a laissées à moi-même : je me suis rappelé ce passage de La Harpe, quand il parle du maître suprême de la fable :

« Il ne faut pas louer La Fontaine ; il faut le » lire, le relire et le relire encore. Il en est de » lui comme de la personne que l'on aime : en » son absence, il semble qu'on aura mille choses » à lui dire, et, quand on la voit, tout est absorbé » dans un seul sentiment, dans le plaisir de la » voir. »

Permettez-moi, Messieurs, de vous dire d'abord quelques mots de la fable en elle-même : mes réflexions seront courtes. Ce n'est certainement pas moi qui aurais la prétention d'ajouter quelque chose sur ce sujet, aux observations si profondes,

si fines, si complètes de critiques, tels que Chamfort, La Harpe, Walkenaer. On voudrait citer en entier l'éloge qu'ont fait les deux premiers de notre immortel fabuliste; mais je veux répondre à une question qu'il est naturel de se poser, en voyant, de nos jours, de nouveaux essais dans un genre de poésie, où La Fontaine est et sera toujours sans égal.

Dans l'apologue, ce n'est pas l'invention qui peut varier à l'infini, c'est *le faire,* la mise en œuvre : on ne saurait trop le répéter. Chez les orientaux, Pilpay, Lokman; chez les anciens, Babrius, Ésope, Phèdre ; chez les modernes, La Fontaine, Florian, ont travaillé sur le même fond ; mais quelle différence dans l'exécution ! et quel regret n'éprouverions-nous pas, si s'abandonnant moins à l'essor, à l'indépendance naturelle de son génie, La Fontaine n'eût pas imprimé à son œuvre l'incomparable cachet de lui-même !

Les six premiers livres de ses fables, qui forment son premier recueil, avaient eu un succès prodigieux que le second surpassa encore.

C'est La Fontaine lui-même, qui prévient ses lecteurs qu'il a cru devoir donner à ces dernières fables un tour un peu différent de celui des premières, « tant, dit-il, à cause de la différence

» des sujets que pour remplir de plus de variété
» son ouvrage. »

Walkenaer ajoute : « d'abord gêné par son
» respect pour les anciens, La Fontaine ne s'était
» écarté qu'avec une sorte de crainte de la
» brièveté de Phèdre et d'Ésope, mais s'étant
» aperçu que les fables qui avaient le plus de
» succès étaient celles où il s'était abandonné à
» son génie, il résolut de n'écouter que ses ins-
» pirations. »

Ainsi, dans le principe, La Fontaine pensait que Phèdre, dans son exquise élégance, avait atteint la perfection du genre qu'il a élevé lui-même à une plus grande hauteur que tous ses devanciers, tandis que Fontenelle prétendait que La Fontaine ne se considérait comme inférieur à Phèdre que par bêtise. Walkenaer trouve ce mot plus spirituel qu'il n'est juste. « Si l'on avait,
» ajoute-t-il, à donner dans un art poétique, des
» préceptes pour la composition des fables, l'ou-
» vrage de Phèdre serait un modèle plus clas-
» sique que celui de La Fontaine, et montrerait
» une théorie plus exacte et plus vraie pour
» tracer les règles de ce genre de poésie. »
Mais le génie se joue des règles ordinaires. Dans sa sphère infinie, il semble n'avoir plus d'autres limites que son immensité même : c'est

l'aigle qui se complaît dans les profondeurs des cieux où lui seul ose planer.

Puisque nous avons à regretter, dans l'intérêt de la généralité des écrivains, qui ne sauraient perdre à être guidés par la règle, sans que jamais ils soient tenus d'en devenir les esclaves, que la poétique de la fable n'ait pas été tracée par Boileau, cherchons si nous le pouvons, à nous expliquer un silence qui a donné lieu à tant d'interprétations diverses. Pourquoi l'auteur de l'art poétique n'a-t-il rien dit de l'apologue que les anciens ont fait descendre du ciel pour l'instruction des hommes ?

Outre son intimité avec La Fontaine et son titre de législateur du Parnasse, qui semblait le mettre mieux en mesure que personne d'apprécier l'incomparable talent de son ami, Boileau avait appris, par sa propre expérience, tout ce qu'offrait de difficultés le genre dans lequel le maître s'est immortalisé. On sait que Boileau et plus tard Jean-Baptiste Rousseau, aussi habile versificateur que lui, avaient essayé de refaire une des fables les moins remarquables de tant de chefs-d'œuvre, celle de *la Mort et le Bûcheron*, et que l'un et l'autre avaient échoué dans la lutte.

L'omission du nom de La Fontaine et du genre

de la fable dans l'art poétique attira plus d'un reproche à Boileau, de la part de ses contemporains. Il s'excusait, dit-on, sur ce que La Fontaine avait imité Marot et Rabelais, et n'était pas le créateur de son genre. Cette excuse n'était pas sérieuse: la preuve, c'est que, pressé de s'expliquer, la vérité lui arracha cet aveu :

« La Fontaine a quelquefois surpassé ses
» originaux ; il y a des choses inimitables dans
» ses fables ; et ses contes, à la pudeur près qui
» y est toujours blessée, ont des grâces et des
» délicatesses que lui seul était capable de ré-
» pandre dans un pareil ouvrage. »

Dans une autre circonstance, et dans une effusion d'enthousiasme, il se serait même écrié :

« La belle nature et tous ses agréments ne se
» sont fait sentir que depuis que Molière et La
» Fontaine ont écrit. »

Dans l'opinion de Walkenaer, La Fontaine semble avoir voulu combler lui-même la lacune de l'art poétique, et c'est pour atteindre ce but qu'il donne, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, des préceptes sur le genre de poésie qu'il a porté au plus haut degré de perfection, témoins ces vers de la fable, *le Pâtre et le Lion*,

Les fables ne sont pas ce qu'elles semblent être :

Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
Une morale nue apporte de l'ennui :
Le conte fait passer le précepte avec lui.
En ces sortes de feinte, il faut instruire et plaire ;

L'opinion la plus répandue est que, la sévérité de Louis XIV qui blâmait les contes licencieux de La Fontaine, l'indépendance du bonhomme, sa fidélité au malheur de Fouquet et le ressentiment qu'en éprouva Colbert, furent des causes plus que suffisantes pour bannir La Fontaine de la liste des faveurs royales. Walkenaer ne doute pas que c'est La Fontaine que Boileau avait en vue dans les vers suivants, inattaquables d'ailleurs par le fond, ainsi que par la forme :

Que votre âme et vos mœurs, peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.
Je ne puis estimer ces dangereux auteurs
Qui, de l'honneur, en vers, infâmes déserteurs,
Trahissant la vertu sur un papier coupable,
Aux yeux de leurs lecteurs rendent le vice aimable.

La question qui nous occupe et celui qui en est l'objet, nous paraissent avoir été jugés avec une parfaite justesse par un critique éminent:

« La Fontaine, dit Géruzez, c'est la fleur de » l'esprit gaulois avec un parfum d'antiquité. Il » relève de Phèdre et d'Horace, mais il procède » aussi de Villon et de Rabelais: il a rencontré

» tout ce qu'il y a de plus exquis dans l'antiquité » classique et dans le moyen-âge, et cela sans » trace d'effort, de sorte qu'il reproduit le charme » d'une double tradition avec le caractère de la » spontanéité. »

« La Fontaine, qui ne se pressait jamais, fut » poète un peu tard, mais il le fut à son heure » et en pleine originalité. Molière seul l'avait » deviné lorsqu'il disait, à travers les railleries » dont Racine et Boileau harcelaient impitoya- » blement le naïf et malin Champenois, plus » âgé qu'eux et moins impatient de briller : » « Laissez dire nos beaux esprits, ils n'effaceront » pas le bonhomme. » A ce moment, ses fables » n'avaient pas encore paru, et lorsqu'elles furent » publiées, ni Boileau ni Racine ne soupçon- » nèrent qu'elles leur donnaient un rival. Per- » sonne, au dix-septième siècle, ne vit d'abord » bien clairement que les *Fables d'Esope, mises » en vers par M. de La Fontaine*, étaient une » invention exquise, une œuvre originale et » impérissable. La Bruyère et Fénélon en eurent » plus tard le soupçon ; mais en général, on » prit presque au mot la modestie du poète. » L'admiration des anciens fermait en partie les » yeux sur tant de beautés neuves. Boileau, qui » ne put jamais avouer ni sans doute recon-

» naître la supériorité de Molière sur Térence,
» tant était fervente et timorée sa piété envers
» l'antiquité, crut de bonne foi que La Fontaine
» n'était pas l'égal de Phèdre. Le temps seul a
» dissipé cette illusion et montré clairement que
» la fable, telle que l'a faite La Fontaine, est
» véritablement une des plus heureuses créations
» de l'esprit humain. »

Je crains, Messieurs, de m'être complu dans un hors-d'œuvre et de m'être laissé aller à une admiration pour La Fontaine, que l'âge, l'expérience et l'étude ne font, je l'avoue, que fortifier de jour en jour. Cette admiration, vous la partagerez en hommes de goût, et peut-être trouverez vous que je ne suis pas tout à fait sorti du sujet que je voulais traiter, quand j'ai examiné de nouveau, avec vous, l'auteur qui a formé notre collègue, dont il s'est inspiré et nourri, qu'il s'est plu à imiter, avec lequel même il a lutté une fois, mais sans se douter quel était l'athlète qu'il avait en face. Sans cela l'admiration qu'il professe plus que personne pour le maître eût pu trahir ses forces, et nous aurions à le regretter. Notre pensée et la vôtre se portent en ce moment, sur la fable de La Fontaine, *le Renard, le Singe et les Animaux* et sur celle de M. Derbigny, *le Singe et le Renard.*

Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que si l'on réfléchit que, sur trois cents fables de La Fontaine, deux cent cinquante sont des chefs-d'œuvre, et dix au plus, médiocres, on pourra mesurer la difficulté de se faire sentir, goûter de nos jours, dans un genre, où notre littérature est restée sans rivale, et qui, plus qu'aucun autre, peut prétendre avec juste raison avoir atteint l'idéal de la perfection.

Je vais maintenant, Messieurs, vous présenter quelques réflexions sur le travail de M. Derbigny.

Quel est le cachet que M. Derbigny a imprimé à son œuvre? C'est dans le contingent des misères humaines qu'il a, comme tous ses devanciers, puisé le sujet des apologues qu'il a destinés, comme eux, à guérir l'humanité, si l'humanité n'était pas incurable; mais ce n'est pas dans le fiel de la misanthropie qu'il trempe ses pinceaux. Sa sagesse ne ressemble point au scalpel de ces esprits chagrins, haineux, qui semblent ne sonder les profondeurs des misères humaines que pour dévoiler impitoyablement les plaies de leurs semblables et les décourager dans leurs faiblesses ou dans leurs vices, plutôt que pour les relever de l'abaissement ou de la dégradation dans lesquels ils sont tombés. Sa philosophie au contraire n'a rien d'acerbe; elle

est douce et pénétrante, toujours marquée au coin du bon sens, du bon goût, d'une juste appréciation des hommes et des choses. Son exquise sensibilité ne se dément jamais. Combien de fables n'a-t-il pas écrites avec le cœur! témoin celle de , *l'Homme et son Chien.*

N'est-ce pas là un petit drame complet dont le généreux animal, appelé à jouer le premier rôle, a tous les honneurs, j'en conviens, même aux dépens de notre espèce; mais qu'y faire? Qu'on réfléchisse à ces rancunes implacables, à ces hostilités patentes ou cachées qui n'ont souvent chez l'homme d'autre origine qu'un sentiment de vanité blessée, pour le motif le plus frivole, un simple froissement d'amour-propre chez des esprits mesquins, étroits, sans délicatesse comme sans grandeur, et qu'on se demande si la comparaison entre l'*Homme et la Bête*, est ici exagérée.

Buffon n'a-t-il pas dit ?

« Sans avoir, comme l'homme, la lumière de » la pensée, le chien a toute la chaleur du sen» timent; il a de plus que lui la fidélité, la con» stance dans ses affections, nulle ambition, nul » intérêt, nul désir de vengeance, nulle crainte » que celle de déplaire; il est tout zèle, toute » ardeur, toute obéissance; plus sensible au sou-

» venir des bienfaits qu'à celui des outrages, il
» ne se rebute pas par les mauvais traitements ;
» il les subit, les oublie, ou ne s'en souvient
» que pour s'attacher davantage ; il lèche cette
» main, instrument de douleur qui vient de le
» frapper....

Voilà un tableau tracé d'après nature ; jugez si la vie du chien qui nous occupe y est restée fidèle.

Toi que j'admis souvent à partager ma soupe,
Au temps de ma prospérité ;
Toi qui sus, comme moi, boire à la double coupe,
De la richesse et de la pauvreté ;
Compagnon de ma bonne et mauvaise fortune,
Qui de mes seuls foyers fis tout ton univers,
Qui me suivis partout et qui, dans mes revers,
Ne fis jamais entendre une plainte importune,
S'il ne m'a pas été donné
De garder mes amis quand je n'étais plus riche,
Toi, du moins, mon pauvre caniche,
Tu ne m'as pas abandonné.

Vains discours ;

Car l'homme est inconstant,
Ingrat, oublieux des services,
Même coupable de sévices
Envers ses bienfaiteurs, s'il en est mécontent.

Et quand il n'a que des motifs de gratitude, il cherche, par de misérables sophismes, à faire illusion à son cœur et à sa conscience :

Envers son serviteur il se croit délié :
S'il le soignait, c'était par habitude ;
S'il fut son compagnon, c'est qu'il en prit pitié ;
Il l'aima par faiblesse et non par amitié ;
. . . .
On peut bien, après tout, se défaire d'un chien
Qui commence à vieillir et n'est plus bon à rien.

Cette morale est à l'usage de beaucoup de gens.

La lutte entre la victime, pleine de confiance, et même de joie, et son bourreau, est décrite d'une manière saisissante. Enfin ce dernier l'emporte, il jette à la rivière le pauvre serviteur, puis

— S'en revient tranquillement !
Tranquillement ! c'est peut-être trop dire.
Le mal, quelque soit son empire.
Porte avec lui le châtiment.

Suivez le pauvre animal

. . . Qui marchait avec peine,
Traînant son caillou sur l'arène,
Ainsi qu'un criminel qui traîne le boulet,
De son museau labourant la poussière,
Les yeux meurtris, le corps tout éreinté,
Couvert de boue, ensanglanté,

S'affaissant de douleur au creux de chaque ornière,
Trébuchant contre chaque pierre
Sur ses membres estropiés ;
Et, vertu qu'un chien seul pouvait faire paraître !
Tenant entre ses dents le mouchoir de son maître,
Heureux et fier encor s'il peut le lui remettre
Avant d'expirer à ses pieds.

Noble ou plutôt sublime caractère !
Homme viens nous vanter ton cœur et ta raison !
Après une telle leçon
Tu n'as qu'à rougir et te taire.

Supposons, charitablement, qu'il ne s'agit que de l'homme de la fable.

Ce thême, hélas trop fécond de l'ingratitude, a dû exercer plus d'une fois la plume de notre collègue. Rappelons ces beaux vers qui terminent la fable du *Platane et des Voyageurs* (fable 10, livre II, page 149), dédiée à un prélat, digne héritier d'un Cheverus, et sur laquelle nous reviendrons :

Et mon ombre, dit le platane,
Mon ombre où vous trouviez tant de charme à dormir,
La comptez-vous pour rien ! .. Insensés, sur vos têtes,
Elle étend son bienfait, vous le méconnaissez !
Allez : portez ailleurs les mépris que vous faites,
Et de peur qu'à l'instant ce Dieu que vous lassez
Par vos paroles indiscrètes
N'ait pour vous écraser ses foudres toutes prêtes
Ingrats ! levez-vous et passez !

Dans une autre fable, *le Départ des Mouches*, page 55, fable v, livre 1er.)

L'auteur nous rappelle ces deux vers latins, si connus et toujours vrais.

Donec eris felix multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nubila solus eris.

Tant que Fortune vous octroie
Bonne table, bons vins, truffes, café, liqueurs,
Zèle pour vous servir anime tous les cœurs ;
Serment de vous aimer sort de toutes les bouches.
Mais viennent la tempête et les jours de malheurs,
La perte de vos biens, le cri de vos douleurs,
Chacun s'en va : c'est le départ des mouches.

Quittons le chapitre de l'ingratitude : il laisse dans le cœur des impressions trop pénibles et enlèverait à l'homme son plus noble privilége, celui de la bienfaisance, si la pratique de cette vertu ne trouvait d'abord en elle-même et plus tard ailleurs, la plus précieuse des récompenses: disons un mot, un mot seulement d'un défaut qui pourrait cependant bien n'être pas moins fécond pour l'écrivain que celui de l'ingratitude : je veux parler de *la Vanité* que notre poète ridiculise dans ces deux jolies pièces :

La Marguerite et la Pervenche (page 209, fable IX, livre II.)
La Virgule et l'Apostrophe (page 131, fable V, livre II.)

Avec les orgueilleux que sert d'être modeste.

C'est cette réflexion qui dicte à la Pervenche, la réponse qu'elle adresse à sa dédaigneuse voisine :

Pour moi, ma grande demoiselle,
Que vous sortiez directement
Des étoiles du firmament
Ou du soleil ou de la lune,
Votre grandeur n'a rien qui m'importune.
Si grand qu'il soit, le soleil n'est qu'un point.
Tout astre a sa limite, et le ciel n'en a point :
Je suis fille du ciel, ma couleur vous l'atteste.

La Virgule et l'Apostrophe est un sujet ingénieux et piquant : il appartient tout entier à l'auteur qui termine le discours hautain de l'Apostrophe, par le conseil dont chacun devrait s'empresser de faire son profit :

« Si le sort vous a mise en un moins haut étage,
Restez modeste en votre coin ;
Que si vous en souffrez, souffrez en philosophe ;
Et retenez qu'il y a loin
De la virgule à l'apostrophe. »

La vanité est sœur de l'orgueil qui a fourni à notre poète plus d'un apologue remarquable où la poésie s'élève quelquefois jusqu'à la hauteur de l'ode : nous citerons pour preuve les trois fables suivantes qui toutes se trouvent réunies dans le troisième livre :

Le Propriétaire et la Mappemonde (liv. III, fable VI, p. 193.)
La Girouette et le Paratonnerre (liv. III, fable XVI, p. 239.)
L'Aigle et la Poule (livre III, fable XV, page 233.)

Orgueil, orgueil ! ô toi des passions
La plus commune et la plus vaine,
C'est toi, surtout, dont les prétentions
Accusent la faiblesse humaine.

C'est dans un passage de Bossuet, beau et grand comme tout ce qui sort de cette plume sublime que M. Derbigny a pris le sujet de l'orgueil de la propriété.

Rappelons d'abord ce passage :

« L'homme pauvre et indigent au dedans, tâche de s'agrandir et de s'enrichir, comme il peut; et comme il ne lui est pas possible de rien ajouter à sa taille et à sa grandeur habituelle, il s'applique ce qu'il peut par le dehors ; il pense qu'il s'incorpore, si vous me permettez de parler ainsi, tout ce qu'il amasse, tout ce qu'il acquiert, tout ce qu'il gagne; il s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente, avec ses appartements qu'il rehausse, avec son domaine qu'il étend. Aussi, à voir comme il marche, vous diriez que la terre ne le contient plus, et sa fortune renfermant en soi tant de fortunes particu-

lières, il ne peut plus se compter pour un seul homme. »

(Bossuet, sermon sur l'honneur, prêché devant le Roi.)

Le poète s'est-il tenu à la hauteur de l'aigle de Meaux ? Vous en jugerez :

— Ces biens qui m'ont été transmis,
Ces prés, ces champs, toute cette étendue,
Si loin que peut porter la vue,
Tout cela m'appartient ; je suis roi de ces lieux.
. . . .
Ce qui fait l'homme grand, ce n'est point sa sagesse,
Ni son esprit, ni sa vertu,
Ni ses talents, ni tout autre mérite,
C'est le bien qu'il possède et j'en suis convaincu.
. . . .
L'homme qui s'arrondit n'a pas de superflu,
Chaque arpent ajouté remplit une lacune;
Et d'ailleurs j'ai l'espoir qu'avec l'aide de Dieu,
Et le prochain trépas d'un parent qui me reste,
Mon bien sera doublé dans peu.
.... Ce penser me grandit.
Je m'élève à mes yeux, je me sens plus d'étoffe.
. . . .
J'ai des gens, des vassaux et presque une province ;
Il arrive parfois qu'on me nomme mon prince!
. . . .
Quelque chose de large et de noble et de grand
D'immense enfin s'attache à ma personne.

A ce pompeux étalage de la prospérité, l'ami ne répond qu'un mot :

Montrez-moi, s'il vous plaît, sur la machine ronde
.... Un si vaste héritage :
La pointe d'une aiguille en couvrait la surface.

Il suffit de citer *la Girouette et le Paratonnerre* pour apprécier le goût qui a présidé au choix de cet apologue. (Page 239.)

Le portrait que trace d'elle-même la Girouette et l'importance du rôle qu'elle s'attribue ne laisse rien à désirer :

Partout où l'on me voit, partout où j'ai mon siége,
Travaux, plaisirs se règlent sur ma foi :
. . . .
Je dis au laboureur : *Demain tu peux semer ;*
Au pêcheur de la côte : *Demain tu peux ramer*,
A l'amateur d'horticulture :
Crains ce souffle glacé pour ta jeune bouture ;
Au vigneron gravissant ses côteaux :
Attends pour émonder la fin de la gelée ;
Aux faneuses de la vallée
Vîte, armez-vous de vos rateaux,
Courez, en folâtrant, éparpiller votre herbe ;
Aux dandys du grand monde, ennuyés, ennuyeux :
Disposez à l'envi, pour plaire à tous les yeux,
Vos chars et vos coursiers : Longchamps sera superbe ;
Au jeune ambitieux, législateur imberbe,
Qui veut être ministre et n'est que député :

Regarde bien de quel côté
Le vent souffle ; rends-toi puissant par la parole,
Fais foin de tout le reste et prends-moi pour boussole.
. . . .
Enfin je suis partout, et pour tous et toujours.

La Girouette, c'est la jeunesse légère, présomptueuse, aux vastes espérances, à l'imagination ardente, aux désirs sans limite : le Paratonnerre, c'est le sage qui connaît le monde, que l'expérience a désabusé, qui juge hommes et choses avec une juste sévérité. La dignité de son langage s'élève, dans ces beaux vers, à une grande hauteur :

La main qui me posa, c'est la main du génie,
De ce savant audacieux,
Envié par l'Europe à la jeune Amérique,
Qui maîtrisant le fluide électrique,
Sut lui tracer sa route dans les cieux.
Il conçut le problème et j'ai pu le résoudre ;
Et mon utilité répond à son dessein ;
Je commande au nuage et je dis à la foudre :
Eteins-toi dans mon sein.

L'Aigle et la Poule est peut-être celle de toutes les fables du recueil où notre collègue a atteint, sous le rapport poétique, le plus haut degré d'élévation.

L'Aigle tient un langage digne de lui, qui ne

se dément pas un instant et qui fait mieux ressortir encore le contraste si piquant de celui de la Poule. Si l'ennui du rang suprême, parfaitement décrit, et si le dédain qui frappe le roi des oiseaux, menacent un instant de le faire déchoir, il revient bientôt à lui-même et se relève avec une noble fierté:

Quel poète désavouerait ces vers ?

Cependant un éclair a passé devant lui.
L'oiseau de Jupiter, que la foudre ranime,
Soudain lève la tête et jette un cri sublime.
La tempête l'appelle : il en connait la voix.
Et sa fierté, s'éveillant sur l'abîme,
A pour jamais stigmatisé son choix.
Il aspire à rentrer sous ses amours anciennes ;
Sa gloire en a reçu le solennel serment ;
Et délaissant des mœurs qui ne sont pas les siennes,
Il s'élance rapidement
Aux profondeurs aériennes,
Par delà tous les monts, par delà tous les cieux,
Par delà les confins de la voûte stellaire
Jusqu'à la région solaire
Où l'aigle seul a droit d'aller fixer ses yeux.

Poètes énivrés de l'encens populaire,
Ecrivains oublieux du maternel giron,
Aigles qui désertez votre aire,
Ceci s'adresse à vous, à toi surtout Byron!

A côté de l'orgueil, décrit dans un grand et beau langage, plaçons une fable qui stigmatise l'ambition et qui abonde en détails pleins de grâce et de légèreté, aussi brillants que l'insecte qu'a dépeint si élégamment Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Harmonies de la Nature*. Je veux parler de la *Chasse aux Papillons*, tableau fidèle des jeux de l'enfance et qui se termine par une leçon dont il est douteux que jeunes et vieux profitent, la soif de la fortune et des honneurs ne faisant guère que croître avec l'âge :

Tout cela c'est la vie et le monde et son pli.
C'est le vase emmiellé d'amertume rempli.
Sur le flot qui l'amène ou le flot qui l'emporte,
C'est l'espoir qui se montre et se perd tour à tour.
Les rangs, les dignités, les faveurs de la cour,
On va, pour les avoir, quêter de porte en porte ;
    On suit, de détour en détour,
    Le si cher objet de sa brigue :
    On se remue, on se fatigue ;
    Mais, dans ce chemin de l'intrigue,
Facile est de glisser, fréquents sont les faux pas ;
On tombe, on se relève, on avance, on recule.
Cet autre papillon, qui voltige et circule,
Qu'on nomme la fortune et que pour ses appas
On suivrait par delà les colonnes d'Hercule,
Quant on croit le saisir, on ne le saisit pas.
De Paris à Pékin, du Gange à la Vistule,
C'est l'image des biens que l'homme en vain postule ;

C'est l'histoire du monde et de son tourbillon.
Qui poursuit les honneurs, poursuit un papillon.

L'Envie, qui conduit à tous les mauvais sentiments et aux mauvaises actions, a exercé souvent la plume des fabulistes : notre collègue l'a flétrie dans sa fable du *Ver luisant et du Crapaud* (page 181, liv. III, fable II[e].) Cette fable est courte, c'est un petit chef-d'œuvre d'élégance et de précision. C'est à l'Éden que le poète semble avoir emprunté le plus brillant coloris pour dépeindre une belle nuit d'été.

Par une de ces nuits que l'été fait si belles,
Où les saphirs du ciel, plus vifs et plus brillants,
Comme des feux étincelants,
Scintillent, suspendus aux voûtes éternelles ;
Où la calme nature est douce à l'œil charmé,
Où la terre semble être un Eden embaumé,
Où tout est harmonie et silence et mystère,
Sur le gazon fleuri d'un bosquet solitaire,
Un ver luisant, sous l'abri d'un buisson,
Au milieu des parfums qu'exhalait le feuillage,
De la vive clarté qui brille à son corsage
Illuminait son modeste horizon.

L'animal immonde, avec sa bave fangeuse, fait contraste avec ce brillant début, et le Ver luisant, dans son langage plein de calme, de dignité, du

respect de soi-même, est empreint de tout le dédain de la vraie grandeur :

— Quel malheur c'est pour toi, lui dit le ver luisant,
D'avoir un lâche instinct, d'être né malfaisant !
De ta noire action peux-tu dire la cause ?
J'étais là sans bouger, posé sur ce fêtu ;
Tu passais près de moi ; t'ai-je fait quelque chose ?
— Non, tu ne m'as rien fait; mais pourquoi brilles-tu ?

Cette réponse est celle de l'Athénien qu'irrite le surnom de Juste donné à Aristide :

Les charlatans de vertu, les bavards qui parlent dans le vide, sont caractérisés avec autant de bonheur que de vérité dans deux fables, riches de détails poétiques :

Le Renard et le Chat (livre 1er, fable 1re, page 37).
La Girafe (livre 1er, fable VI, page 57).

1° *Le Renard et le Chat.* Voici le début de cette fable :

Le renard et le chat, savants de même étage,
Moralistes surtout, ainsi qu'on va le voir
Et tous deux exercés dans l'art du beau langage,
Ayant quitté, par un beau soir,
Le renard, son terrier, et le chat, son manoir,
Ensemble voyageaient, et durant le voyage,
Déployaient les trésors de leur profond savoir.

. . . .

Religion, justice, influence des mœurs,

Police des États, gouvernement, finance,
Ordre de l'Univers et physique et moral,
Et le juste et l'injuste et le bien et le mal,
Rien n'effrayait leur subtile éloquence;
Et nos deux pèlerins, bouffis de suffisance,
Sur tous les points parlaient d'un ton
A dérouter et Socrate et Platon.

. . . .

...... Dans leur sagesse profonde,
Ils méditaient pour le bonheur du monde.

Écoutez le chat faisant le bon apôtre :

Oh! que les animaux et que l'homme ici bas
Sont malheureux! disait le modèle des chats,
Et combien grande est leur folie!
Ils pourraient, renonçant à leurs sanglants débats,
Vivre au sein du repos, sans haine, sans envie;
Mais non, jamais de paix, toujours nouveaux combats;
Ah! que je plains leur triste vie!

Une voix plaintive vint frapper l'oreille de nos moralistes :

O scène déchirante!
Et comment retracer cet horrible tableau!

. . . .

C'était un loup dévorant un agneau!
« Monstre, dit le renard, quoi! sourd à sa prière,
Cédant, sans résister, à tes cruels penchants,
As-tu bien pu sous ta dent meurtrière
Faire craquer ses membres innocents? »

Et le chat d'ajouter d'une voix pateline :

» Que l'éducation, cette fille des cieux,
Pour les mortels est un don précieux !
Oui, l'ignorance est à mes yeux
De tous les maux la funeste origine.
De la férocité l'ignorance est la sœur,
Et cet agneau vivrait encore
Si son infâme ravisseur
Avait connu les lois de Pythagore.

Au fort de la péroraison
Voici venir une poule.....

Le Renard, en cette aventure
..... Ne faisant qu'un bond, se saisit de la poule
Et dans le bois l'emporte en un instant.
De son côté, Raton, le bon apôtre,
Sans discourir en avait fait autant.
Voir les poulets, convoiter l'un, puis l'autre,
Ne dire rien, s'avancer pas à pas,
Couver des yeux le plus beau, le plus gras,
Sauter dessus, rejoindre son confrère,
Une seconde en fit l'affaire.

Je laisse à penser le repas
Que firent nos deux scélérats.
. . . .

CONCLUSION :

Tels tonnent contre le vice
A qui, sans y rien changer,

Ceci n'est pas étranger.
Une occasion propice
Vient-elle à les engager,
Ils courent au précipice
Dont ils montraient le danger.

Le Pot à deux anses (page 153, fable IIe, liv. II), est une critique assez originale de la malheureuse passion de la chicane et des procès :

..... J'ai pu voir dans maints procès
Que le pour et le contre ont de pareilles chances,
Et que le code enfin est un pot à deux anses.

Il n'est nullement dans notre pensée de faire de la politique rétrospective ou plutôt de faire de la politique d'aucune espèce; mais les deux fables

Le Chien du Député (liv. Ier, fable IV, page 51.)
Les Brebis (livre Ier, fable XI, page 83),

nous offrent le tableau parlant des anciennes chambres constitutionnelles. Tous les hommes ne les aimaient pas et les bêtes mêmes avaient à s'en plaindre, si nous en croyons les doléances du pauvre chien d'un député :

Jamais ne prendre l'air, jamais se promener ;
Il avait beau se démener,
C'était toujours la même antienne :
« Allons, vite, milord, vite! sous l'escalier ! »

Après ces mots, on prenait le collier;
Ensuite venait la ficelle ;
Et son tyran qui le grondait,
A tous ses cris ne répondait
Qu'en serrant le nœud de plus belle.

Un sien ami se présente à notre député en temps bien inopportun :

« Bonjour, mon cher ! ah ! par le temps qu'il fait,
Je croyais ne jamais trouver votre demeure.
Je trotte dans Paris depuis bientôt une heure :
Enfin je vous revois : que je suis enchanté !
— Mon ami, voyez-vous, j'ai peu de temps à moi.
A la Chambre aujourd'hui je porte la parole,
C'est pour un important objet :
Je dois parler sur le budget ;
..... Et si rien ne me presse,
Je toucherai, je crois, quelques mots de la presse.
..... Il sort à pas précipités.

Témoin du froid accueil que le malencontreux ami avait reçu du député, le chien déplore les tristes changements qu'a opérés, produits, l'ambition dans le caractère de son maître.

..... Il n'a plus d'amis.
C'était bien des humains le plus parfait modèle !
Et c'est auprès de moi, maintenant rebuté,
Naguère si chéri, moi, son gardien fidèle,
Qu'il fait son nouveau cours de générosité.
Il m'enchaîne, il me bat, et plus, il ne m'appelle

Que pour serrer les fers de ma captivité.
Peut-être il plaint mes maux ; mais qu'est mon infortune
Auprès de ce discours qu'il a tant médité !
Courez, courez l'ouïr ; vous serez transporté :
Vous l'entendrez vanter à la tribune
Les douceurs de la liberté. »

Les Brebis dissertent sur l'origine de l'autorité, comme l'ont fait tant de fois certains orateurs, malgré le péril, je ne veux pas dire à cause du péril de la discussion même,

Lorsqu'un vénérable mouton,
Portant longue barbe au menton,
Le patriarche de la bande,
S'avance et dit :
. . . .
Des chiens vous n'aimez pas la dent,
. . . .
Préféreriez-vous
Aux dents des chiens la dent des loups ?
Aussi bien, j'en vois un justement qui s'avance,
Regardez-le, mes sœurs, il débusque du bois.
Qu'en pensez-vous ? faut-il ici l'attendre ?

Cette fable offre, avec quelques autres en très petit nombre, quelques réminiscences de La Fontaine; mais ces imitations n'ont rien du plagiat; l'auteur est assez riche de son propre fonds pour ne pas craindre de puiser discrètement chez le maître, et sans dissimuler l'imitation.

Nous finirons cette analyse déjà bien longue et qu'il serait cependant facile d'étendre encore, par l'examen de deux fables qui reflètent, à chaque vers, la sensibilité de l'auteur,

Le Patineur et le Vieillard (page 91, fable XIII, livre Ier.)
Le Bouton de fleur (page 43, fable II, liv. Ier.)

Le Patineur et le Vieillard, c'est l'enfant et le maître d'école de Lafontaine :

« Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense.
» Tout babillard, tout censeur, tout pédant
» Se peut connaître au discours que j'avance.
» Chacun des trois fait un peuple fort grand :
» Le Créateur en a béni l'engeance.
» En toute affaire, ils ne font que songer
» Au moyen d'exercer leur langue. »

Nous n'oserions affirmer que la race des bavards, des censeurs soit éteinte ; mais, grâce au Ciel, les pédants deviennent de nos jours presque une rareté de l'espèce. Aussi notre poète, avec le tact qui le distingue et cet amour éclairé de la jeunesse, dont tout homme d'esprit et de cœur ne peut manquer d'être pénétré, a-t-il voulu que son vieillard, modèle de bonté et de raison, sauvât d'abord le jeune et imprudent patineur pour le sermonner après :

Louange à Dieu, dit-il, que j'étais là si près !

Et si j'ai quelque droit de vous parler en sage,
L'école du malheur est un apprentissage
Dont vous avez failli n'avoir qu'une leçon.
Retenez-en du moins l'utile et vieil adage :
Qu'il faut dans ses plaisirs consulter la raison.
Maintenant votre mère inquiète, éperdue,
Est là qui vous attend, mourante, en sa maison ;
Courez rendre à son cœur l'espérance perdue ;
Prêtez à ses conseils la foi qui leur est due.
Votre âge à deux pouvoirs va bientôt vous livrer,
La raison, d'un côté, de l'autre la folie :
Cet écueil recouvert d'une glace polie
C'est l'image du monde où vous allez entrer. »

Le Bouton de fleur est un bouquet offert aux mères : il est plein de grâce et de fraîcheur :

Impatient d'ouvrir son calice à l'aurore,
    Un bouton de fleur se plaignait
    Et même, parfois, s'indignait
    Qu'il ne pût librement éclore,
Dans tout l'éclat de ses jeunes attraits,
Sans être environné de feuilles inutiles
    Qui semblaient croître tout exprès
    Pour cacher ses formes nubiles.

Enfin le Bouton, aussi imprudent qu'ingrat, est débarrassé, à sa grande joie, du feuillage qui le protégeait; mais

Des premiers feux d'un soleil dévorant
    Il reçut l'atteinte mortelle ;

Et sur sa faute alors pleurant,
Trop tard désabusé de son erreur cruelle,
Sur cette tige sans vigueur,
Avant de s'entr'ouvrir il mourut de langueur.
Vous donc qui me lisez, ô mères de famille,
Bien mieux que vos enfants connaissez leurs besoins.
Ce feuillage, ce sont vos soins ;
Ce bouton-là, c'est votre fille. »

Je me suis borné cette fois à analyser les fables de M. Derbigny, dans la crainte que le travail auquel je me suis livré ne prît des proportions excessives ; à défaut d'autre intérêt, je ne puis douter que la reproduction d'une partie du recueil de notre excellent collègue n'ait, comme toujours, captivé votre attention [1].

En résumé, Messieurs, ce recueil m'a paru, après un sérieux examen, avoir une valeur telle que nous devons être heureux, je ne crains pas

[1] Parmi les nombreux témoignages de haute approbation qu'a reçus M. Derbigny de la part d'écrivains distingués, je ne puis résister au plaisir de citer celui de l'auteur des ducs de Bourgogne : il porte le cachet de la pénétration de cet esprit éminent :
« Sans imiter aucun fabuliste, M. Derbigny a donné à l'apo-
» logue le tour naturel et facile qui lui convient. Ses fables ne
» sont point aiguisées en épigrammes : il se plaît au récit et au
» dialogue et son langage s'élève, lorsqu'il exprime une pensée
» morale ou un sentiment noble. »

même de dire, fiers d'en compter l'auteur dans nos rangs : l'étude de ses œuvres satisfait tout à la fois le cœur et l'esprit. Sa critique, sans amertume, est celle du sage qu'affligent les misères de l'humanité, qu'anime, avant tout, le bonheur de ses semblables et dont la sensibilité domine les leçons. Ses doctrines reposent sur les vérités éternelles de la foi chrétienne : elles s'inspirent de son admiration pour les grandeurs de la nature et le souverain créateur des êtres. Sa morale est donc toujours pure, irréprochable : on ne trouve pas dans ses fables un mot que le censeur le plus austère pût reprendre. Le langage des personnages qu'il met en scène est toujours approprié à leur rôle, plein de convenance, au besoin, de dignité. Sa poésie est constamment correcte, facile, élégante : elle s'élève souvent à la hauteur de l'ode. Si, comme ses devanciers, il a traité beaucoup de sujets qui sont, si l'on veut me passer le terme, la monnaie courante de l'apologue, il en est aussi un très grand nombre qui lui appartiennent en propre; d'ailleurs, nous le répétons, *le faire* est son bien propre.

Lafontaine a dit de l'apologue :

C'est proprement un charme.

Et La Harpe a ajouté :

Oui, mais ce n'est que chez lui ; chez les autres, ce n'est qu'une leçon agréable.

Je ne crains pas d'aller trop loin en affirmant que celui qui lira, avec soin, le recueil de notre collègue, et qui en fera l'objet de méditations sérieuses, y trouvera souvent le charme de l'apologue ; quant à la leçon agréable, dont parle La Harpe, les critiques les plus sévères ne pourraient nier que notre poète ne l'ait donnée.

SUITE DU RAPPORT

SUR LE

RECUEIL DE FABLES, CONTES ET POÉSIES

de M. DERBIGNY,

lue à la Société Académique d'Arras, le 13 Janvier 1854.

MESSIEURS,

J'ai eu l'honneur de vous présenter quelques observations sur les Fables de notre collègue M. Derbigny : ces observations, qui avaient pour passe-port les citations nombreuses qu'elles exigeaient et sur lesquelles elles s'appuyaient, ne pouvaient manquer de trouver un accueil bienveillant auprès de la Société. Permettez-moi de les compléter aujourd'hui, en vous disant quelques mots de la seconde partie du Recueil, qui comprend les contes et poésies diverses.

La fable n'est qu'une variété des fabliaux, lais ou contes si goûtés, au moyen-âge, de nos aïeux, et dont la naïveté fait le charme, dont les sujets étaient tirés des mœurs du temps, la plupart graveleux et mêlés de traits malins contre les puissances. « Nos bons aïeux, dit Géruzez, lorsqu'ils avaient long-temps prêté l'oreille aux chants héroïques et guerriers des Trouvères, avaient bon droit à quelques délassements. Toutes ces prouesses guerrières, ces mêlées si souvent reproduites, ces interminables combats singuliers et ce long carillonnage de rimes identiques, appelaient une compensation. On leur devait la petite pièce après la tragédie. Aussi les jongleurs avaient-ils, dans leur répertoire, le moyen de faire passer leurs bénévoles auditeurs de l'admiration à la gaîté. Le Renard partageait donc avec Alexandre et les preux de Charlemagne le privilége d'intéresser la foule. On s'amusait de ses tours malicieux, de ses ruses pendables, de ses vices que l'esprit assaisonnait, après s'être émerveillé des grands coups d'épée des pourfendeurs de géants. »

Pour expliquer les productions nombreuses de la mise en scène des animaux, comme image de l'humanité, particulièrement au XIIe et XIIIe siècle, notre critique ajoute : « On n'a pas à

chercher l'origine de la fable ailleurs que « dans le grand voisinage et cousinage, » pour parler comme Charron, de l'homme et des animaux. En effet, si l'on retranche un instant, par la pensée, la raison qui caractérise l'homme, retranchement qui ne demande pas un grand effort d'abstraction, puisque, dans la vie réelle, la raison est si peu d'usage, l'humanité offrira tout-à-coup, dans l'ensemble de sa physionomie morale, toutes les variétés du règne animal, de sorte que ce qu'on appelle le genre humain cessera d'être une unité pour devenir une immense collection d'animaux divers et comme une ménagerie complète. L'apologue, en vertu de cette ressemblance presque effrayante, est la plus naturelle des figures, et on peut dire que le genre se compose de métaphores en action. »

Dans l'antiquité, Aristote admet entre l'homme et l'*animal* « une parenté mystérieuse, des facultés communes, des facultés voisines, des facultés analogues; » quelquefois même il admet la supériorité de ce dernier. « L'homme, dit en termes exprès le philosophe de Stagyre, a tantôt plus, tantôt moins que la bête, » et dans ces mots se trouve l'explication d'une foule de légendes et de fables qui forment ce qu'on peut appeler l'histoire idéale des animaux.

« La civilisation gréco-romaine, dit l'auteur de l'Épopée des animaux, *(Revue des Deux-Mondes)*, immobile dans ses rêves, commence par identifier l'homme et l'animal, et, poussant jusqu'à l'absurde les conséquences d'une première erreur, elle finit par élever l'animal au-dessus de l'homme, travestit tous les êtres réels, et peuple le monde de monstres et de fantômes, sans que jamais, dans le cours de tant de siècles, l'ordre admirable de la nature l'élève, par le spectacle magnifique de la création, à la pensée d'un ordonnateur suprême. »

Dans le moyen-âge, on retrouve sans doute encore bien des fables, mais du moins une grande idée, l'idée morale et religieuse, dominera toutes les folies de l'imagination.

A une époque qui n'avait pas abusé, comme la nôtre, du droit ou de la licence de tout dire, à une époque où l'on n'avait pas encore inventé des milliers de béliers battant en brèche, tous les matins, avec la rage de la destruction, les bases de l'édifice sur lesquelles repose toute société, la malice de l'esprit gaulois ne laissait pas passer, sans conteste, comme bien des esprits se l'imaginent, les abus de l'autorité ou de la force. « C'étaient les représailles du bon » sens contre le pouvoir : c'était la satire popu-

» laire. La chanson a toujours été en France le » contre-poids naturel du despotisme : le moyen-» âge déjà était une aristocratie tempérée par » des fabliaux. »

Agitant le grelot de la folie, ou armés du fouet de la satire, nos pères poursuivaient en joyeux refrains les vices et les travers de leurs maîtres comme ceux de leurs égaux. Il y avait seulement entre nos vieux jongleurs et ceux des temps modernes, égarés par des doctrines dissolvantes ou entraînés par les passions implacables des partis, cette différence que les premiers, en exerçant leur verve satirique, ne trempaient pas leurs plumes dans le fiel d'abord, pour la déposer ensuite dans le sang.

Nulle part les fabliaux ou contes n'ont trouvé, comme en France, un égal accueil dans les châteaux et dans les chaumières :

» Li roi, li princes, li courteurs *(courtisans)*,
» Comtes, barons et vavasseurs
» Aiment contes, chansons et fables,
» Et bons dicts qui sont délitables,
» Car ils ostent le noir penser,
» Deuil et anui font oblier.

« Le Conte, dit Marmontel, est à la Comédie, ce que l'Épopée est à la Tragédie. L'intérêt du

conte est dans un trait qui doit le terminer; alors il faut aller au but le plus vite possible. Comme la comédie, le conte doit y atteindre : rien ne le dispense d'être amusant, rien ne l'empêche d'être utile; il n'est parfait qu'autant qu'il est à la fois plaisant et moral; il s'avilit, s'il est obscène. »

Si, comme on ne peut en douter, les fables de Lafontaine font tort à ses contes, c'est surtout sous le dernier point de vue, signalé par Marmontel, qu'ils ne peuvent être défendus. N'en rien dire est le plus sage; mais il faut cependant absoudre l'auteur du reproche d'avoir voulu tirer gloire ou profit du scandale de ses contes. On sait que l'idée lui en fut donnée par une grande dame de la Cour, qui ne se plaisait qu'aux écrits qui lui présentaient les images de sa vie. Nous voulons parler de la nièce de Mazarin, Marie-Anne Mancini, duchesse de Bourbon. C'était dans des réunions aussi corrompues que spirituelles, dont notre poète faisait les délices, en présence des seigneurs les plus dissipés de la Cour, les Lauzun, les Brancas, les Rochefort, les Foix, les La Fare, que se lisaient ces productions de l'esprit qu'on a caractérisées avec justesse quand on a dit qu'elles étaient la poésie de la société dont les mémoires

de Dangeau et de la princesse palatine étaient l'histoire. Mais, qui eût cru que Lafontaine eût trouvé, dans son respect pour les écrivains de l'antiquité, sa justification pour scandaliser les modernes? C'était cependant, à l'en croire, l'autorité d'Horace et de Cicéron qui mettait à l'aise sa conscience de poète. « C'est, disait-il, une loi indispensable, selon Horace, ou plutôt selon la raison et le sens commun, de se conformer aux choses dont on écrit. » A ceux qui lui demandaient pourquoi il choisissait des sujets de ce genre, il répondait :

« Cicéron fait consister la bienséance à dire » ce qu'il est à propos qu'on dise en général, eu » égard au lieu, au temps, aux personnes qu'on » entretient. Ce principe une fois posé, ce n'est » pas une faute de jugement que d'entretenir les » gens d'aujourd'hui de contes un peu libres. » On ne saurait aller plus loin dans la naïveté du sophisme, et le bonhomme, pour absoudre ses intentions, prétendait que « la gaîté des contes fait moins d'impression sur les âmes que la douce mélancolie des romans les plus chastes :

. . . .

Je craindrais bien plutôt que la cajolerie
Ne mît le feu dans la maison.
Chassez les soupirants, belles, souffrez mon livre ;
Je réponds de vous corps pour corps.

Conter agréablement était son seul souci :

> Contons, mais contons bien, c'est le point principal,
> C'est tout ; à cela près, censeurs, je vous conseille
> De dormir, comme moi, sur l'une ou l'autre oreille.

En passant, comme son maître, de la fable au conte, notre collègue a d'autres motifs pour dormir « sur l'une et l'autre oreille, » c'est qu'il se montre aussi scrupuleux observateur de la morale que le bonhomme l'était peu. En lisant les fables et les contes de M. Derbigny, la jeunesse et l'âge mûr pourront se promettre de rester fidèles aux conseils de Mme de Lambert :

« Faites que vos études coulent dans vos mœurs et que tout le profit de vos lectures se tourne en vertu. »

Les contes de M. Derbigny sont au nombre de huit. Nos observations porteront sur ceux qui ont pour titres : *le Clou de Waterloo, le Singe et le Malade, la Charrette et le Tilbury, le Balai du Magicien, les Poules du Voisin.*

Le Clou de Waterloo.

Un Français ne peut prononcer ce nom de Waterloo sans se sentir saisi d'une impression aussi profonde que douloureuse; et, pour cicatriser la blessure faite au patriotisme national, il

a besoin de redire ces beaux vers des Messéniennes :

...... Quel Français n'a répandu des larmes
Sur nos défenseurs expirants?

. . . .

En pleurant ces guerriers par le destin trahis,
Quel vieillard n'a senti s'éveiller dans son âme
Quelque reste assoupi de cette antique flamme
Qui l'embrâsait pour son pays ?
.... Le destin des combats
Leur devait après tant de gloire
Ce qu'aux Français naguère il ne refusait pas,
Le bonheur de mourir dans un jour de victoire.

. . . .

Ah ! ne les pleurons pas! sur leurs fronts triomphants
La palme de l'honneur n'a pas été flétrie....

Notre collègue a le cœur trop français, un patriotisme trop chaleureux l'anime pour qu'il n'ait pas payé sa dette poétique à un grand et douloureux souvenir :

Je devrais commencer par un hymne de gloire,
Il s'agit de bataille et de soldats français ;
Mais, ce jour, l'ennemi remporta la victoire,
Passons rapidement, on a peu de mémoire
Pour parler d'un revers après tant de succès,

. . . .

Je le redis encor : Passons rapidement,
Voilons de ce grand choc la néfaste journée ;
Laissons à l'avenir, qui prendra son moment,

Le soin de consoler notre gloire étonnée.
Disons du lendemain l'affreuse matinée :
Parcourons un instant ces champs de Waterloo
Tout jonchés des débris de Friedland et d'Eylau....

Venons à notre clou.

On sait que nos voisins d'outre-mer passent, et non sans raison, pour avoir plus que tout autre peuple, peut-être, le goût, la passion, la manie des raretés; et c'est un contraste assez piquant que cette passion des collectionneurs s'exerçant sur un champ de bataille jonché de cadavres où, dans une terrible journée, viennent se décider les destinées du monde.

Notre collègue rappelle à ce sujet deux passages, l'un de Labruyère, l'autre des Français peints par eux-mêmes :

« La curiosité, dit Labruyère, n'est pas un » goût exquis pour ce qui est bon ou ce qui est » beau, mais pour ce qui est rare, unique, » pour ce qu'on a et ce que les autres n'ont » point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est » parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est » à la mode. Ce n'est pas un amusement, mais » une passion, et souvent si violente qu'elle ne » ne cède à l'amour et à l'ambition que par la » petitesse de son objet. »

« .....Un autre, dit le comte Horace de Vielcas-
» tel, dépouillera les églises de leurs reliquaires,
» les bibliothèques de leurs manuscrits et les
» arsenaux de leurs armes; il pillera, sans pitié,
» toutes les collections publiques; il achèvera
» de jeter par terre de vénérables ruines pour
» en emporter *quelques clous*, quelques chapi-
» teaux..... »

.... Le chapeau d'un grand homme,
Qu'il n'est pas besoin que je nomme,
Y fut accroché, ce dit-on :
(Ce ne fut pas pourtant celui de Wellington.)

Le sujet du conte, où l'on remarque de beaux vers dictés par l'amour de la patrie, la gloire de nos armes, l'admiration pour le plus grand héros des temps modernes, n'est autre chose que l'histoire de ce clou plusieurs fois remplacé et successivement vendu, toujours comme le clou primitif.

. . . .

Ce jeu dura trois jours. Bref, pour changer son sort,
Le vent de la fortune, enfin, souffla si fort,
Que dans le cours de trois journées,
Le manant se fit riche à cent mille guinées.

Cette fin justifie les premiers vers :

Souvent on ne sait pas d'où nous vient la fortune

On la prie, on l'invoque ; on pense qu'elle est loin ;
On la demande au ciel ; elle est là dans un coin.

Le Singe et le Malade.

Je ne sais pas, Messieurs, si, de notre temps, des maladies trop réelles, je veux dire celles qui résultent souvent des grands malheurs qui bouleversent les États, des commotions, des révolutions politiques entraînant après elles tant de catastrophes publiques ou privées, je ne sais, dis-je, si les maladies trop réelles du corps social n'ont pas fait disparaître les maladies imaginaires ou, du moins, ne les ont pas rangées parmi les raretés. Quoi qu'il en soit à cet égard, notre poète a découvert

Un de ces malheureux, sujets à l'humeur noire,
Riche (ils le sont toujours, car cet étrange mal,
Dont n'est jamais atteint aucun autre animal,
Inconnu sous la bure est fréquent sous la moire).

Il s'agit de guérir notre malade par une recette fort simple et qui n'a rien de l'amertume de celles que prescrit d'ordinaire la faculté.

Pleurez le moins souvent qu'il vous sera possible :
Le rire est bon pour la santé.

Le héros du conte a un singe qui lui sert de domestique et qui a toute la dextérité de son

emploi. Une médecine qui doit être prise en plusieurs doses a été préparée pour le maître sur ordonnance de son docteur.

.... Jocko mourait d'envie
De goûter l'élixir. Peut-être de sa vie
Désir si grand n'avait été conçu
De prendre sans être aperçu.
Sans doute (il se le dit) quelque dieu le protège.
Un certain avant-goût d'une exquise saveur,
Le silence, la nuit, l'occasion, que sais-je?
. . . .
S'il ne craignait d'être surpris,
Le drôle s'en ferait bien vite une rasade.
L'esprit malin le pousse au chevet du malade :
. . . .
Jocko s'approchant de la table,
Saisit furtivement le nectar délectable...

Le maître,

.... Sans souffler mot, s'enfonce dans ses draps,
Ne fait semblant de rien. L'aventure est divine !
S'il lui restait un peu de son esprit moqueur,
S'il savait rire encore, il rirait de bon cœur.
Décidément son singe a pris sa médecine.

La médecine opère, et, ici, notre poète fait un véritable tour de force en décrivant des détails qui prouvent toute la flexibilité de son talent, sans que la vérité historique blesse, une seule fois, les susceptibilités les plus délicates.

Dans l'embarras de ses apprêts, Jocko craint de réveiller son maître.

. . . .

Or, pour tout disposer sans bruit
Il tire doucement de la table de nuit
Le vase indispensable, et se pose à distance,
Comme chacun se pose en telle circonstance.
Tout va bien jusque-là ; poursuivons vers le mieux :
Des zéphirs (puis-je ainsi nommer cette substance?)
Des zéphirs se font jour, discrets, silencieux,
Craintifs dans leur inconsistance.
Moins timides bientôt, bientôt plus expressifs,
Dans le vase sonore, empli de leur essence,
On les entend gronder en échos successifs.

. . . .

. . . .

Enfin traîtreusement pressé par la colique,
Tel qu'un jet de vapeur, en vain barricadé,
Qui brise les parois du cylindre hydraulique,
Tout le torrent s'échappe, et le coffre a cédé.
Comment s'achève l'aventure?

. . . .

Pas n'est besoin de le conter.
Le maître, à le voir en posture,
Ne se souvenait pas d'avoir jamais tant ri.
Le succès est complet. Le malade est guéri.

La Charrette et le Tilbury.

Ce conte rappelle deux fables où l'auteur persiffle ces libéraux à talons rouges qui parlaient

de liberté à la tribune, en se réservant le haut du pavé et le huis-clos du privilége.

L'auteur, après avoir reproduit l'un de ces embarras de voitures, si fréquents dans la capitale, et qu'occasionnent

Ces mille sortes d'attelages
D'utilité, de caprice ou de ton,
Qui roulent dans Paris et qui, sous toute forme,
Désespèrent le piéton,
Depuis la *diligence* énorme,
Jusqu'au fragile *Phaéton*,

met en contact ces deux points extrêmes d'une bagarre sur la voie publique, la charrette du paysan, le coupé du dandy.

L'ordre allait succéder à ce charivari,
Quand tout bouillant d'impatience,
L'élégant conducteur d'un léger tilbury,
Honteux du temps qu'il perd à ralentir sa course
(Il sortait de la chambre et courait à la Bourse)
Veut esquiver la file et prendre le milieu ;
Mais trop près du charton qui pousse en sens contraire,
Il frise la charrette, accroche, et son essieu
En se brisant punit le téméraire.
Les assistants de rire : et lui, tout irrité,
L'œil enflammé d'orgueil, de honte et de colère,
Et debout sur son char à demi culbuté,
Sur le rustre qui l'a heurté
Tombe à bras raccourcis....

Cependant un personnage éminent, un philosophe de haut étage, témoin de la scène, prend parti pour le pauvre diable, et se posant en défenseur des droits de l'homme et de la liberté si *considérablement* méconnus et outragés, il s'écrie avec l'accent d'une mâle fierté :

Je dis fierté républicaine,
Eh quoi ! sur les bords de la Seine,
En pleine capitale, au milieu de Paris,
Sans souci du danger d'irriter les esprits,
Sous le règne des lois, à cent pas de la chambre,
(Notez bien qu'il en était membre,)
Non loin d'un sénat plébéien,
On insulte le peuple, on frappe un citoyen,
Un brave campagnard, un électeur peut-être !
Et quel est ce faquin, ce noble petit maître,
Gentillâtre échappé du faubourg Saint-Germain,
Ce desservant du privilége,
Qui porte sur le peuple une main sacrilége ?

A ce discours, moins français que romain,
D'une éloquence peu commune,
Le faquin se retourne, ô désappointement !
O circonstance inopportune !
C'est son illustre ami, l'incorruptible amant
De cette égalité qu'on vante... à la tribune.

Ce conte, riche de détails poétiques, est moins un conte qu'une anecdote historique, où l'auteur a trouvé à justifier, une fois de plus, la pensée par

lui émise au commencement de son ouvrage, que les sujets d'apologue ne sauraient manquer aux moralistes, parce que les mœurs nouvelles ne sont pas moins fertiles en travers que les mœurs anciennes.

Le Balai du Magicien.

L'apologue du magicien est imité de Gœthe qui, lui-même, l'avait emprunté à Lucien. Notre poète, en rappelant ces deux sources où il a puisé, cite le texte qui lui a fourni le sujet de son œuvre. Le fond en sera toujours vrai. Combien d'écoliers, petits et grands, se croient aussi habiles, pour ne pas dire plus habiles que leurs maîtres.

Grande leçon pour ces esprits frivoles,
Imprudents s'ils ne sont pervers,
Pour ces beaux diseurs de paroles
A soulever tout l'univers !
En sophistes la terre abonde ;
Par un étrange abus des mots
Ils savent, tous, fort à propos,
Remuer, agiter le monde ;
Mais de le remettre en repos,
Comptez sur eux..... Ignorance profonde !

Trois pièces de poésies diverses terminent dignement le recueil.

1° *L'Oraison dominicale* adressée à Mgr Parisis, et qui reproduit si fidèlement la sublime simplicité de cette invocation au Tout-Puissant.

2° *Les Poules du Voisin*, petit drame à péripéties diverses, plein d'émotions et de sentiments, dont nous citerons les derniers vers.

...... Le voyageur qui s'en va traversant
Le vieux sentier du cimetière,
Apercevant deux croix surmontant une pierre,
S'arrête et s'incline en passant
Devant le double mausolée;
Et, parfois, une larme agréable aux défunts
S'échappe, s'évapore et remonte en parfums
Jusqu'à la céleste vallée,
Où leur âme, à tous deux, séjourne, consolée.

3° Enfin, *une Scène dans les Pyrénées*, scène saisissante, décrite en beaux vers et qu'on ne peut lire sans un certain frémissement de terreur.

Voyageurs qui cherchez sur les plus hautes cîmes
Des vastes horizons les spectacles sublimes....
. . . .
Peut-être avez-vous en courant
Traversé ces deux ais jetés sur un torrent,
Ces deux pins vermoulus qui sont *le pont d'Espagne* ?
C'est là qu'un ours et sa compagne,
Et deux petits oursons, déjà même assez forts
Marchaient et côtoyaient les bords

D'un précipice épouvantable.
Un homme, un voyageur, égaré, vers le soir,
(Comme il était sans guide, il était sans espoir)
Voit s'avancer vers lui la bande redoutable.
La rencontre est terrible....

. . . .

Sur ce moment suprême à peine il délibère,
Les quatre compagnons ne sont plus qu'à vingt pas.
« Seigneur, c'est en vous que j'espère !
» A vous seul de fixer l'heure de mon trépas ! »
L'ours le premier s'avance. Il hésite, il regarde ;
Le voyageur se tient en garde ;
Dans un angle du roc son corps s'est effacé ;
Et semblable au lutteur à la pose athlétique,
La main sur son poignard caché sous sa tunique,
Immobile... il frissonne...

. . . .

.... Quelle effroyable scène !
Et quel pinceau rendrait ce tableau tout entier ?

. . . .

Les deux ours rassurés poursuivent leur chemin ;
Et le conflit s'apaise sans victime.
Mais l'homme a reconnu la main
De celui qui le sauve en ce péril extrême,
De celui qui, sur ce lieu même,
Dit aux montagnes, bondissez !
Aux vents, déchaînez-vous ! aux torrents, mugissez !
Aux masses de granit, éclatez en poussière !
Qui dit : Soyez agneaux, à des ours redoutés !
» Seigneur, à cette heure dernière,
» Mes derniers mots étaient une prière,

» Et vous les avez écoutés. »
Le doigt de Dieu partout. Esprits forts qui doutez,
Vous qui méconnaissez la sagesse infinie,
Dites pourquoi de l'ours la famille a passé,
Et comment, dans ces lieux de sauvage harmonie,
Pour le salut de l'homme un abîme est placé!

M. Derbigny ne pouvait pas mieux finir que par cette pièce un recueil empreint, à chaque page, des inspirations de la morale évangélique : Nous n'essaierons pas de louer l'auteur de *la Scène des Pyrénées* en présence de l'éloge qu'elle lui a valu, à Bordeaux, de la part d'un célèbre prédicateur, le Père Lacordaire, dont nous reproduisons ici la lettre :

« Monsieur,

» Je vous remercie de la bonne pensée que vous avez eue de m'apporter vous-même de si aimables vers. Il y a bien longtemps que je n'en avais lu d'un style qui me causât autant de plaisir. Nous avons trop perdu la trace du vrai naturel; heureux les esprits qui l'ont conservée comme vous, et plus heureux ceux qui, comme

vous encore, embaument leurs pensées et leurs expressions d'un parfum religieux! »

Ajoutons, en terminant, que le luxe typographique du recueil, enrichi de vignettes du meilleur goût, répond à la valeur intellectuelle de l'œuvre.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR

M. PHILIS,

ANCIEN SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS
ET MEMBRE DE L'ACADÉMIE D'ARRAS,

PAR M. BILLET, AVOCAT,

lue à la Séance de cette Académie, le 2 décembre 1853.

Dans le cours de cette année, la mort a enlevé un homme qui a laissé parmi nous les plus honorables souvenirs, M. Philis, ancien secrétaire-général de la préfecture du Pas-de-Calais.

Depuis longtemps sans doute, M. Philis appelé dans d'autres régions de la France par les vicissitudes de sa carrière administrative, avait cessé d'appartenir d'une manière active à notre Académie ; mais ses travaux dont il est resté d'importantes traces dans nos *Mémoires* et surtout

les rapports excellents, que beaucoup d'entre nous ont entretenus avec cet homme de bien, motivent assez les regrets que sa perte nous cause. Qu'il me soit permis, à moi qui m'honorais de mes relations d'amitié avec M. Philis, de vous retracer succintement sa vie, de rendre un public hommage aux nobles qualités de son esprit et de son cœur, de veiller à ce qu'il n'aille pas s'ensevelir dans l'oubli, qui, selon l'expression de Mme Sand, est le vrai linceul de la mort.

Philis Jean-Joseph, naquit le 9 janvier 1781, à Soliès, petite ville de Provence, près de Toulon. Lui-même, dans une note touchante laissée à son fils, M. Adalbert Philis, docteur en droit et avocat à la Cour d'appel de Paris, parle ainsi de l'honorable médiocrité de son origine : « Mes » ancêtres, pauvres et d'une naissance obscure » étaient pourtant des gens respectés, et nous » avons acquis à Soliès, depuis environ 150 ans » que nous y sommes connus, une réputation » bien supérieure à la condition où Dieu nous » avait placés. Telle est la noblesse que je laisse » à mon fils. »

L'enfance de Philis fut studieuse. Il fréquenta d'abord la seule école qui existât dans sa ville natale et qui était tenue par des capucins.

Quand le moment fut venu pour lui de faire

dans un collége des études plus sérieuses, l'agitation révolutionnaire si vivement ressentie dans le Midi de la France rendait difficiles pour tous et souvent impossibles les moyens d'instruction classique.

Un des oncles du jeune Philis, du nom de Simon, se chargea de lui donner lui-même les éléments des lettres, mais à proprement parler Philis ne fit jamais ce que notre génération plus heureuse connaît sous le nom d'*Études*. La jeunesse de Philis nous offre un nouvel exemple de ces vocations absolues qui se révèlent jusque dans le milieu le moins propre à seconder leur essor, et qu'aucun obstacle ne saurait détourner de leur voie, pareilles à ces sources vives, qui savent s'ouvrir une issue au travers des roches, qu'on croirait accumulées à plaisir par quelque main invisible, pour arrêter leurs cours.

Ce fut à lui-même, à son désir de savoir, à son esprit appliqué et persévérant qu'il dut à la longue, cette instruction variée et étendue dont il fit preuve dans le cours de sa carrière, il s'efforçait de réparer par des études solitaires les lacunes de sa première instruction. Jeune homme, il prenait, sur les moments que d'autres donnent au plaisir et sur ses nuits mêmes, des heures de

travail consacrées à l'étude des langues mortes et des langues vivantes.

Ce fut ainsi qu'il parvint non-seulement à se nourrir des classiques de l'antiquité mais encore à posséder la connaisssance des langues italienne, espagnole et anglaise.

En même temps il se mettait en mesure de prendre un état et apprenait par la pratique les affaires administratives. De 1798 à 1812, il fut successivement commis-greffier, puis secrétaire de la municipalité de Soliès.

La rectitude d'esprit et la solidité de connaissances qu'il montra à ces premiers degrés de la hiérarchie administrative, attirèrent sur lui l'attention bienveillante du préfet du Var, M. Leroi, qui voulut s'attacher un auxiliaire aussi capable de rendre de bons services, en l'appelant au poste de chef de bureau de la Préfecture.

Philis occupa ces fonctions pendant huit ans, distingué et estimé de MM. Leroy et Siméon qui se succédèrent à la préfecture du Var.

En 1820 M. Siméon fut appelé à la tête du département du Pas-de-Calais, où il a laissé puis tant d'honorables souvenirs. Il attacha beaucoup de prix à n'arriver dans cette importante préfecture qu'accompagné d'un chef de bureau avec lequel il fût habitué à travailler et parfaite-

ment versé dans la connaissance des matières administratives.

Ce ne fut pas sans peine que Philis accepta l'idée de quitter son pays natal ; mais la profonde estime et l'amitié, dont l'honorait M. Siméon, lui faisaient un devoir d'accepter ses offres. Il l'accompagna donc à Arras, où, après avoir rempli quelque temps les fonctions de chef du cabinet, il fut nommé, par ordonnance du 6 septembre 1820, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais.

Ceux d'entre nos concitoyens dont les souvenirs remontent à cette époque, se rappellent encore les qualités éminentes que Philis apporta dans le service administratif. Jamais plus d'ordre, ni plus d'activité ne se remarquèrent dans les bureaux de la préfecture, et tous ceux, qui y avaient à faire, y recevaient un accueil obligeant et plein d'urbanité, devoir essentiel du fonctionnaire envers les administrés, mais devoir trop souvent négligé ; et quant au fond des affaires, les connaissances étendues de Philis en droit administratif, lui permettaient de les traiter avec une netteté et une justesse remarquables.

Mais tout le mérite de Philis ne devait pas le mettre à l'abri des ombrages et des rigueurs

de la réaction, qui signala les dernières années du règne de Louis XVIII.

Au grand étonnement et au grand regret de tous les hommes de bien, que n'aveuglait pas l'esprit de parti, une ordonnance du roi du 12 novembre 1823, contre-signée *Corbière*, enleva à Philis, avec ses fonctions de secrétaire général, tout le fruit d'une longue et laborieuse carrière. C'est ici le lieu d'apprécier les opinions et le caractère de Philis comme homme public, puisque ce furent là ses titres à la disgrâce imméritée qui vint alors l'atteindre.

Sorti des rangs populaires, fils de la Révolution de 1789, époque à laquelle tous les cœurs battaient d'espérances, non d'égoïstes et sordides espérances, mais d'espérances nobles et pures, Philis était profondément attaché aux principes que cette révolution avait consacrés. Il ne méconnut jamais ce qu'il y avait de grandeur et de puissance dans cet amour de l'égalité qui est le caractère distinctif de la nation française, mais de cette égalité sainement entendue, qui est le droit pour tous de s'élever du rang le plus humble à la position la plus haute, quand on y est porté, non par l'intrigue, mais par son mérite. Sincèrement ami de son pays, Philis croyait l'honneur et la prospérité de la France

attachés au développement des institutions libérales, à l'expression vraie des vœux publics dans le jeu régulier du gouvernement représentatif. Aussi, dès son arrivée dans le département du Pas-de-Calais, il s'était lié de l'amitié la plus étroite avec les honorables citoyens qui, à Arras et dans notre département, faisaient partie de cette opposition constitutionnelle, également ennemie de tous les excès, également dévouée à toutes les idées hautes et saines, opposition qui n'a pas été sans gloire pour la France, et qui combattait les tendances rétrogrades des partis, qui poussaient la Restauration aux abîmes, où elle s'est précipitée en 1830.

Quoique peu favorisé de la fortune, Philis avait ce haut sentiment de dignité personnelle, qui garantit l'indépendance du caractère; chez lui comme chez les citoyens de la même trempe, la fermeté des convictions n'excluait ni l'impartialité ni la modération. Les gens sages de tous les partis rendaient volontiers cette justice à Philis, que jamais ses opinions politiques, renfermées dans le domaine de la conscience, ne prenaient au dehors des formes vives et passionnées.

Cependant cette modération, dont il s'était fait une règle de conduite, ne le préserva pas du

contre-coup d'une crise ministérielle ; mais l'opinion publique dans tout le département du Pas-de-Calais le vengea de sa destitution, en la déplorant, comme un de ces actes, où se laissent emporter les pouvoirs aigris par la lutte et aveuglés sur la condition sérieuse de leur existence.

Philis supporta sa disgrâce avec dignité ; l'estime et les sympathies publiques l'accompagnèrent dans sa retraite, et quelques hommes honorables, à la tête desquels se plaçait le Préfet lui-même, M. Siméon, entouraient, de plus en plus de leur amitié, l'homme recommandable qu'un malheur injuste venait ainsi éprouver.

Philis fut encore soutenu, au milieu de sa disgrâce, par cette généreuse conviction qui fait qu'on souffre avec résignation pour le parti auquel on est attaché, parce qu'on partage ses espérances, et qu'on est maintenu avant tout dans ses sacrifices par le sentiment du devoir et ensuite par la confiance dans le succès à venir.

Dans un siècle comme le nôtre, si déplorablement fécond en palinodies et en apostasies, Philis a eu le mérite de demeurer fidèle à sa ligne de conduite et de ne jamais sacrifier ses principes à ses intérêts.

Philis aimait la vertu, il aimait aussi la liberté qui en est la mère. Il servait la vérité qui

est la plus haute fonction de l'homme sur la terre et il croyait que le théâtre de ce monde ne doit pas appartenir à la force. Comme il avait des vertus privées, il possédait des vertus publiques. Car, comme l'a écrit M. Cousin, au bas d'une page de Platon : *Donnez-moi une seule vertu privée et nous allons en tirer vingt vertus publiques.*

L'industrie, qui n'a rien à démêler avec la faveur, fut pour Philis le refuge où il put utiliser, en s'assurant une existence indépendante, ses rares facultés d'ordre et d'administration.

Il fut, pendant plusieurs années, chef de la comptabilité de l'importante maison de construction de machines, fondée à Arras par M. Hallette, commanditée alors par les honorables amis de Philis et par Philis lui-même. L'époque où il prit une importante part à la direction des affaires de cette maison, ne fut pas la moins prospère pour cet établissement, qui avait acquis en France une haute réputation, qui faisait honneur à notre ville et dont les débris nous attristent aujourd'hui.

La révolution de 1830 ne pouvait laisser sans réparation la mesure injuste qui avait jeté hors de sa carrière un administrateur habile et irréprochable.

Après les journées de juillet, Philis fut jugé le plus capable de rétablir dans l'administration départementale du Pas-de-Calais l'ordre et l'harmonie. Il fut investi à titre provisoire des fonctions de préfet, et il reprit, bientôt après, celles de secrétaire-général, qu'il garda jusqu'au 15 mai 1832, époque où l'institution elle-même fut supprimée.

En 1825, Philis s'était allié à une honorable famille de la ville d'Arras (1); le bonheur qu'il trouva toujours dans cette union lui rendit précieuses ses relations avec les parents de sa femme, et il se vit, bien à regret, pour ne pas perdre les fruits de sa longue carrière, obligé de s'éloigner du Pas-de-Calais, et d'accepter, dans la Charente-Inférieure, la sous-préfecture de Saint-Jean-d'Angély, où il passa six années. Ce fut pendant son séjour à Saint-Jean-d'Angély, en 1837, qu'il fut fait membre de la Légion-d'Honneur, distinction vraiment honorable pour lui, homme modeste et qui n'avait, en aucune manière, sollicité cette récompense de ses services.

En 1838, à la suite d'un malheur de famille

(1) M. Fournier.

(la mort de sa fille), il demanda à se rapprocher du Pas-de-Calais, et obtint la sous-préfecture de Péronne. Là, comme à Saint-Jean-d'Angély, il commanda l'estime de tous par le zèle consciencieux avec lequel il traitait les affaires, et il se concilia les sympathies générales par la bienveillance qu'il mettait dans ses paroles et dans ses actes.

Cependant son fils, sur lequel il portait ses plus vives affections, avait atteint l'âge où les soins de son éducation demandaient qu'il suivît les cours d'un bon collége. Philis, faisant céder toute autre considération à la sollicitude du père de famille, ne songea plus qu'à s'assurer une résidence où il pût, sans se séparer de son fils, lui faire faire de fortes études. Au moyen d'une permutation qui, sous le rapport de son intérêt privé, diminuait son revenu, il passa en 1841 à Versailles, en qualité de conseiller de préfecture.

La révolution de 1848 respecta dans Philis le magistrat d'une parfaite droiture de cœur, d'une vie toujours laborieuse et utile. Malgré son âge avancé, il fut délégué en 1849 pour remplir en outre les fonctions de secrétaire-général de la Préfecture, et sa grande expérience des affaires, jointe à son habitude du travail, lui permit de porter honorablement ce double fardeau.

En 1853, le 17 mars, alors que cet homme de bien avait conscience de pouvoir rendre encore, malgré son âge, d'utiles services, un décret prononça sa mise à la retraite. Cette mesure, à laquelle il n'était nullement préparé, l'affligea profondément et produisit dans tout le département une impression pénible.

Voici l'hommage que rendait à Philis, à Versailles même, un des organes les plus accrédités de l'opinion publique en annonçant sa mise à la retraite et la nomination de son successeur :

« M. Philis est doué malgré son âge d'une vi-
» gueur d'esprit qui lui permettait de remplir
» longtemps encore ses honorables fonctions, et
» de continuer à rendre d'immenses services,
» tant comme secrétaire général que comme con-
» seiller de préfecture. M. Philis possède à un
» très haut degré le droit administratif; il a une
» rectitude d'esprit peu commune et le travail
» est pour lui un besoin. Tous ceux qui ont
» l'honneur de le connaître le verront avec peine
» éloigné de l'administration. »

Signalons en passant une anomalie fâcheuse, que fait trop bien ressortir la situation où se trouva Philis quand il fut ainsi mis à la retraite. Ce magistrat intègre, d'une fortune plus que modeste, qui avait donné au service de l'État

cinquante années de sa vie, sortait de fonctions avec une pension de retraite de trois cent trente-trois francs trente-trois centimes! Quelle que fut la trempe de son âme, Philis avait ressenti vivement le coup qui le frappait, et, après avoir consumé si longtemps toutes ses pensées, toutes ses études et toutes ses forces à la chose publique, il ne devait guère survivre à sa sortie des affaires.

Dans la soirée du 30 avril 1853, après une journée paisiblement passée au milieu des siens, Philis s'était retiré dans sa chambre vers dix heures et demie. A minuit, une sonnette agitée comme par une main convulsive réveille toute sa maison. Madame Philis arrive la première auprès de lui, il lui presse la main. Il étouffait dans son lit en criant *mon fils! mon fils!* et il tendait les bras vers la chambre de son fils qui couchait auprès de lui. Celui-ci accourt, se précipite dans les bras de son père; une scène déchirante a lieu; mais le mal faisait de rapides progrès. Dix minutes après, Philis rendait le dernier soupir; il mourait à l'âge de 73 ans; le médecin n'arriva que pour constater qu'il avait succombé à une de ces affections qui ne pardonnent pas, à un épanchement du sang au cerveau.

Pour donner la mesure des regrets que Philis laissa dans le département de Seine-et-Oise,

nous ne pouvons mieux faire que de citer les paroles profondément senties, que le premier magistrat de ce département prononça sur sa tombe. Voici comment, en présence d'un grand concours des citoyens les plus recommandables, qui rendaient les derniers devoirs à Philis, le préfet, M. de Saint-Marsault, s'exprimait :

« Nous allons nous séparer de la dépouille » mortelle d'un homme de bien enlevé si » promptement et d'une manière si inattendue » à notre affection, à notre estime, à notre res- » pect.

» Cette séparation si triste pour nous est bien » plus affligeante encore pour ceux, qui, comme » nous, ont connu d'une manière intime, toutes » les qualités qui distinguaient le cœur si cha- » leureux, l'esprit si cultivé et si bienveillant de » M. Philis.

» Dire ici toute l'affliction que nous causa sa » mort, parler de la mémoire honorée qu'il lais- » sera, c'est exprimer les sentiments de tous.

» La plus grande partie de la vie de M. Philis » a été consacrée au service du pays. Pendant » cinquante années, il a donné tout ce que Dieu » lui avait accordé d'intelligence et de force à » l'examen et à la solution des affaires adminis- » tratives, qui lui étaient soumises, et il l'a fait,

» avec cette sûreté d'appréciation qu'inspirent une
» conscience droite et de fortes études, avec ce
» dévouement que dicte le sentiment du devoir.
» Tour à tour secrétaire général et sous-préfet
» dans plusieurs départemens, il a été partout
» magistrat consciencieux et éclairé; il a obtenu
» partout l'estime qui s'attache à l'homme public
» lorsqu'il la commande par ses actes et par
» l'honorabilité de sa vie privée.

» Appelé depuis peu de temps, par l'âge et les
» fatigues qui l'accompagnent, à la retraite, il
» allait bientôt, nous avions lieu de l'espérer,
» recevoir un témoignage élevé de la satisfaction
» qu'inspiraient ses vieux et loyaux services :
» nous aurions été si heureux de le lui remettre!
» que cette circonstance ajoute encore à la dou-
» leur que nous cause la promptitude avec
» laquelle sa vie s'est brisée!

» A son suprême moment et alors que son
» dernier regard se portait sur sa femme et sur
» son fils, qu'il a tant aimés, une consolation a dû
» pénétrer dans son cœur, c'est la pensée
» qu'avant de le retirer de ce monde Dieu
» lui avait permis de voir son fils entrer dans
» une carrière honorable et y débuter avec dis-
» tinction.

» Nos vœux, Messieurs, l'accompagnent dans

» cette carrière, et il trouvera dans la vie labo-
» rieuse et honorée de son père, les meilleurs
» exemples et les plus puissants encouragemens.
» Adieu, cher ancien collaborateur, reposez en
» paix dans le sein de Dieu, où vous avez été
» appelé par une longue vie de vertus et de
» labeurs : Adieu ! Vos anciens collègues n'ou-
» blieront jamais votre collaboration si intelli-
» gente, si bienveillante, si éclairée, et votre
» ancien préfet conservera le souvenir de cet
» attachement et de ce dévouement à Dieu et au
» devoir, dont vous avez fait preuve toute votre
» vie, et qui constituent l'homme de bien, et ho-
» norent le plus sa vie publique. »

Philis, homme de travail et d'érudition, a laissé d'assez volumineux manuscrits qui, nous devons le souhaiter, ne seront pas perdus pour le public.

Parmi ses travaux de cabinet figurent des traductions d'ouvrages appartenant anx littératures étrangères et une *Histoire de la Provence,* demeurée inachevée. C'était l'œuvre capitale dont s'occupait cet homme laborieux dans ses loisirs; il y rapportait, depuis longues années presque toutes ses études et ses recherches.

Parmi les hommes remarquables de notre époque qui font école dans notre droit adminis-

tratif, et dont Philis étudiait avec passion les ouvrages, nous citerons :

M. Allent auquel le département du Pas-de-Calais s'honore d'avoir donné le jour, dont le talent, alors qu'il n'était que sous-officier d'artillerie, s'était révélé à l'œil perçant de Carnot, et qui, longtemps après, devint l'une des lumières du conseil d'Etat.

M. Henrion de Pensey qui a prouvé par une heureuse et rare exception que les fonctions de conseiller d'Etat ne sont pas incompatibles avec la magistrature.

M. de Gérando, si populaire par sa plume et ses écrits, qui entrèrent dans les palais et sous le chaume, et pour ses institutions de bienfaisance.

M. Macarel, âme élevée, esprit éminent, armé, dans ses travaux, de la rigide opiniâtreté du bénédictin, cœur généreux étranger à tout favoritisme, supérieur à toutes les intrigues, homme de bien par excellence, et qui, pendant 20 ans, membre du conseil d'Etat, y mit en pratique la triple science d'administrateur économe, de financier consommé et d'organisateur habile.

Inspirés par les ouvrages de ces hommes remarquables à tant de titres, Philis composa plusieurs écrits sur le droit *administratif* et no-

tamment des dissertations sur la *compétence* et la *procédure* en matière de *travaux publics*.

Les archives de notre Académie se sont enrichies de différens travaux sortis de la plume de Philis.

De 1821 à 1831 il fut notre collègue, et, à cette dernière époque il était notre président.

Pendant ces dix années, assidu à nos séances, il eut occasion de traiter bon nombre de questions de science et d'économie politique.

Nous citerons:

1° Des considérations sur la *statistique* du département du Pas-de-Calais (1826).

2° Des réflexions sur les *connaissances physiques* des anciens et sur la marche des connaissances humaines (1826).

3° Un mémoire sur la durée des arbres en général et sur celle de l'olivier en particulier. (1826).

4° Un rapport fort remarquable fait en 1827, sur cette question, que l'Académie avait mise au concours : « Quel est le genre d'éducation la plus » convenable aux femmes et la plus propre à les » rendre aptes à leur destination de mères de » famille. »

5° Des *aperçus* fort savans sur les *monnaies obsidionales* et spécialement celles frappées à

Mayence en 1793 et à Anvers en 1814 (1827).

6° Des *considérations* sur la concurrence des canaux et des chemins de fer en Angleterre (1827).

7° Un travail intéressant *sur les prisons* à l'occasion de cette question posée par l'Académie en 1829 : « Quelles sont les améliorations dont serait » susceptible le régime des prisons dans le dé- » partement du Pas-de-Calais. »

8° Enfin, un *discours* plein de mérite, bien écrit et bien senti, que Philis a prononcé comme président de notre Académie, le 31 décembre 1831, dans lequel il a, avec bonheur, développé cette pensée « les lettres aiment la » liberté. Sans la liberté la pensée se comprime, » s'altère et dégénère en une formule servile qui » égare. »

On retrouve dans tous les écrits de Philis la simplicité et la netteté qui caractérisaient son esprit essentiellement judicieux. En les lisant, on voit que son cœur a toujours palpité au nom de la liberté, qu'il regardait comme la source du bonheur de la société française, parce qu'elle la soustrait à l'empire tyrannique des volontés, pour la soumettre au joug salutaire des lois.

J'ai rempli la tâche que m'imposait ma vieille amitié pour Philis.

Par un point du moins cette tâche était douce ; car, en repassant cette longue carrière d'un homme de bien, je n'y ai rencontré que des exemples de vertus domestiques, de travail et de devoirs publics consciencieusement remplis.

DISCOURS DE RÉCEPTION

PRONONCÉ A L'ACADÉMIE D'ARRAS,

dans la Séance publique du 19 Mai 1853,

PAR

M. DE LINAS,

Membre Résidant.



MESSIEURS,

En venant prendre, au milieu de vous, la place qu'une trop grande indulgence m'y a fait obtenir, je me trouve sollicité par deux impressions contraires, l'une résulte du juste orgueil qu'on éprouve toujours à se voir accueilli au foyer de la science par les hommes les plus éminents d'une cité, l'autre est la certitude profonde de

mon infériorité relative; que peut, en effet, au sein d'intelligences synthétiques et généralisatrices, d'historiens, de jurisconsultes, de naturalistes, de littérateurs, nourris de fortes études et se retrempant, chaque jour, dans les travaux sérieux nécessités par leurs professions ou leurs goûts, un esprit timide, tout d'analyse et de détail, n'aimant et ne recherchant que les petites choses, et par suite n'obtenant que de minces résultats, quand il en obtient ? Ce que peut cet esprit, Messieurs, vous le comprenez de reste, l'équivalent de rien, des notes éparses, quelques dessins enfouis au fond d'un portefeuille: et ce qu'il a de mieux à faire, introduit dans votre docte assemblée, c'est d'écouter en silence vos enseignements et vos leçons.

Cependant, Messieurs, puisqu'un usage respectable veut qu'à l'heure solennelle où l'on consacre son admission parmi vous, chaque récipiendiaire soit appelé à prendre la parole et à vous entretenir, sinon de lui-même, du moins de ses principales occupations, permettez-moi de dire ici quelques mots d'une science vers laquelle m'ont toujours entraîné des sympathies à la fois vives et durables, j'ai nommé l'iconographie du moyen-âge.

Les premières manifestations de l'art chrétien

furent incontestablement enfantées dans l'obscurité des catacombes : soit qu'au milieu des persécutions, soit qu'après la conversion de Constantin [1], des mains trop souvent inhabiles aient couvert de signes et de figures allégoriques les tombes des martyrs, les parois et les voûtes des chambres sépulcrales, il demeure néanmoins ce fait acquis à l'étude, que ces ébauches imparfaites sont des monuments primitifs, échelons inférieurs qu'il faut gravir avant d'atteindre le grandiose de *Giotto* et d'*Orcagna*, ou la sublimité naïve du *Beato Angelico*, et que les siècles ont épargnés, pour fournir à la posterité d'utiles renseignements.

L'Église, Messieurs, a toujours entouré d'un immense respect les usages nés avec elle; il ne semble donc pas extraordinaire, qu'en dépit du mouvement qui entraîna les artistes vers Byzance à la suite des empereurs, l'habitude d'orner de peintures l'intérieur des basiliques se soit introduite en France vers la fin du IVe siècle

[1] Bosio; Aringhi, *Roma Subterranea;* Boldetti, *Osservazioni soprà i cimeterii,* et Raoul-Rochette, *Discours sur l'origine*, etc., *des types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme ;* soutiennent la première opinion : Emeric David, *Discours sur la peinture*, etc. ; est de l'avis opposé et allègue en faveur de son système des preuves très fortes.

ou le commencement du ve [1]; les Pères, d'ailleurs, voulaient que ces images fussent le livre des ignorants, aussi les plus hauts personnages encourageaient-ils les peintres, ne dédaignant pas quelquefois de tenir eux-mêmes le pinceau [2]: Gondebaud, fils méconnu de Clotaire Ier, décora de sa propre main une foule de chapelles et d'oratoires, ce que, par parenthèse, ses Leudes ne manquèrent pas de lui reprocher énergiquement, un jour qu'il leur prit fantaisie de le couronner; Charlemagne convertit en loi la coutume de représenter l'histoire sainte sur les murailles des temples; Anségise, abbé de Fontenelle, de Luxeuil et de Saint-Germer, fit venir Madalulphe, chanoine de Cambrai, pour illustrer de scènes coloriées les cloîtres de ses monastères, et plus tard, en 1025, le synode d'Arras proclama de nouveau que les images tracées dans les monuments pieux étaient le *livre des illettrés* [3].

Je terminerai là ce genre de citations, Messieurs, elles pourraient m'entraîner trop avant; me bornant donc à vous indiquer de loin la sculpture et l'architecture grandissant à côté de

[1] Alfred Michiels, *Histoire de la Peinture.*
[2] Idem, *ibidem.*
[3] Alfred Michiels, *Histoire de la Peinture.*

la peinture, pour la dépasser d'abord et se retrouver ensuite au même niveau, les vitraux coloriés remplissant dès le XII[e] siècle, les églises de leurs splendides reflets, l'influence des croisades transformant la société et poussant l'art vers des aspirations nouvelles, cet art chrétien enfin, arrivé au plus haut point de perfection, s'amoindrissant par degrés, pour aboutir à la révolution païenne, qu'une déplorable habitude fait encore appeler *Renaissance*; je ne mentionnerai plus qu'un seul de ces puissants et modestes génies, honneur de leur époque, et dont la science moderne parvient à grand'peine à enregistrer les noms moins connus que leurs œuvres, et, si j'en parle, c'est que, suivant toute probabilité, notre cité lui donna naissance, *Mathias d'Arras* [1], architecte sculpteur, jeta en 1343 les fondements de la cathédrale de Prague, et suivit la construction de ce magnifique édifice jusqu'à sa mort, arrivée en 1352.

J'ai hâte, en outre, d'aborder l'iconographie proprement dite.

La peinture, la sculpture et l'architecture ont toujours été la plus haute expression de la pen-

[1] *Le moyen-âge et la Renaissance*, article *Sculpture*, par J. Duseigneur, statuaire.

sée humaine rendue matérielle et palpable, mais les productions dues à ces arts, adhérentes pour la plupart au sol qui les avait vues éclore, n'étaient accessibles qu'aux populations voisines ou à des voyageurs privilégiés; une double invention née au xve siècle, à peu d'années de distance, permit de multiplier et de répandre à un grand nombre d'exemplaires, soit les copies d'un chef-d'œuvre, soit les propres inspirations du dessinateur; la découverte de la gravure sur bois et sur métal est donc le véritable point de départ pour l'étude moderne des monuments figurés.

Cette étude, il faut en convenir, Messieurs, se montra dès les premiers temps consciencieuse et forte, tant à l'égard de l'antiquité païenne que des artistes contemporains, mais, chose bien pénible à constater, elle fut d'une inconcevable faiblesse vis-à-vis des *tailleurs d'ymaiges*, des *massons* et des *enlumineurs* du moyen-âge; qu'on examine en effet les immenses travaux d'Alemanni [1], Ciampini [2], Molanus [3], Félibien [4], Bernard de Montfaucon [5], et ceux plus modernes de

[1] *Syntagma de parietinis Lateranens. restitutis à card. Barberino.*
[2] *Vetera monumenta.*
[3] *Historia imaginum sacrarum.*
[4] *Histoire de l'Abbaye de Saint-Denis.*
[5] *Diarium italicum : Monuments de la monarchie française.*

Gori [1], d'Agincourt [2], Millin [3], et surtout des Bollandistes [4] : quelles gravures ces maîtres de la science ont-ils données pour accompagner leurs textes, trésors d'érudition et souvent de critique? Autant celles qui se rattachent à l'archéologie grecque ou romaine sont traitées chez eux avec soin et complaisance, autant les monumens nationaux sont négligés et rendus avec un déplorable laisser aller. Les artistes des deux siècles qui ont précédé le nôtre, ne comprenaient rien à ce dessin raide en apparence, mais dont la majesté naïve égale, s'il ne les surpasse les résultats d'un art plus avancé ; ils dédaignaient ces compositions dont la simplicité touche parfois au vulgaire, et, ne pouvant se résoudre à reproduire intégralement les modèles placés sous leurs yeux, ils les corrigeaient, ou, comme on disait alors, ils les *poëtisaient*, inventant ainsi de gaîté de cœur les figures informes et disgrâcieuses dont sont peuplés les *Monuments de la Monarchie française*, les *Acta Sanctorum*, les *Sigilla Comitum Flandriæ* [5], les *Antiquités nationales* et tant

[1] *Thesaurus veterum diptychorum.*
[2] *Histoire de l'Art depuis son origine jusqu'à la Renaissance.*
[3] *Antiquités nationales. Voyages dans le midi de la France.*
[4] *Acta sanctorum.*
[5] Par Olivier de Vrée ou Vredius.

d'autres ouvrages remarquables à plus d'un titre. Quelle joie cependant, Messieurs, pour l'archéologue désireux d'apprendre et de comparer, si les graveurs chargés d'illustrer une multitude de livres enfantés dans les veilles d'hommes aussi savans que laborieux et féconds, avaient voulu ou su copier rigoureusement ces châsses, ces vases sacrés, ces statues, ces tableaux, ces édifices à jamais disparus, et dont leur œuvre seule peut donner une idée au pieux investigateur du passé qui la compulse.[1]

C'est à notre époque que se trouvait réservé l'insigne honneur d'imprimer à l'iconographie du moyen-âge, l'heureuse direction qu'elle a prise et dans laquelle nous lui voyons faire tous les jours des progrès aussi nombreux que rapides: Après Alexandre Lenoir[2], qui au sortir de la tourmente révolutionnaire osa glorifier officiellement l'art chrétien de nos aïeux, le pa-

A la liste des iconographes du XVI[e] siècle, il faut ajouter le nom de Jean L'Heureux ou Macaire, né à Gravelines, vers 1551, mort chanoine d'Aire en Artois, le 11 juin 1614. Cet auteur écrivit à Rome un traité intitulé : *Hagioglypta sive picturæ et sculpturæ sacræ antiquiores, præsertim quæ Romæ reperiuntur, explicatæ etc.* Le mss. encore inédit, appartient depuis 1841 au savant M. Le Glay.

[2] *Atlas historique des arts en France.*

tient et consciencieux Willemin [1], après Willemin, MM. du Sommerard [2], Mérimée [3], Didron [4], Albert Lenoir [5], Lassus [6], de Montalembert [7], Louis Perret [8], de Caumont [9], et enfin, au-dessus de tous, les deux savants auxquels nous devons les *Mélanges d'Archéologie* et le livre le plus prodigieux des temps modernes, les *Vitraux de la Cathédrale de Bourges;* chacun de vous, Messieurs, a reconnu les PP. Cahier et A. Martin, et certes quand on examine attentivement dans tous ses détails ce colossal volume, on est en droit de se demander comment une vie ordinaire peut suffire à l'exécution, même matérielle, d'un semblable travail, cependant, il faut l'espérer, ces artistes érudits sont encore bien éloignés du terme de leur carrière et de leurs publications.

Je vous ai entretenus, Messieurs, de ce qui

[1] *Monuments français inédits.*

[2] *Les arts au moyen-âge.*

[3] *Peintures de Saint-Savin.*

[4] *Iconographie chrétienne ; Annales archéologiques.*

[5] *Statistique monumentale de Paris ; instructions du comité des Arts et Monuments.*

[6] *Monographie de la cathédrale de Chartres.*

[7] *Monuments de la vie de Sainte-Elisabeth de Hongrie.*

[8] *Catacombes de Rome.*

[9] *Cours d'Antiquités ; Bulletin monumental ; etc.*

était fait, et j'ai abrégé à dessein, pour ne pas abuser de votre bienveillance, permettez-moi maintenant de vous parler un peu de ce qui reste à faire; on a beaucoup écrit, beaucoup dessiné, beaucoup gravé, on formerait une bibliothèque nombreuse avec les ouvrages édités depuis vingt ans sur la matière : Eh bien! cette avalanche de mémoires et de traités spéciaux se réduit pour ainsi dire à rien, si on la compare à ce qu'il faudrait encore exécuter. Le P. Martin a donné les châsses d'Aix-la-Chapelle et de St-Taurin d'Evreux, un modeste et laborieux artiste [1] grave en moment celle de St-Eleuthère de Tournay dont il a lui-même dessiné toutes les parties, mais il demeure peut-être vingt châsses aussi belles à décrire; le Gouvernement publie avec un luxe remarquable les monographies des cathédrales de Noyon et de Chartres, mais cent églises en France méritent à divers titres qu'on leur fasse le même honneur, et, à supposer que tous les monuments de pierre et de métal debout sur le sol ou épars dans les collections de l'Europe fussent décrits et publiés, ne trouverait-on pas

[1] M. Léon Gaucherel, membre de la commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, a déjà exécuté un grand nombre de planches pour la *statistique* de notre département.

encore une mine inépuisable pour l'étude, en parcourant les nombreux manuscrits de nos bibliothèques? ici, les noms de MM. A. de Bastard [1] et Ferdinand Séré [2] me viennent naturellement à l'esprit; dans deux ouvrages bien différents de formats et de prix, ils ont mis au jour une faible partie de cette innombrable série de petits tableaux, véritable Herculanum où l'on rencontre enfoui sous une poussière vénérable, l'état religieux, militaire et civil des siècles passés: batailles, siéges, repas, tournois, ameublements, cérémonies ecclésiastiques, la chromolithographie en donne une idée exacte, mais malgré soins et dépenses, le sujet est à peine effleuré, et vous le croirez facilement en pensant qu'un manuscrit grec [3] de la bibliothèque impériale renferme à lui seul une multitude de miniatures relatives aux usages du IXe siècle et qu'un autre volume de la collection municipale d'Arras [4] offre en 350 dessins coloriés, la mise

[1] *Peintures et ornemens des manuscrits,* grand in-folio.

[2] *Le moyen âge et la renaissance,* in-4°.

[3] *Commentaires de Grégoire de Nazianze* (Gr. n° 510), Ce mss., format grand in-folio, se trouve malheureusement dans un état de dégradation qui en rend la communication difficile.

[4] Mss. n° 625. — Voir le rapport fait par M. Ch. Magnin, de l'Institut. *Bulletin des comités historiques,* 1851, page 197.

en scène complète de deux drames ou mystères du moyen âge ; un champ si fertile en découvertes journalières reste donc à peu près aussi inexploité que la question des anciens vêtements sacerdotaux, source neuve et féconde à laquelle Welby Pugin [1] et le docteur Rock [2] en Angleterre, le R. P. A. Martin [3] en France ont commencé tout récemment à puiser.

Je ne veux pas abuser de votre patience déjà bien éprouvée, Messieurs, en prolongeant cette aride nomenclature en désaccord, je le crains, avec les usages académiques ; mais qu'il ait des idées plus ou moins heureuses, qu'il sache les revêtir d'un style plus ou moins brillant, nul homme ne peut s'aventurer sans danger hors du cercle de ses études et de ses connaissances ; je vous ai dit pour mon propre compte le but vers lequel tendaieut les unes, le genre auquel appartenaient les autres, et, si ce n'est pas chez moi une présomption trop grande, je viendrai çà et là dérober quelques minutes à vos séances hebdomadaires pour vous entretenir de mes explorations dans le domaine du passé ; souvent, j'en ai peur,

[1] *Glossary of ecclesiastical ornament and costume.*

[2] *Hierurgia ; the church of our fathers.*

[3] *Mélanges d'archéologie*, tomes II et III.

ces communications vous paraîtront dénuées d'intérêt, néanmoins vous m'excuserez, je l'espère, en songeant à ceci, que les antiquaires sont de tout point semblables à certains vieillards radoteurs, qui, ayant passé la plus grande partie de leur existence à voir, veulent en employer le reste à raconter ce qu'ils ont vu.



DISCOURS

de

M. LECESNE,

lors de sa réception

A L'ACADÉMIE D'ARRAS.

---

19 Mai 1853.

MESSIEURS,

S'il est une pensée utile, c'est celle qui met les idées en contact pour en faire jaillir la lumière; s'il est une association légitime, c'est celle du savoir contre l'ignorance. Cette pensée vous l'avez réalisée avec bonheur, cette association vous l'avez rendue féconde en heureux résultats. C'est une grande satisfaction pour vous; c'est une sé-

rieuse responsabilité pour ceux que vous appelez à participer à votre œuvre. Aussi, en venant siéger au milieu de vous, le premier sentiment que j'éprouve est celui de mon insuffisance. Vous, qui comptez dans votre sein tant d'hommes remarquables par leur science et leurs talents, vous avez daigné jeter les yeux sur moi et me chercher dans mon obscurité : je suis profondément touché de cette faveur, mais je crains de n'en être pas digne. Pour occuper une place à côté de ces doctes explorateurs des secrets de la nature, de ces patients archéologues, qui ont reconstitué pièce à pièce l'histoire locale, de ces littérateurs habiles, qui entretiennent avec soin le feu sacré des bonnes traditions, il faut une capacité supérieure que je ne me reconnais nullement.

Ce qui ajoute encore à mes scrupules, c'est la réputation de l'homme honorable auquel je succède. L'abbé Fréchon était illustre entre tous. Ses qualités éminentes et son vaste savoir l'avaient élevé, parmi vous, à une haute position. Prédicateur distingué, théologien intelligent, érudit profond, il devait être remarqué partout où le vrai mérite est estimé à sa juste valeur. Chargé, jeune encore, d'un enseignement important, il avait su donner à ses leçons un attrait

tout particulier, et s'était concilié l'approbation de tous ses auditeurs.

Pour récompenser les services qu'il avait rendus à la religion et à la science, le vénérable prélat, que nous regretterons longtemps encore, l'avait promu aux honneurs du canonicat. Il s'y fit remarquer par ses vertus autant que par ses talents, et, sans qu'il eût jamais rien fait pour rechercher la faveur populaire, il était universellement connu et respecté. Aussi, quand des jours difficiles se levèrent pour la France, quand on put craindre que la société ne fût en péril, quand il fallut que les honnêtes gens de toutes les opinions se serrassent pour faire tête à l'orage, l'abbé Fréchon fut enlevé à ses études, et reçut de ses concitoyens l'honorable et périlleux mandat de les représenter et de les défendre.

C'est que tout le monde rendait hommage à la fermeté de son caractère. Sous des dehors modestes il cachait une âme fortement trempée, un esprit droit et honnête qui ne connaissait que le devoir. Avec de pareilles dispositions on ne s'élève peut-être pas au premier rang, mais on ne s'abaisse jamais. C'est ce qui est arrivé à l'abbé Fréchon. Dans les conjonctures délicates où il s'est trouvé il n'a jamais rien perdu de son indépendance, et il a toujours surésister aux cla-

meurs des partis, comme à l'influence du pouvoir.

Rentré dans la vie privée, il avait repris ses occupations favorites; il se retrouvait avec bonheur au milieu de ses livres, dans ce séminaire dont il s'était fait un sanctuaire d'étude et de méditation; il vous avait rendu le précieux concours de ses lumières, et se proposait de s'associer avec zèle à vos utiles travaux, quand la mort est venue l'enlever inopinément au milieu d'une carrière si pleine. Ce fut un coup bien cruel pour ses nombreux amis! Tout ce qui avait un cœur droit lui donna des larmes: c'est de lui qu'on peut dire avec le poète latin:

« *Multis ille bonis flebilis occidit.* »

En présence de tant de mérite vous aviez certainement reconnu combien j'étais peu fait pour recueillir un pareil héritage; car ce ne sont pas quelques travaux historiques, qui n'ont pas vu le jour et que vous avez devinés, qui auraient pu tout seuls me recommander à vos suffrages. Mais vous avez voulu honorer en moi la science à laquelle j'ai consacré mes études. Expliqué de cette manière, votre choix a une signification qui sera comprise et approuvée de tous.

Cet hommage rendu à l'histoire montre com-

bien vous avez l'intelligence des besoins et des goûts de notre époque. Car ce qui convient dans un temps ne convient pas dans un autre. Aux périodes de jeunesse la poésie et l'enthousiasme, aux périodes de maturité l'histoire et l'érudition. Loin de moi la pensée de vouloir médire de notre siècle! Je sais qu'en beaucoup de choses nous valons mieux que nos pères; mais il faut pourtant reconnaître que le monde se fait vieux; et c'est cette vieillesse même qui me paraît essentiellement favorable aux études historiques. Les vieillards aiment à raconter, les sociétés qui ont longtemps vécu doivent aimer à se souvenir. Dans leur première ardeur, les peuples, comme les individus, se laissent emporter par la fougue de leurs pensées: ils ne réfléchissent pas, ils agissent. Mais quand l'âge vient, l'effervescence se calme et la réflexion commence. Ces dispositions se remarquent aussi bien dans les choses de l'intelligence que dans celles de la vie. Faire entendre la voix sévère de la raison à des imaginations neuves et ardentes, c'est s'exposer à n'être pas compris, c'est aller en sens inverse des idées humaines; parler le langage des passions à des intelligences mûries par le temps et par la réflexion, c'est prodiguer des trésors inutiles, c'est jeter du feu sur de l'eau.

Dans tous les temps, la marche des esprits a suivi cet ordre naturel. Homère et Hésiode brillent de tout leur éclat, alors que les hommes encore enfants ne comprennent que les chants des poètes et les inspirations lyriques. Thucydide et Xénophon écrivent dans un temps, où la Grèce, éclairée par une longue pratique de l'existence, pouvait entendre les conseils de l'expérience, et les leçons de l'histoire. Tacite, qui, suivant la belle expression de Chateaubriand, vient après les tyrans, comme le remords après le crime, [1] paraît dans un temps, où le génie de Virgile et d'Horace ne trouvait plus que de pâles imitateurs. Avec sa morale sévère, son style concis, ses pensées profondes, ses réticences calculées, il aurait été mal à l'aise, à une époque d'entraînement et d'inspiration. Il fallait que l'univers romain eût passé par toutes les vicissitudes des révolutions, qu'il eût été à la merci des Empereurs, pour comprendre tout ce qu'il y avait de portée dans ces appréciations sublimes et ces tableaux émouvants. En Angleterre Shakespeare et Milton signalent l'origine du mouvement intellectuel; Hume, Gibbon et Robertson représentent un état plus avancé.

[1] Études historiques, 1er discours.

De même en France, le siècle de Louis XIV, qui eut tant de genres de mérites, ne développa que faiblement le goût des études historiques. Un puissant génie y trace, il est vrai, un sillon de lumière, dans une revue universelle de l'humanité, mais son appel reste sans écho. On avait trouvé un maître, il manquait des disciples. Au milieu des splendeurs de ce règne, au moment, où la France enfantait des merveilles, où l'Europe étonnée s'inclinait devant l'ascendant de nos armes et de notre civilisation, il n'y avait pas de place pour les tranquilles études de l'histoire. Le présent avait trop d'attrait pour qu'on songeât à autre chose. L'esprit de critique, la patiente investigation des sources, la recherche assidue de la vérité n'étaient pas encore en honneur. On se préoccupait plutôt de la forme que du fond. C'est que le génie français, entraîné par les illustres modèles qui lui montraient la route, ne s'appartenait plus en propre et n'avait pas même le temps de réfléchir. Lorsque Corneille retrouvait des pensées toutes romaines, lorsque Racine faisait vibrer les cordes les plus délicates de la sensibilité, lorsque Molière sondait tous les replis du cœur humain, les esprits étaient absorbés par ces grandes influences, et il eût été impossible de leur imprimer une autre

direction. Alors l'admiration et la louange étaient partout, la discussion et l'analyse ne se trouvaient nulle part: on chantait le passage du Rhin, on s'écriait:

Grand Roi, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire.

On ne se demandait pas si tout ce que l'on voyait avait ses causes dans le passé et aurait ses effets dans l'avenir.

De nos jours les dispositions sont tout autres. On se laisse moins séduire par l'éclat que par l'utilité. On ne recherche plus ce qui brille, mais ce qui rapporte. Quand le temps est si précieux, on ne le dépense plus dans les jeux brillants de l'esprit, on veut que les travaux de l'intelligence aient aussi leur côté pratique. C'est pour cela que l'histoire est devenue d'un usage général, et qu'elle a été acceptée comme une transaction entre les tendances prosaïques de l'époque et les illusions décevantes des âges antérieurs. Ainsi favorisée par l'opinion publique, cette reine du monde, suivant Pascal, elle a rendu des services signalés, et promet de fournir encore une carrière brillante. Des résultats importants ont été le fruit de ses patientes recherches et de ses appréciations judicieuses. Les Lingard et les Hallam en Angleterre, les Niebuhr et les Ancillon en

Allemagne, les Guizot et les Augustin Thierry en France ont ouvert une voie nouvelle aux études historiques, et ont montré tout ce qu'il y avait à récolter dans ce champ fertile, en suivant la méthode de la vérité et de l'examen. Sans doute nous n'avons pas encore un Tite Live, mais nous voyons paraître de toute part des œuvres de talent et d'érudition, qui portent la lumière dans les questions les plus obscures et proposent les solutions les plus heureuses et les plus inattendues. Si la science de l'histoire a perdu en concentration, elle a gagné en développement; elle n'est plus le privilége de quelques intelligences d'élite, ou de quelques moines aussi savants que modestes: on peut la cultiver avec succès, sans être un Montesquieu, ou un bénédictin.

Il est honorable pour notre siècle d'avoir placé à un si haut degré d'estime cette branche importante des connaissances humaines. En popularisant ces doctrines, en les faisant entrer dans l'éducation générale et dans les nécessités de l'instruction, il a eu le mérite de reconnaître les principes féconds qu'elle renferme et les déductions précieuses qui en découlent. Rien en effet n'est d'une application plus actuelle que l'histoire. A une époque, qui a proclamé l'admissibilité de

tous à tout, il n'y a pas d'étude plus profitable et plus instructive.

Bossuet a dit : « Si vous voulez savoir ce qui » fera du mal aux siècles futurs, regardez ce » qui en a fait aux siècles passés [1]. » Cette sage maxime devrait être la règle de conduite de tous les gouvernements. Il y a bien peu de circonstances politiques, qui n'aient des analogies et des similitudes dans les âges antérieurs. En consultant avec soin les annales des nations, on découvre que les faits, qui paraissent les plus extraordinaires, se sont déjà produits dans le monde, et ont reçu des solutions connues. En effet, l'humanité roule sans cesse dans un même cercle, qu'il ne lui est pas donné de franchir : elle peut, par son génie, étendre le rayon de sa puissance, elle ne peut jamais élargir démesurément sa sphère d'action, ni se jeter dans les profondeurs de l'infini. Le travail des siècles, c'est le rocher de Sisyphe qui revient continuellement à son point de départ. Aussi l'histoire abonde en leçons qui peuvent s'appliquer aux situations les plus variées. C'est un grand livre, où sont enregistrés tous les succès et toutes les chûtes, toutes les vérités et toutes les erreurs, toutes les perfections et tous les défauts : c'est, à propre-

[1] Politique tirée de l'Écriture sainte, livre v, 7e proposition.

ment parler, la science du bien et du mal. On y trouve des enseignements dans la fortune, des consolations dans le malheur ; les plus grandes prospérités y contemplent des splendeurs tout aussi éblouissantes, les misères les plus profondes, des revers tout aussi lamentables. L'homme d'État devrait sans cesse recourir à ce guide fidèle; il y puiserait des conseils utiles et désintéressés. Tandis que tout ce qui l'entoure est suspect de condescendance et d'aveuglement, l'histoire seule ne fléchit point le genou devant lui : elle est sévère comme un maître, inflexible comme le destin, exacte comme la vérité. Si l'on savait lire dans ce vaste recueil des événements de tous les temps et de tous les lieux, on ne trouverait plus rien d'imprévu, rien d'insolite, rien d'accablant; on ne se laisserait pas éblouir par le succès; car tout est néant dans les grandeurs humaines, et la réaction accompagne toujours les mouvements désordonnés; on resterait insensible à ces grands changements politiques qui remplissent la multitude de terreur et d'admiration; car, pour un esprit éclairé, les vicissitudes des empires ont leurs raisons et leurs nécessités ; elles n'arrivent que par un concours de circonstances régulières, elles se succèdent dans un ordre certain et inévitable.

Pour savoir beaucoup il faut avoir beaucoup retenu et comparé. La science ne se forme que par la mémoire et l'examen. Si l'on pouvait se souvenir de tous les faits accomplis, si l'on pouvait les grouper dans leur ensemble, les approfondir, les analyser, quels secours ne trouverait-on pas dans cette connaissance universelle des hommes et des choses? C'est ce travail si ardu et si compliqué que l'histoire exécute. Ce que la mémoire la plus prodigieuse ne suffirait pas pour retenir, ce que les facultés intellectuelles les plus complètes ne pourraient embrasser, elle le conserve avec soin et le classe avec méthode. Dans cet immense dépôt, tout ce qui est digne d'intérêt est admis, rien n'est oublié, rien ne peut disparaître. Dès qu'un événement a reçu la consécration de l'histoire, il reste à la disposition de la postérité pour lui servir d'enseignement et de règle. Par ce moyen, les titres de l'humanité ne peuvent jamais être perdus, les distances se rapprochent, tous les temps se lient et s'enchaînent. Service immense qui nous permet de pénétrer dans les mystères les plus obscurs, et d'embrasser d'un seul coup d'œil l'immensité des siècles!

S'il est vrai qu'il n'y ait rien de nouveau sous le soleil, les errements de la politique doivent se

ressembler partout. On peut modifier la manière de gouverner les hommes, on ne peut la changer entièrement. Aussi, trouve-t-on, dans l'histoire, des conseils pour toutes les situations de la vie des peuples. Aux États démocratiques l'exemple d'Athènes indiquera perpétuellement ce qu'il faut rechercher et ce qu'il faut craindre. Nulle part on ne voit briller plus de gloire et de splendeur; nulle part les grands hommes ne furent plus nombreux et les grandes actions plus éclatantes. Dans tous les siècles on répètera avec enthousiasme les noms de Miltiade, d'Aristide, de Thémistocle et de Périclès; tant que l'amour de la patrie aura du retentissement dans le cœur humain, le souvenir de Marathon et de Salamine commandera le respect et l'admiration. Cette haute fortune montre ce qu'on peut attendre du sentiment national bien dirigé. Mais aussi que d'écueils à éviter, que de catastrophes à prévoir! C'est le gouvernement de la place publique avec toutes ses excitations et tous ses inconvénients; ce sont les affaires les plus graves jugées par une multitude ignorante; ce sont les intrigues des ambitieux, les manœuvres des partis, toutes les influences mauvaises; c'est l'abus de la parole, le règne exclusif des orateurs, le triomphe des passions sur la raison. Sous ce ré-

gime, les bons citoyens sont persécutés, l'État dépérit, la liberté succombe, Socrate boit la ciguë, et Philippe gagne la bataille de Chéronée.

De même pour la royauté, si on la considère dans son expression la plus glorieuse et la plus complète, dans la forme française, on y trouve les enseignements les plus utiles. D'abord circonscrite au commandement d'une tribu barbare, elle grandit avec Clovis et s'élève avec Charlemagne, au point de restaurer l'empire des Césars. Mais la réaction féodale ne tarde pas à l'atteindre, et suscite Hugues-Capet. Alors le Roi n'est plus que le représentant de l'aristocratie, le chef des seigneurs, (*primus inter pares*). Dans cette situation subordonnée, la royauté s'efforce de sortir de tutelle et engage avec la noblesse cette lutte qui doit durer si longtemps. Philippe-Auguste, saint Louis et Philippe-le-Bel dominent la féodalité, Louis XI la décime, François Ier la contient, Richelieu l'anéantit. Enfin Louis XIV paraît et fait triompher complètement le principe monarchique. Tout s'incline devant la volonté d'un seul, et la royauté peut dire avec orgueil : « L'État, c'est moi. » Mais elle se perd par son exagération même. Une force qu'on soupçonnait à peine, la force populaire, se produit tout à coup : elle attaque ce colosse aux pieds d'argile

et renverse en un jour l'œuvre de quatorze siècles.

L'histoire n'est pas seulement utile aux gouvernements, elle l'est aussi à la morale. Tacite lui attribue pour principale mission de glorifier la vertu et de faire trembler le vice [1]. Cette mission est belle, elle peut avoir les plus heureuses conséquences. Y a-t-il en effet un plus grand encouragement au bien, que l'espérance d'une réputation bonne et durable? Y a-t-il un supplice plus poignant, pour la perversité, que l'animadversion publique ? Si l'on pouvait faire le mal sans que personne le sût, les mauvais instincts l'emporteraient bien souvent. Mais la honte qui doit résulter d'une action coupable est un frein qui arrête l'homme sur la pente fatale, où ses passions l'entraînent. Néron, encore incertain entre les souvenirs d'un passé sans tache, et les excitations sanguinaires de sa nature, s'écrie dans Racine :

> Mais de tout l'univers quel sera le langage ?

C'est en effet ce qui doit surtout préoccuper celui qui fixe l'attention générale et qui sait

[1] Præcipuum munus annalium reor ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque, ex infamiâ et posteritate metus sit. (Annales, livre III, § 65.)

l'immense retentissement que ses crimes ne pourront manquer d'avoir. Cette crainte qui agit sur l'âme même d'un Néron, quelle impression ne doit-elle pas faire sur les autres hommes ? Car il se rencontre bien peu d'Érostrates qui demandent à l'infamie une triste célébrité.

L'histoire est donc la dispensatrice impartiale de la louange et du blâme ; c'est elle qui conserve le souvenir de tous les crimes et qui apprend à les détester. Rien ne peut échapper à la sévérité de ses jugements ; ceux qu'elle a marqués du sceau de sa réprobation subissent ici-bas une malédiction perpétuelle. Les crimes de Denys, les proscriptions de Sylla et de Marius, les excès des triumvirs, la tyrannie de Tibère, les folies de Caligula passeront d'âge en âge jusqu'à la postérité la plus reculée. Toutes les fois qu'une mauvaise action se commet dans le monde politique, elle se grave d'une manière ineffaçable dans les annales de l'humanité, et, suivant l'expression d'un poète :

L'équitable histoire se soulève
Contre l'iniquité du temps.

La philosophie montre l'homme tel qu'il devrait être, l'histoire le montre tel qu'il est. Où trouver en effet une expression plus exacte de toutes les passions, une représentation plus vraie

de tous les mouvements de l'âme? Quand on étudie avec soin les grands modèles, que l'histoire livre à nos méditations, on apprend à juger les hommes mieux qu'on ne le ferait dans un traité de morale. Sous ce rapport, Plutarque est un guide précieux pour tous ceux qui veulent descendre dans les secrets du cœur humain, et y puiser des leçons applicables à la conduite de la vie. Ses héros posent devant la postérité pour l'instruction générale ; ils pensent, parlent et agissent dans toute la sincérité de leurs caractères : c'est la nature prise sur le fait. Aussi que d'enseignements dans ces portraits si artistement peints! Les grands hommes de la Grèce et de Rome y sont reproduits avec toutes leurs qualités et tous leurs défauts; on assiste à leurs pensées les plus intimes, on découvre le mobile de toutes leurs actions; on les connaît mieux, qu'ils ne se sont connus eux-mêmes.

Au point de vue psychologique, l'histoire peut donc rendre les plus grands services. Elle met à nu le fond des consciences, elle retrace tous les sentiments bons ou mauvais, elle offre l'analyse la plus complète et la plus fidèle des vertus et des vices. Ses appréciations doivent nécessairement contribuer au perfectionnement social et à l'amélioration des mœurs.

Un autre mérite de l'histoire, c'est l'intérêt qu'elle présente. Rien n'est plus émouvant que les récits qui la composent, rien n'est plus capable d'attirer l'attention que les vicissitudes dont elle conserve le souvenir. Tel est l'attrait tout particulier qui s'attache à ses tableaux que le roman moderne lui a emprunté ses situations les plus saisissantes. Citer Walter-Scott, c'est indiquer tout le parti qu'on peut tirer de l'histoire dans les œuvres de l'imagination. En effet, les hommes sont surtout frappés de ce qui est réel et positif; pour faire impression sur leur esprit, il faut parler à leur raison : ils veulent le possible jusque dans l'extraordinaire.

L'histoire remplit parfaitement ces conditions qui semblent d'abord s'exclure. Y a-t-il un spectacle plus grand et plus beau que celui des évènements humains ? Sans parler des détails qui offrent à chaque pas des richesses inépuisables, quel magnifique tableau se déroule à nos regards, lorsque nous examinons la généralité des faits qui composent les annales des nations ! C'est d'abord la civilisation qui paraît à l'Orient, pour commencer le tour du monde; c'est la Grèce qui soumet tout à la puissance de son génie, et règne encore après ses défaites; c'est Rome avec ses luttes perpétuelles du peuple et

des patriciens, et l'unité impériale qui absorbe tout dans une servitude commune; c'est le christianisme fermant les temps anciens, ouvrant les temps modernes et révélant aux hommes une religion divine; c'est l'invasion des barbares qui renouvelle la face de l'Europe et y dépose un limon fertile qui doit produire tant de grandes choses; c'est la formation des états qui assigne à chaque peuple une existence particulière et indépendante; c'est le mahométisme qui vient fanatiser l'Asie et la soulever contre les nations chrétiennes; c'est le moyen-âge avec la puissance des papes, la querelle du sacerdoce et de l'empire, les croisades, la féodalité, les luttes de la France et de l'Angleterre; c'est la renaissance qui imprime à l'esprit humain une direction nouvelle; c'est le mouvement de la réforme qui met l'Europe en feu et change toutes les relations politiques et religieuses; c'est la prédominance de l'élément monarchique, après les guerres civiles et les agitations des partis; enfin c'est la grande tempête de la Révolution française, qui ébranle le monde jusque dans ses fondements et dont nous ressentons encore les secousses. Telles sont, en résumé, les destinées humaines. En est-il de plus sublimes et de plus admirables?

Mais au-dessus de l'homme plane la Divinité.

L'histoire nous pénètre continuellement de cette pensée salutaire. En vain a-t-on voulu nier la présence de Dieu dans les événements du monde, autant vaudrait nier la lumière du soleil. Sans l'intervention d'un pouvoir supérieur et irrésistible, l'histoire est une énigme qui confond toutes les investigations. Comment comprendre en effet, que tout arrive à son temps, que tout ait sa cause déterminée et produise des résultats certains, que les événements se croisent et ne s'entrechoquent pas, que le but soit toujours atteint, et que les siècles se développent dans un ordre parfait et immuable? Le hasard ne peut engendrer que la confusion. Si la main de Dieu ne dirigeait pas l'humanité, ce ne serait que ruines et ténèbres; la force deviendrait la loi universelle; le droit cesserait d'être compris, tout rentrerait dans le néant. Sans doute, il y a sur la terre bien des faits qui étonnent, bien des iniquités triomphantes, bien des mérites persécutés, bien des sujets de mécontentement et d'incertitude: sans doute, Caton mourant à Utique, accablé sous le poids de sa vertu impuissante, a pu douter de la Providence; mais en examinant les choses dans leur ensemble, on comprend ce qui paraissait inexplicable, on apprécie la sagesse qui a dicté la marche générale

des événements, et on reconnaît que, « si une demi-science nous éloigne de l'idée de Dieu, une science plus complète nous y ramène. »



SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1853.

DISCOURS DE RÉCEPTION

de

M. PLICHON.



Messieurs,

Quand vous me fîtes l'honneur de m'appeler parmi vous, les circonstances au milieu desquelles notre pays se trouvait entraîné, la part que je prenais aux affaires publiques, ne me laissaient pas assez de loisir pour que je pusse sérieusement songer à participer à vos travaux.

Plus tard, mon séjour loin de vous fut un nouvel obstacle.

J'ai, pour ma part, vivement regretté ces hasards

qui nous ont longtemps séparés. Je ne voyais pas quand il me serait possible de répondre à la distinction flatteuse dont vous m'aviez honoré par un vote unanime : et cependant, je ne pouvais me résoudre à répudier cette espérance.

Je me souviens avec quelle indulgence vous avez jugé cet éloignement forcé, où je me tenais, de vos études. Merci, Messieurs, pour cette bienveillance qui, si grande au premier jour, ne s'est point effacée avec le temps, qui emporte tant de choses et détruit tant de souvenirs.

Dans ces jours de trouble et d'incertitude, durant ces quatre années qu'il nous a fallu traverser, combien de fois mes regards se sont reportés sur cette vie si calme de l'homme de science et de goût; et quel plus digne spectacle, en effet, que celui de cet amour des lettres, de l'étude solitaire et recueillie, amassant des richesses ignorées, fouillant ingénieusement aux ruines du passé.

La fièvre de la réputation et du pouvoir agite tout, autour de ces hommes; mais eux, inébranlables aux séductions de la vaine gloire, aux retours qui l'accompagnent, ils poursuivent l'œuvre pour laquelle Dieu les a faits.

Assis au milieu du temps, ils voient le monde passer devant eux, ils voient ses passions, ses

luttes, ses orages, mais rien ne les détourne de la voie qu'ils ont embrassée. Ce n'est point une réputation d'un jour qu'ils veulent conquérir; pour eux les satisfactions intimes de la conscience, les douces et nobles aspirations de l'intelligence valent mieux que les applaudissemens éphémères. Des ténèbres du passé, leur esprit s'élance aux champs de l'avenir, et les temps écoulés leur apprennent à deviner ceux qui ne sont pas encore. Ouvriers souvent inconnus de la civilisation, chacun d'eux apporte sa part, et, content d'avoir été utile, ne demande pas à être célèbre.

Sous leur plume, la langue s'épure, les obscurités de l'histoire se dissipent, les lumières se répandent de proche en proche; mais à leurs travaux silencieux que la solitude du cabinet fait éclore, il faut un centre commun. Il leur faut de ces réunions intimes, où les conseils mutuels, les encouragemens pleins de bienveillance guident et soutiennent.

Voilà, Messieurs, ce qui fait l'utilité, ce n'est point assez dire, la nécessité des sociétés académiques.

L'esprit s'engourdit dans l'isolement; il faut qu'on se réveille les uns les autres; et, si cela fut jamais nécessaire, c'est surtout dans nos pro-

vinces, où les occasions de réunion sont moins nombreuses, où il faut à beaucoup de modestie joindre beaucoup de zèle, parce qu'on n'y travaille pas sur un théâtre, où l'on puisse espérer de se faire un grand nom. Aux hommes d'étude il faut un public choisi, et la valeur des louanges qu'ils obtiennent doit au moins en remplacer le nombre.

Aussi, Messieurs, ai-je toujours regardé l'établissement des sociétés académiques comme une institution profondément intelligente. Quelquefois il est vrai, ces sociétés n'ont point tenu tout ce qu'on était en droit d'en attendre, elles n'ont point réalisé les espérances que l'on avait fondées sur elles; mais, où le mal ne vient-il point à se mêler? et faut-il méconnaître les services que rend une institution, parce qu'elle ne rend pas tous ceux sur lesquels on avait compté ?

Et puis aussi, l'esprit de critique et de dénigrement a essayé de saper ces utiles institutions. Le ridicule, dirigé par des esprits habiles, les a quelquefois atteintes de ses plus cruelles blessures; mais elles ont survécu partout, pour continuer leurs œuvres salutaires, et votre société, Messieurs, a glorieusement, entre toutes, traversé ces épreuves.

On a dit que ces institutions avaient fait leur

temps. Une institution n'est pas destinée à périr parce qu'elle n'a plus pour exister les mêmes raisons d'être qui la firent établir. Elle se transforme dans la suite des temps; elle s'approprie aux situations, aux époques qu'elle doit traverser. Créées autrefois pour mettre en lumière, pour déterrer en quelque sorte et produire au grand jour les premiers essais des hommes de talent, les sociétés savantes sont appelées de nos jours à subir une transformation.

Maintenant la publicité a tout envahi; il n'est que trop facile de jeter dans le monde ses idées, et cette déplorable facilité n'a excité que trop d'ambitions.

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient aujourd'hui de réprimer cette ardeur de réputation qui dévore. Les hommes amoureux d'études solides et réfléchies viendront à vous: c'est à les rappeler de ce tourbillon du monde, où leur pensée s'use aux luttes de chaque jour, c'est à les ramener aux choses vraiment utiles et sérieuses, que doivent tendre vos soins. Dans ce temps où chacun, en vantant les charmes de la vie obscure et laborieuse, n'est guère occupé que de la vie brillante et facile, il y a beaucoup à faire pour enseigner à la jeunesse que ce n'est point là qu'elle doit fonder son espoir et son avenir.

Mais plus il y a de difficultés à vaincre, plus l'œuvre est grande, et plus elle est digne de devenir l'objet de vos efforts. Chacun disserte sur le siècle, sur la maladie morale qui le consume; mais on est content de l'avoir analysée, ce serait trop que de vouloir la guérir.

Depuis soixante ans, il s'est passé dans notre pays tant d'événements étranges, inattendus; les hommes et les choses ont été tant de fois bouleversés; le lendemain a si souvent détruit ce que la veille on avait adoré, qu'il n'est point de coups du sort auxquels on ne se puisse attendre.

Les images de ces fortunes audacieuses, de ces hasards heureux, à qui tout semble livré en partage, ont agité les esprits. Il leur faut quelque chose en pâture. Il leur faut ce renom éphémère, ces couronnes qu'un seul souffle emporte!

Singulière génération que la nôtre, Messieurs! Nés au bruit de la guerre, sur un sol encore tout saignant des discordes civiles, notre enfance fut bercée au récit des malheurs de nos pères. La foi déchirée en lambeaux ne nous recueillit pas au seuil de la vie.

Le doute avait tout éclairé dans la science, il avait réveillé les puissances endormies de l'intelligence humaine. Mais le doute aussi avait tout détruit dans nos croyances et dans nos respects.

Et dans ce désert du cœur, où nous avons grandi, je ne sais quelle force d'en haut semble avoir voulu tout livrer comme au hasard, et justifier nos incertitudes. Que de choses, que de colonnes d'argile traînées aux gémonies! Tout s'efface dans ces débris qu'entasse la main de Dieu, et chacun, pressé d'y faire son rôle, ne voit plus que soi sur la scène du monde. Peut-être sa place est marquée, mais sa chûte l'est aussi. Qu'y a-t-il qui dure? Et quand il tombera celui que le dévouement, qu'un noble désintéressement n'a pas conduit, combien il sera seul! Et si pour ses rêves déçus il n'y a pas même les succès d'un instant, alors arrivent le découragement, l'inertie, l'indifférence.

A tant d'efforts perdus, à tant de jeunesse ardente, il s'ouvrait pourtant une route connue et sûre, qui, en ce pays de France, a fait de si grands hommes et de si grandes choses, l'étude et le travail; s'ils ne donnent pas toujours la gloire, ils laissent du moins après eux l'honneur, et le contentement d'avoir été utile.

Un jour viendra, pourtant, Messieurs, où nous rentrerons dans cette voie dédaignée. Un jour viendra, où fatigués de toutes les ambitions, nous retournerons à ambitionner les joies de l'étude, les satisfactions de l'esprit,

les applaudissements des hommes graves. Puisse cette heure être prochaine! Sur ce sol agité de tant de révolutions et qui tremble encore! puisse bientôt venir le moment, où les intelligences calmées iront leur chemin, au lieu de s'élancer par bonds pour retomber de toute leur hauteur! Ce moment, Messieurs, c'est aux hommes qui ont dévoué leur vie à l'étude qu'il appartient de le hâter. L'autorité de leur exemple attire, leurs conseils soutiennent ceux qui, nouveaux venus, retournant aux habitudes du passé, viennent chercher dans la solitude du cabinet le droit d'être un jour quelque chose.

Il est deux époques placées aux deux extrémités de la vie, c'est à la retraite qu'elles doivent être consacrées. L'une est le temps d'acquérir : là, il faut s'arrêter avant de se jeter dans le monde qui absorbe tous les instants. L'autre c'est l'heure du repos, moment où l'on regarde derrière soi le chemin parcouru. A nous, Messieurs, presque arrivés à ce terme, notre œuvre n'est point finie, et ce n'en est pas une à dédaigner que de montrer à la génération qui naît le chemin laborieux, où vous avez marché. N'eussiez-vous qu'à guider les pas de cette jeunesse qui prendra notre place dans l'avenir, qu'à diriger ses efforts, votre tâche serait encore assez belle!

Tout homme de bonne foi ne pourrait contester les services que vous rendez. Et que serait-ce, si l'on voulait considérer l'émulation que réveillent vos réunions fréquentes, combien elles excitent chacun au travail par l'exemple même du travail, combien elles entretiennent le goût et l'amour des lettres parmi ceux-là même, que des occupations étrangères absorbent presqu'entièrement. Oubliera-t-on aussi combien de recherches ne peuvent être faites qu'en commun, et le mutuel secours que sont appelés à se donner dans une œuvre de longue haleine, des hommes dont les études variées s'entr'aident les unes les autres ? Essayer le tableau des occupations d'une société savante, c'est faire votre éloge, Messieurs. Car laquelle avez-vous négligée? Les compositions si pleines d'intérêt, si sérieuses par vous présentées au concours dans ces dernières années, ont, au loin, éveillé les désirs d'hommes vraiment capables de les traiter avec distinction.

Le mérite de quelques uns des essais par vous couronnés les a fait goûter, et leur a valu une réputation, qui ne s'est point renfermée dans cette enceinte.

Vous-mêmes, sans parler des œuvres individuelles, où il y aurait beaucoup à louer,

n'avez-vous point voulu tirer de la poudre le père de nos historiens, en l'arrachant à la barbarie de son langage? A cette entreprise, si grande, vous allez joindre la publication de nos vieux chroniqueurs, et cette collection de nos antiquités artésiennes ne sera pas le moindre service que vous aurez rendu aux amis des lettres. Quelle province en effet, depuis quatre siècles, a été plus mêlée que la nôtre aux vicissitudes dont l'Europe a été le théâtre? Quelle terre plus sillonnée par les armées, et qui ait plus souvent entendu le bruit de la guerre? Que de grandes choses dans l'histoire de cette domination espagnole, alors que l'Espagne était la souveraine des deux mondes! A nos portes combattit d'une ardeur sans exemple cette réforme religieuse qui, pour la première fois, secouant des respects séculaires, pressentit nos modernes révolutions. Chez nous encore, Turenne, Condé, tous ces héros qui nous rendirent et nous conservèrent à la France. Nous avons été le champ de bataille où se décidaient les destinées de l'Europe.

Je n'irai pas plus loin, je ne rappellerai pas d'autres temps, je ne veux pas réveiller de pénibles souvenirs. Nous avons partagé, c'est assez dire, la fortune et les malheurs de la France. Au-

jourd'hui, après de si nombreuses, de si étranges traverses, nous respirons enfin. Fasse le Ciel que ce repos soit durable!

Assez d'éléments de gloire et de réputation s'offrent aux ambitions honnêtes.

La carrière est assez ouverte à qui ne veut faire que le bien. Cette ère de calme permettra de suivre avec une vigueur nouvelle les entreprises que vous avez formées, et la tranquillité rendue aux esprits, les poussera d'une impulsion plus vive encore à l'achèvement de tant d'utiles travaux.

Pour moi, Messieurs, dans ces circonstances toutes favorables au plaisir que j'éprouve en venant m'asseoir à vos côtés, pour moi, qui n'avais d'autres titres à me trouver parmi vous, que les études spéciales auxquelles ma vie presque entière fut consacrée, que mon amour silencieux des lettres et mon respect avoué pour les hommes qui se consacrent à elles, je ne puis m'aveugler sur votre choix. Mais peut-être le public habitué à respecter vos jugemens, oubliera mes faibles titres pour ne voir que la place où votre indulgence m'appelle, et me pardonnera ce nouvel honneur.

SEANCE PUBLIQUE

DU

19 MAI 1853.

RÉPONSE AUX DISCOURS DE RÉCEPTION

de

MM. PLICHON, LECESNE ET DE LINAS,

par

M. le Vicaire-Général PARENTY,

Président.



MESSIEURS,

L'Académie d'Arras fondée à une époque, où les corporations savantes étaient rares encore dans les villes de province, eut constamment à cœur de se perpétuer en arrêtant ses choix sur les hommes d'élite qui s'étaient rendus remar-

quables par un goût prononcé pour l'étude, par la solidité de leur esprit et la profondeur de leurs connaissances.

Fidèle à marcher dans cette voie, à suivre cette tradition, notre Société s'applique, encore aujourd'hui, à appeler au milieu d'elle, ceux qu'elle juge les plus aptes à continuer l'œuvre qu'elle s'est imposée de cultiver et d'encourager les lettres, les sciences et les arts. Les Sociétés savantes ont pour objet de s'éclairer elles-mêmes, et de faire connaître, en les publiant, les résultats de leurs travaux. La nôtre embrasse les diverses branches des connaissances humaines ; et il en résulte pour nous un avantage incontestable, celui de nous instruire mutuellement, en mettant, pour ainsi dire, en commun, nos idées et nos études diverses. L'esprit de communauté qui se rencontre dans une famille bien réglée, se reproduit dans l'institution des académies. Elles fécondent et enrichissent d'autant plus le domaine de la science, qu'elles sont plus étroitement unies. La force, en effet, qu'engendre l'association, n'est autre chose que l'ordre, qui, selon le grand évêque d'Hippone, nous vient de Dieu lui-même, qui l'a profondément gravé dans nos âmes .

[1] Lib. de Ord. Cap. 2.

Les corps savants qui, sous divers titres, se sont considérablement multipliés, depuis peu, dans nos provinces de France, ont tous à peu près les mêmes réglements et vont au même but. On ne peut se dissimuler qu'il a fallu, pour les créer, que notre langue eût acquis plus de perfection, et que le goût des sciences eût pénétré plus profondément dans les habitudes de la nation. Ce n'est qu'à mesure que les facultés intellectuelles se développent, par le choc et le contact des idées, qu'on éprouve le besoin de se réunir, pour en faire une sorte de propriété commune. Il en fut de même autrefois dans la Grèce, à une époque bien éloignée de la nôtre. Les hommes n'ont guère que des idées acquises; et, dans toute société, chez tous les peuples, les idées ne se sont formées, les intelligenccs ne se sont développées et affermies, qu'après de longs tâtonnements.

L'esprit d'association n'a point diminué dans notre société, Messieurs; vous venez d'en donner une nouvelle preuve en vous associant les hommes les plus remarquables, tels que M. le comte du Hamel, préfet de ce département, littérateur distingué, et qui s'est fait un nom, par des publications d'une haute valeur, avant de se vouer à l'administration publique, Monseigneur

Parisis, qui doit à l'élévation de son génie, à la profondeur de ses connaissances, le rang élévé qu'il tient dans l'Église de France et dans l'univers catholique, M. le comte de Montalembert si connu par son éloquence parlementaire et par sa vaste érudition , membre de l'Académie française, et auteur incomparable de l'histoire, à la fois si émouvante et si héroïque de S[te] Élisabeth de Hongrie. Non, Messieurs, l'Académie d'Arras ne périra pas, en s'associant de pareils collaborateurs.

Permettez-moi de m'adresser maintenant à nos nouveaux collègues résidants.

J'ai hâte de dire à M. Plichon que la Société se félicite de l'avoir appelé à prendre part à ses travaux, qu'il vient d'apprécier d'une manière à la fois si juste et si bien sentie. Après avoir pratiqué pendant de longues années l'art médical avec un zèle et un succès qui dispensent de tout éloge, M. Plichon n'a pas moins bien mérité de ses concitoyens depuis qu'il s'est voué aux affaires publiques. L'état de calme dans lequel la divine Providence a fait rentrer le pays, lui permettra de prendre part à nos travaux et d'y apporter le tribut de ses hautes connaissances et de ses lumières. Nous en avons l'intime conviction, Monsieur, votre présence au milieu de nous

contribuera, à donner à nos études, une impulsion plus active encore.

Premier magistrat de la cité, vous avez compris qu'il est glorieux pour elle d'attirer dans ses murs les savants les plus distingués de la France et de l'étranger. Nous espérons que votre concours et la part que l'Académie est appelée à y prendre, rendront la vingtième session du Congrès scientifique de France, l'une des plus remarquables d'entre celles qui ont été tenues jusqu'ici. Ces assises littéraires ont déjà produit d'heureux résultats. Elles mettent en présence des érudits voués à l'étude des diverses branches des connaissances humaines, qui déjà se sont appréciés, pour la plupart, sans s'être pourtant jamais rencontrés. Des luttes toujours courtoises, toujours exemptes d'aigreur et de préjugés, s'engagent sur les matières variées qu'il a été convenu d'avance de traiter. Cette solennelle assemblée est donc destinée, Monsieur, à honorer singulièrement notre ville; et c'est à vous principalement qu'Arras sera redevable de cette nouvelle illustration que la postérité ne manquera pas de consigner dans son histoire.

Nous dirons à M. Lecesne que ses collègues s'efforceront de lui rendre légère, la responsabilité qu'il accepte, selon lui, en s'associant à nos

études. Vos connaissances, Monsieur, jointes à votre amour pour l'étude, n'étaient ignorées d'aucun de nous. Et, en vous appelant à remplacer M. l'abbé Fréchon, l'Académie s'est persuadée que vous la consoleriez par votre utile concours, de la perte de ce savant et dévoué collaborateur. Les recherches historiques qui ont occupé vos loisirs, passeront dans le domaine de la Société, par les lectures que vous voudrez bien lui en faire, et nos Mémoires s'enrichiront des œuvres que votre modestie vous a, jusqu'à ce moment, empêché de mettre au jour. Vous l'avez dit avec raison, Monsieur, l'étude de l'histoire est devenue l'un des besoins les mieux sentis de notre époque; aussi n'est-il point en France de société savante qui n'ait compris la nécessité de l'encourager. On lui fait avec raison une large part dans les Congrès scientifiques; et tout porte à espérer, que, grâce aux travaux nombreux, qui déjà ont été publiés dans nos départements, on trouvera, à une époque peu éloignée de la nôtre, des documents utiles pour la composition d'une histoire générale.

Mais si déjà, on a tenté d'heureux essais en matière historique, il reste encore beaucoup à faire. C'est aux sociétés savantes qu'il appartient

surtout, de stimuler les hommes sérieux qui consacrent leurs veilles à l'étude du passé. Elles remplaceront alors les corporations religieuses, qui, dans les siècles derniers, ont fait d'immenses recherches, que la révolution de 1790 est venue interrompre. Mais à la suite de l'élan donné par les savants que vous venez de citer, l'étude de l'histoire s'est popularisée et nous voyons ce genre d'érudition prendre faveur chez les nations qui nous avoisinent.

Nous demanderons à M. de Linas de nous laisser lui dire que nos sympathies personnelles lui sont depuis longtemps acquises, à cause du genre d'études auxquelles il s'est livré avec persévérance et succès. Nous avons lu avec intérêt les articles qu'il a publiés dans divers recueils, où il a décrit et dessiné plusieurs objets d'art du moyen-âge, provenant de nos anciennes églises, et qui ont échappé aux ravages du temps et des révolutions.

L'iconographie chrétienne abandonnée depuis le seizième siècle, reprend au dix-neuvième, la place qu'elle occupait au moyen-âge: Nos ateliers de peinture, de sculpture et d'orfèvrerie renferment des artistes qui étudient les types anciens, pour les reproduire au profit de l'ornementation de nos églises, qui ne furent plus

meublées, à partir de la renaissance, que d'objets d'art calqués sur l'iconographie payenne. Au moyen de l'institution des musées, l'étude et la comparaison des compositions artistiques, est devenue plus facile : et c'est à elle que sont dus en partie, les progrès de la science archéologique.

C'est principalement dans ce qui nous est resté du treizième siècle, qu'il faut chercher les modèles les plus heureux de l'art chrétien. Il forme la période de sa plus grande splendeur. On remarque, en effet, dans les statues et les vitraux peints de cette époque, une aisance grave, unie à une verve admirable d'exécution. Ces qualités se manifestent dans les poses naturelles, dans le gracieux et le modelé des figures: mais surtout dans l'expression d'une foi vive et d'une religieuse ferveur qui ne se retrouvent plus dans les productions des siècles suivants.

M. de Linas l'a fait remarquer avec vérité : la symbolique qui se rencontre dans les objets d'art du moyen-âge était, en quelque sorte, doctrinale. En d'autres termes, elle était chargée d'instruire les peuples. Il dut en être ainsi jusqu'au moment de la découverte de l'imprimerie, où il devint, dès lors, facile de mettre le catéchisme entre les mains des enfants.

Il avait donc fallu sculpter sur la prière, ou

représenter sur les vitraux, les dogmes et les grandes instructions morales de la religion. On les plaçait avec une sorte de prédilection sur les portails, pour qu'on les vît de plus près. A l'intérieur des églises, les chapitaux des colonnes étaient couverts de symboles, que le clergé expliquait aux enfants, et même aux fidèles de tout âge.

Il est aisé de comprendre que les artistes qui imaginèrent ce mode d'enseignement devaient sortir des rangs du clergé, tant séculier que régulier. Il ne faut pas oublier que la France était alors couverte de monastères; et que les architectes, que produisaient ces établissements, étaient naturellement des hommes préoccupés d'idées ascétiques, qui en firent graver les allusions sur les murailles. Voilà pourquoi il faut surtout étudier la symbolique sur les monuments des onzième, douzième et treizième siècles.

C'est ce que vous faites avec intelligence, Monsieur; aussi, vos dissertations et vos autres écrits sur cette matière éminemment curieuse, ont-ils trouvé place dans les Bulletins des comités historiques, dans les Annales archéologiques et dans la Statistique monumentale du Pas-de-Calais. Jeune encore, et tout pénétré de zèle, comme vous l'êtes, vous dessinerez et décrirez

dans la contrée que nous habitons, les antiquités artistiques que renferment nos bibliothèques publiques, nos églises et nos musées. Vous vous êtes appliqué avec une sorte de prédilection à l'étude des anciens ornements sacerdotaux. Déjà plusieurs savants ont rendu de précieux services à l'iconographie chrétienne, par des recherches de cette nature. L'Académie vous saura gré de poursuivre vos investigations dans cette mine inexploitée avant vous en Artois et dans le Boulonnais. Vous pouvez compter sur l'intérêt général de nos honorables collègues pour cette spécialité de la science archéologique, et sur l'appui que vous rencontrerez auprès de ceux d'entre nous qui ont étudié les monuments religieux des siècles passés.



SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1853.

RAPPORT

DE

M. DE MALLORTIE,

MEMBRE RÉSIDANT,

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE.

MESSIEURS,

C'est une noble et sage pensée que celle de sauver d'un oubli injurieux la mémoire des hommes qui ont illustré leur pays. On ne saurait trop le répéter, la gloire des pères est le plus

précieux héritage des enfants; et dans la contemplation de la vie et des ouvrages d'un homme vertueux ou d'un grand artiste, on puise bien mieux que dans de froids préceptes, avec un enseignement fécond, une généreuse ardeur qui porte à rechercher le vrai, à aimer le beau, à pratiquer le bien. Notre siècle, Messieurs, nous lui devons du moins cette justice, n'a pas besoin d'être encouragé, je ne dis pas dans l'imitation des vertus qui firent le bonheur de nos pères, mais dans sa tendance à rechercher, avant tout, les choses anciennes, à exalter tout ce qui date de loin; peut-être même apporte-t-il dans cette étude une vivacité, une ardeur qu'on verrait avec plaisir tempérée par un peu de prudence; car dans ces exhumations systématiques on doit nécessairement rencontrer parfois quelque grave mécompte.

Pour nous, Messieurs, sans tomber dans cet excès, écoutons la reconnaissance et l'intérêt qui nous conseillent de ne pas dédaigner les gloires de notre Artois, toutes modestes qu'elles puissent paraître à certains esprits supérieurs et par trop délicats sans doute; dégageons-les des ténèbres qui les enveloppent encore, pour les proposer, sinon à l'admiration, du moins à l'estime et à l'émulation de nos jeunes contemporains; mais

sans vouloir imprudemment tout applaudir, tout justifier, fesons virilement la part du bien et la part du mal: ce n'est qu'à cette condition d'ailleurs que nos éloges auront du prix et que notre admiration sera sans danger pour les générations nouvelles.

Ces réserves, Messieurs, me paraissent surtout nécessaires quand il s'agit d'un artiste d'un mérite certain, mais souvent inégal, comme celui qui fait le sujet du concours dont la bienveillante autorité de mes collègues m'a imposé la tâche, trop lourde pour moi, je le crains, de vous rendre compte aujourd'hui.

En mettant au concours la biographie et l'appréciation des œuvres d'un peintre dont Arras abrita la vie et le tombeau, et dont les nombreuses productions enrichissent notre Musée ou décorent quelques-uns de nos salons, l'Académie avait droit d'espérer que, dans cette ville où l'étude de la peinture compte des maîtres habiles et des amateurs sérieux, plusieurs concurrents descendraient dans la lice. La valeur incontestable de l'artiste dont il s'agissait, la facilité d'étudier ses œuvres, le désir d'être utile à son pays, en lui laissant une bonne notice d'un homme de talent qui a acquis parmi nous le droit de cité, tout devait, à vos yeux, encourager les

efforts timides et solliciter des tentatives, toujours fructueuses pour celui qui les fait, lors même qu'elles ne lui obtiennent pas la palme désirée. Ajoutez encore que les opinions les plus diverses pouvaient se faire jour et prétendre au succès : l'éloge et le blâme avaient également de bonnes raisons à invoquer. Chez M. Doncre, en effet, se rencontrent des qualités sérieuses et de graves défauts, de l'habileté et de la maladresse, d'heureux détails et des gaucheries impardonnables, des beautés de premier ordre bien capables de charmer les critiques les plus délicats, à côté de fautes grossières qui choquent les spectateurs les plus indulgents. Votre espérance, Messieurs, a été trompée. Un seul mémoire, vous le savez, nous a été remis. Si la tâche de la commission en est devenue plus facile, elle a perdu aussi beaucoup de son intérêt, et je me hâte d'ajouter que le rapporteur n'en a que plus encore besoin de toute votre indulgence.

Nous suivrons dans cette rapide analyse l'ordre adopté par la notice et qui n'est autre que celui de votre programme. Nous parlerons d'abord de la biographie et ensuite des œuvres de M. Doncre. Dans cette seconde partie, nous considérerons successivement les tableaux d'histoire, les tableaux de genre, les grisailles et les portraits.

Cet ordre, qu'on pourrait croire défavorable au peintre, servira au contraire à merveille sa renommée, et M. Doncre lui-même, dans l'intérêt de sa gloire, ne protesterait pas, j'en suis sûr, si certaine grisaille ou tel petit portrait, par exemple, fesait oublier un peu quelques-unes de ses grandes pages historiques.

Guillaume-Dominique-Jacques Doncre naquit à Zeggers-Cappel (Nord) en 1743. La notice le fait naître en 1753; c'est une erreur qu'il était bien facile d'éviter et qu'on ne peut attribuer qu'à un manque d'attention, assez fâcheuse cependant puisqu'elle entraîne dans d'autres inexactitudes. Ainsi, ce n'est pas en 1780 que M. Doncre vint se fixer à Arras, mais bien en 1770. Des portraits signés de lui de 1771, 1775, le portrait même du peintre de 1773, des grisailles de 1773 et 1777, décorant deux salons de cette ville, la date mise au bas du grand tableau de la chapelle du Séminaire auraient dû éveiller l'attention de notre critique à cet égard. Qu'il nous permette encore de lui dire, pour en finir avec lui à propos de la biographie, qu'il n'y avait point d'États-Généraux du Conseil d'Artois, mais bien des États-Généraux d'Artois et un Conseil provincial d'Artois, ce qui faisait deux pouvoirs, deux magistratures tout à fait distinctes. Il est

permis de le savoir, même quand on s'occupe tout particulièrement de peinture.

Monsieur Doncre, né de parents pauvres, ne put faire, comme il l'eût désiré, de solides études dans l'atelier d'un maître digne de ce nom, chose assez rare du reste à cette époque de décadence générale, et nous devons reconnaître avec l'auteur du Mémoire, que presque toutes ses œuvres, ses grandes compositions surtout, se ressentent de cette lacune toujours très-difficile à combler. Fixé à Arras, père de famille, M. Doncre ne put trouver le temps de suppléer à l'insuffisance de ses premières études. Les nécessités de la vie, *(res angusta domûs)*, exigeaient impérieusement qu'il travaillât beaucoup et livrât sans cesse ses compositions au commerce.

Il faudrait, Messieurs, que les œuvres d'un artiste pussent n'avoir pour objet que la recherche du beau et non la recherche du gain; que, passionné pour l'art en lui-même, il trouvât son bonheur et la récompense de ses travaux dans ses travaux mêmes, et non dans l'argent qu'ils rapportent, ou dans la célébrité qui s'attache à leur auteur. Il ne pouvait en être ainsi de notre peintre; bien souvent, sans doute, ce ne fut qu'à regret et avec un sentiment dou-

loureux qu'il laissa sortir de son atelier, des œuvres imparfaites dont il reconnaissait, mieux que tout autre, les parties faibles, que le temps hélas! ne lui permettait pas de corriger. La vie de M. Doncre fut simple, modeste, paisible. Dans un voyage en Belgique, il avait épousé Agnès-Rose Dineur, de Mons. Un charmant enfant, fruit de leur mutuelle affection, vint sourire quelques années à leur amour et leur fut ravi. Il nous est permis de supposer, Messieurs, que bien souvent la douloureuse tendresse du père revit cet enfant dans les ravissantes illusions de l'artiste; et cette tête aux blonds cheveux, qu'il ne retrouvait plus à son foyer désert, il la plaça, toute rayonnante de lumière, au sein des anges qui voltigent dans le ciel de l'un de ses tableaux.

M. Doncre s'éteignit dans sa demeure, rue du Cornet, à l'âge de 77 ans, le 11 mars 1820. La bonne compagne de ses jours, l'amie toujours sûre, qui avait partagé ses joies et ses douleurs, ses triomphes et ses découragements, Mme Doncre ne survécut que quelques mois à son mari. La mort avait détruit ses plus chères affections, et je ne serais pas surpris qu'elle eût hâte d'aller rejoindre l'ami qu'elle pleurait.

Messieurs, vous auriez sans doute entendu

avec intérêt des détails sur la manière de vivre et de travailler du peintre dont nous vous entretenons ; mais le silence se fait vite autour d'une tombe, et nous n'avons pu recueillir sur M. Doncre que des renseignements très rares, incertains et incomplets. Pour beaucoup d'autres artistes, on peut encore rechercher dans la série de leurs œuvres leur pensée familière, leurs sentiments accoutumés ; le génie calme ou agité, gracieux ou terrible qui les inspirait, se révèle à des yeux attentifs. Pour M. Doncre, cette ressource même nous échappe; ne serait-ce point parce que l'inspiration chez ce peintre est rarement spontanée, que ses tableaux d'histoire et de genre sont souvent des réminiscences, quelquefois même des copies? Mais si la vie privée de M. Doncre a été dérobée à nos regards, du moins il nous reste des tableaux que nous avons examinés avec tout le soin dont nous sommes capable, et dont nous allons vous entretenir.

Parmi ses grandes pages historiques, nous citerons celles qui se trouvent à Arras ou dans les communes voisines : *La Paix d'Amiens*, (Musée d'Arras), *la Chaste Suzanne et le Milon de Crotone*, *Saint Louis servant les pauvres*, *Saint Charles Borromée distribuant le pain de vie aux pestiférés de Milan* (chapelle des Char-

riottes, Arras), *Jésus-Christ invitant ses Apôtres à le suivre* (chapelle du Grand Séminaire.) Nous n'avons pu rencontrer ni *le Songe de Jacob*, ni *le Sacrifice d'Abraham*, ni le tableau de *Judith et Holopherne*, qui obtint la médaille d'or à un concours de peinture et de dessin ouvert à Arras en 1818. Nous regrettons surtout de n'avoir pas vu ce tableau qui peut-être aurait modifié notre opinion sur le talent de composition de M. Doncre; il se trouve, dit la notice, au Musée de Lyon. Une esquisse, il est vrai, a été jointe au mémoire que nous jugeons, mais il y aurait témérité à dispenser l'éloge ou le blâme d'après un document aussi incomplet, et qui ne peut donner une idée ni de la couleur ni de la distribution de la lumière.

Quant à toutes les autres compositions citées plus haut, la Commission, tout en reconnaissant l'exactitude et la justesse des jugements de l'Auteur du mémoire, le trouve parfois trop indulgent. Ainsi, la tête de la *Chaste Suzanne* est belle et expressive, d'accord ; mais, indépendamment de l'absence de toute décence que l'on a signalée, et avec raison, car c'est là un défaut capital, pourquoi n'avoir pas condamné aussi cette citerne où jamais, malgré la meilleure volonté du monde, on ne pourra se baigner, et cette eau si

verte et si froide qui n'engage nullement à s'y plonger, je vous assure, et par-dessus tout, la trivialité, disons-mieux, la grossièreté de certains objets de toilette que je ne puis nommer? Le but de l'art ne saurait être de faire naître le dégoût.

Nous ne dirons rien du *Saint Louis* qui ne nous paraît pas mériter une appréciation. Le dessin est incorrect, le coloris assez faible, l'ensemble défectueux; et cependant Doncre s'était souvenu, trop fidèlement peut-être, de la magnifique cène de Paul Véronèse, et, pour les personnages secondaires, des disciples d'Émaüs du Titien.

Le *Milon de Crotone* renferme des parties beaucoup meilleures, mais la tête est évidemment trop petite, bien qu'expressive; les muscles intercostaux ne sont pas naturels. Avouons encore que la donnée du tableau est malheureuse. Le mémoire nous paraît avoir jugé sainement cette œuvre et nous n'y ajoutons rien.

Nous serions disposés à nous montrer plus sévères pour le *St Charles Borromée*, et pour le *J.-C. invitant ses apôtres à le suivre*. Ces deux ouvrages (1810 et 1817) sont de la vieillesse de M. Doncre, et la fatigue s'y fait sentir. « Le Saint » Charles Borromée, dit le mémoire, est mieux

» composé. On ne peut contempler sans attendrissement cet illustre archevêque. L'ordonnance du tableau a de la noblesse et de la simplicité. On voit dans l'attitude et l'expression des malades, un mélange de souffrances physiques et de piété que le sujet prescrivait, mais qu'il était difficile de bien exprimer. Toutefois la pose de Saint Charles paraît un peu gênée, et la main qui tient le saint Ciboire est mal emmanchée. Le coloris froid de ce tableau convient à l'austérité de l'histoire et à ce sujet pathétique. Cependant nous n'hésitons pas à dire que M. Doncre n'a dans cette page que le mérite de la couleur, et que tout le reste du tableau n'est qu'un pastiche de celui de Mignard. »

Cette dernière observation diminue singulièrement les éloges qui précèdent. M. Doncre n'a plus que le mérite de la couleur. Nous ajoutons, Messieurs, que le peintre s'est peut-être trop préoccupé d'émouvoir les sens. Les arts sont avant tout le langage de l'âme. S'ils s'adressent aux sens, ce n'est que pour les rappeler à leur vocation, qui est d'être les instruments des jouissances de l'âme. Ils doivent toujours subordonner l'émotion des sens à l'émotion de l'esprit et mettre ainsi l'ordre suprême dans le plaisir. C'est

par là qu'ils sont divins. Or, Messieurs, dans le tableau qui nous occupe, le peintre se proposait-il uniquement d'exciter la terreur et même la pitié par la vue des ravages de la peste, ou notre admiration pour le prélat qui, partagé entre la prière et le soin de soulager les malades, demandait à Dieu de le prendre pour seule victime? Tout l'intérêt de la scène devait donc se concentrer sur la sainte et presque divine figure de l'archevêque, les autres détails terribles et affreux ne devaient servir qu'à en faire ressortir l'expression. Car la vraie unité, c'est l'unité d'expression, et la variété n'est faite que pour répandre et faire luire sur l'œuvre entière l'idée ou le sentiment unique qu'elle doit exprimer. Eh bien, Messieurs, je ne crains pas de le dire, en présence du tableau dont nous parlons, on est plus frappé, plus épouvanté des scènes horribles de la peste, que touché du dévouement sublime que la religion seule a pu inspirer.

Un défaut semblable nous a choqués dans le tableau de la chapelle du Séminaire, dans lequel il se trouve cependant des parties bien dignes d'éloges et « dont le coloris quoiqu'un peu froid » est harmonieux. » Le peintre a voulu rendre la scène si belle et si touchante du dernier chapitre de l'Évangile de saint Jean.

Simon, Pierre et Thomas et cinq autres apôtres avaient pêché toute la nuit sans rien prendre. « Le matin venu, J.-C. parut sur le ri-
» vage et ses disciples ne s'aperçurent pas que
» c'était lui. Jésus donc leur dit: Enfants, n'avez-
» vous là rien à manger? Ils lui répondirent:
» non. Il leur dit : jetez le filet à droite de la
» barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent
» donc et ils ne pouvaient le tirer, tant il y avait
» de poissons. Après qu'ils eurent mangé,
» Jésus dit à Simon-Pierre: « Simon, fils de Jean,
» m'aimez-vous plus que ceux-ci? » Oui Sei-
» gneur, lui répondit-il, vous savez que je vous
» aime. Jésus lui dit, paissez mes brebis. Il
» lui dit une seconde fois : Simon, fils de Jean,
» m'aimez-vous? Pierre lui répondit: Oui, Sei-
» gneur, vous savez que je vous aime. Jésus lui
» dit: Paissez mes brebis. Il lui dit pour la
» troisième fois: Simon, fils de Jean, m'aimez-
» vous? Pierre fut contristé de ce qu'il lui de-
» mandait pour la troisième fois : m'aimez-vous,
» et il lui dit: Seigneur vous connaissez tout;
» vous savez que je vous aime. Il lui dit :
» Paissez mes brebis. En vérité, en vérité,
» je vous le dis, lorsque vous étiez plus jeune,
» vous vous ceigniez vous-même et vous alliez
» où vous vouliez; mais lorsque dans votre vieil-

» lesse vous étendrez vos mains, un autre vous
» ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez
» pas. Or il dit cela marquant par quelle mort
» Pierre devait glorifier Dieu. Et lorsqu'il eut
» ainsi parlé, il lui dit : Suivez-moi. »

J'aurais presque regardé comme un sacrilége, Messieurs, de rien retrancher de ce touchant et sublime récit. Certes, il y avait là de quoi inspirer un peintre; mais il aurait fallu un peintre de génie, c'est à dire doué de la puissance créatrice. Il aurait fallu que l'idéal eût toujours été l'objet de la contemplation passionnée de l'artiste; que, assidûment et silencieusement médité, sans cesse épuré par la réflexion et vivifié par le sentiment, cet idéal eût échauffé le génie et lui eût imposé l'irrésistible besoin de le voir réalisé et vivant; alors, par une perception sûre et prompte, le peintre eût saisi la juste proportion dans laquelle l'idéal et le naturel, la forme et la pensée se devaient unir. Cette union est la perfection de l'art : les chefs-d'œuvre sont à ce prix. M. Doncre, Messieurs, nous paraît avoir faibli sous cette tâche sublime; il ne lui a pas été donné de cueillir le rameau d'or. On cherche en vain dans son tableau cette vraie composition qui n'est rien autre chose que le moyen le plus puissant d'expression. Otez saint

Pierre « dont la pose est assez heureuse et dont » les pieds et les mains sont bien dessinés, » tout le reste prête à la critique. Il est mal séant que deux disciples s'entretiennent derrière Jésus-Christ, tandis que Notre Seigneur répète trois fois à Pierre : « Pierre-Simon, m'aimez-vous? » Paissez mes brebis. » Et la figure de J.-C., Messieurs, où l'on devrait voir rayonner, dans une ineffable union, la nature divine et la nature humaine, cette figure vers laquelle toutes les parties auraient dû converger comme vers un centre, la figure de J.-C. manque de pureté, de noblesse et d'élévation. Ajoutons encore avec la notice « que la perspective aérienne pourrait » être mieux observée et le point de vue placé » moins haut. ».

Vous trouverez sans doute, Messieurs, que nous nous sommes arrêté bien longtemps sur les compositions de M. Doncre. Nous aurions été plus court si nous n'avions craint d'être obscur. Nous parlerons plus rapidement des autres œuvres de notre artiste. Ne croyez pas que ce soit par quelque dédain, non. Le tableau de la joie franche et naïve, le tableau de la vie telle qu'elle est, n'est pas indigne de l'art: la prose doit plaire aussi bien que les vers. Mais les tableaux de genre, les grisailles et les portraits

sont trop nombreux pour être analysés en particulier. Ici notre tâche est beaucoup plus facile: moins à blâmer, plus à louer, il y aura profit pour tout le monde.

Dans la composition d'*une Rixe au Cabaret*, si l'on peut désirer un peu plus de perspective et d'espace, il faut reconnaître avec notre *Mémoire* « qu'il y a dans ce petit tableau, quoiqu'un peu » dur, une entente et une vigueur de coloris qui » rappellent Teniers et Molenaer. L'expression » des figures est digne de Lebrun. » Si l'auteur le permet, nous mettrons à son appréciation un tout petit correctif et nous dirons *presque* digne de Lebrun.

Dans *une Danse Rustique*, « dont l'exécution » est un peu plus timide, il y a d'heureux effets » de clair-obscur. » Au premier plan on remarque surtout une tête de fumeur attentif à la conversation d'un jeune homme et d'une jeune fille qui ne s'occupent guère de leur observateur. Cette tête est vraiment belle et prouve que Doncre avait bien compris Teniers.

Vous connaissez, dans votre Musée, Messieurs, le tableau de genre, où M. Doncre a réuni quatre portraits, ceux de M. et de Mme Effroy, celui de Mme Doncre et le sien. Voici ce qu'en dit la notice : « Ce petit tableau est heureusement

» composé ; sans avoir le coloris brillant de cer-
» taines peintures flamandes, il ne jouit pas
» moins d'une grande harmonie. » Sans accepter la responsabilité de cette expression un peu embarrassée, vous souscrirez comme nous, Messieurs, à l'appréciation du mémoire.

Deux autres petits tableaux, *la Femme que l'amour va percer d'une flèche*, et *la Femme que l'amour abandonne*, sont assez correctement dessinés et d'une couleur fine, mais « dans l'un comme dans l'autre, le paysage est froid et un peu crû. »

Le paysage du *Chasseur à l'affût se préparant à tirer un lièvre* vaut mieux. Il y a de l'harmonie et de la vérité dans toute cette scène. Cependant nous préférons encore le *Chasseur endormi contre un rocher,* près duquel on voit les restes d'un repas. « La pose indique une grande fatigue ;
» la tête et le bras qui la soutient sont bien
» peints. Le chien couché aux pieds de son maître
» veille sur les produits de la chasse. Tous ces
» détails sont admirablement exécutés et il y a
» dans ces objets un faire qu'Oudry et Griff
» n'auraient pas désavoué. » Et le Mémoire ajoute : « C'est une des meilleures compositions
» de M. Doncre. » Sans rien retrancher à ces éloges, nous reconnaissons que la *Bulle de savon* seule pourrait être comparée au petit tableau

qui les a mérités. Un vieillard lit attentivement, et près de lui un enfant est occupé à enfler des bulles de savon. Il règne dans tout cet intérieur tant de calme et d'harmonie, qu'on ne peut en détacher les yeux qu'à regret.

M. Doncre a peint aussi avec succès la grisaille. Plusieurs salons ont été décorés en entier de sa main. Les grisailles de St-Vaast « ont été maltraitées dans un nettoyage maladroitement exécuté qui a fait disparaître les glacis et par conséquent la finesse. » Heureusement que pour juger du talent de M. Doncre en ce genre, il nous reste d'autres compositions qui ont un mérite réel. Dans les premières, qui datent de 1773, les tons sont durs, heurtés, le dessin manque quelquefois de correction; mais d'autres, de 1777, sont pleines de vérité et de grâce; les tons sont plus chauds, les lignes plus nettes sans raideur et par conséquent plus harmonieuses. Une petite tête d'enfant pourrait nous convaincre du talent avec lequel M. Doncre rendait le bas-relief; peut-être doit-on préférer encore une autre grisaille qui formait un dessus de porte de la maison même de M. Doncre, rue du Cornet, et que le propriétaire bien avisé a sauvé de la chaux des plafonneurs?

Les portraits, Messieurs, sont véritablement le

triomphe de M. Doncre. Certes, il y aurait exagération et presque sottise à prétendre que sous le pinceau de notre peintre, le portrait est tel que l'ont créé Titien, Holbein et Van Dick, ces réalistes puissants que Venise, l'Allemagne et les Flandres ont envoyés par le monde pour reproduire sur la toile les têtes majestueuses des rois et des grands hommes du XVIe et du XVIIe siècle. M. Doncre est loin de cette vérité frappante, de cet idéal d'exécution, de cette chaleur de ton qui font des chefs-d'œuvre des portraits de Charles-Quint, de Thomas Morus, d'Érasme, etc.; cependant nous dirons qu'avec des qualités diverses, presque tous les portraits peints par lui révèlent un mérite de premier ordre. Qu'il nous représente une jeune fille dans tout l'éclat de son printemps et de sa beauté, ou un vieillard fatigué par les ans; une dame de haute noblesse, belle aussi et brillante et coquettement parée de riches dentelles, ou un honnête ouvrier qui tire joyeusement son alène de cordonnier; un magistrat à l'expression sérieuse et fine, au regard pénétrant, ou un dignitaire de l'Église, et tout enveloppé d'hermine, à l'aspect imposant et doux à la fois, ou mieux encore la belle et noble figure de Monseigneur l'évêque de La Tourd'Auvergne, avec cet heureux mélange de majesté et de grâce

souveraine, qui inspirait le respect et la confiance, et dont nous tous, Messieurs, conservons encore la touchante image au fond de nos cœurs; que M. Doncre enfin se représente à côté de sa femme qui lui montre un traité de peinture, toujours il fait preuve d'un véritable talent. Il y a du dessin, de la ressemblance, de la réalité dans tous ces portraits. Quelques têtes sont peintes avec une couleur et une finesse dignes de Greuze. Certaines poses sont pleines d'abandon et de grâce. Les détails, broderies, guipures, dentelles, bijoux, sont exécutés avec beaucoup de soin. Toutefois nous avons plus particulièrement remarqué une tête de vieillard que M. Doncre semble avoir étudiée avec complaisance et presque avec passion. On voit que c'était là son œuvre favorite, son œuvre de prédilection. Il a pris soin de la recopier deux ou trois fois, en se contentant de changer seulement les accessoires.

Il est temps de conclure, Messieurs. Nous disons que M. Doncre, sans génie créateur, sans force dans la conception, n'ayant pu d'ailleurs faire les études indispensables à un grand peintre, n'a guère réussi dans les grandes compositions religieuses ou historiques. Plus à l'aise dans les tableaux de genre, il s'est approché davantage du but que poursuit un artiste, je veux dire la

beauté dans l'expression, qu'il nous paraît avoir rencontrée quelquefois dans les portraits. « M.
» Doncre n'est pas un peintre savant. Il n'a
» procédé que de lui-même; mais il avait le
» sentiment de l'art, et, à une époque de déca-
» dence, il a entrepris dans sa sphère et sans en
» avoir l'ambition, la régénération tentée par
» Vien et accomplie par David. C'est une belle
» nature d'artiste qui n'a pas eu tout son
» développement.[1] »

Quant au mémoire, Messieurs, la commission l'a jugé sans rigueur comme sans faiblesse (*sine studio et irâ),* sans dédain préventif, comme sans molle complaisance. L'auteur se dit enfant de l'Artois, et nous aurions été doublement heureux de pouvoir vous demander pour lui la palme tout entière, c'est à dire, la médaille de 200 francs, mais il faut toujours remplir son devoir, quelque désagréable qu'il puisse être. Votre Commission a trouvé que la notice est trop faible pour mériter le prix. Elle a regretté de n'y pas rencontrer ces considérations générales sur l'art, ces principes souverains, ces points de vue élevés qui dominent une discussion et y répandent une vive lumière. Le style aussi est lourd, diffus,

[1] A. Toursel. — Ouvrage inédit.

incorrect quelquefois. Nous reconnaissons bien volontiers que ce n'était point là la chose principale; mais une élocution rapide, précise et pure n'aurait rien gâté à l'affaire, et de bonnes appréciations de peinture gagnent encore à être exprimées avec correction et élégance. Nous nous plaisons à croire que l'auteur pressé par les limites, toujours rigoureuses d'un concours, ayant employé beaucoup de temps à la recherche des tableaux dont il avait à parler, n'a pu apporter à la rédaction de sa notice le soin et la maturité qui en auraient doublé le prix.

Mais si la partie biographique est incomplète et inexacte, si le style mérite d'être repris, si quelques jugements nous ont paru manquer d'un peu de fermeté, votre Commission, Messieurs, reconnaît qu'il y a dans ce travail des parties remarquables; que l'auteur a dû se livrer à de nombreuses et patientes recherches; que l'appréciation des tableaux est exacte, judicieuse, et annonce une étude sérieuse, sinon complète encore de l'art de peindre. Elle vous verrait avec plaisir accorder à l'auteur du mémoire, une marque de bienveillance et d'intérêt, une mention honorable, ou une médaille qui serait à la fois et une récompense pour le passé et un encouragement pour l'avenir.

En terminant ses conclusions par ce vœu, Messieurs, la Commission a voulu rester fidèle au titre de votre Académie, qui est une société d'encouragement pour les lettres, les sciences et les arts. Elle n'oublie pas que votre désir le plus cher est d'appeler les jeunes intelligences dans les régions sereines de l'étude, et d'assurer par là leur dignité et leur bonheur. Car, Messieurs, si dans la brillante aristocratie du génie et du talent, l'âme s'élève et s'ennoblit ; si l'étude du passé éclaire l'esprit et fortifie le caractère, il est doux aussi d'échauffer son cœur à la bienfaisante lumière de la poésie, et de le livrer sans péril aux charmantes séductions des beaux-arts ; et quand le spectacle des luttes acharnées qui divisent les peuples nous blesse et nous irrite, il est doux encore « de reposer nos regards sur la vie calme des plantes et sur les ressorts mystérieux de la force qui féconde la nature, ou, obéissant à la curiosité héréditaire qui enflamme le cœur de l'homme depuis des milliers d'années, d'élever des yeux pleins de pressentimens vers les astres qui accomplissent, dans une inaltérable harmonie, leur antique et éternelle carrière[1]. »

[1] A. de Humboldt.

SÉANCE PUBLIQUE DU 19 MAI 1853.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE.



MESSIEURS,

Nous venons vous faire connaître les résultats du concours de poésie ouvert en 1852. Deux pièces de vers ont été envoyées.

L'une, après un premier examen a été écartée comme trop faible. L'autre a paru digne d'un examen plus sérieux. Par l'élimination,

notre tâche est devenue plus agréable et plus aisée. N'ayant plus dès lors à assigner des rangs, nous avons pu, sans crainte d'être injuste, prendre pour guide dans notre appréciation, votre bienveillance connue. Il nous a été facile de trouver dans cette pièce de quoi motiver un encourageant accueil. On y rencontre, sans doute, quelques fautes de langue et de goût, que nous aurions voulu ne pas y voir ; mais il y a du mouvement et de la chaleur. Les rimes y sont d'une richesse remarquable. Le plan est simple e nettement indiqué. La commission vous demande pour l'auteur une médaille, non pas comme prix, mais comme encouragement à bien faire.

Après une espèce d'introduction, dans laquelle l'auteur indique aux poètes des routes nouvelles, et les convie à chanter les prodigieux progrès de la science et de l'industrie, il décrit les merveilles sans nombre que vit briller l'immense Palais de cristal. (Le sujet était l'Exposition à Londres en 1851) Il représente les peuples accourant à l'appel de l'Angleterre, se rangeant avec leurs produits divers dans ces longues galeries, puis la foule des curieux et des visiteurs se renouvelant sans fin et sans cesse, puis enfin un jury suprême décernant et distribuant les médailles.

Notre but étant de mettre sous vos yeux ce qu'il y a de plus louable, et non de relever les défauts, nous indiquerons seulement les passages qui nous ont paru les meilleurs :

Gloire à la nation bien digne de nos chants,
Qui la première ouvrit ce congrès de marchands !
Pourquoi faut-il qu'alors la France bien aimée,
En guerres de partis follement animée,
Se soit laissé ravir ce fleuron glorieux
Par nos voisins plus froids et plus audacieux?

. . . .

Trop longtemps aux combats, aux grandes catastrophes
Les Tyrtée en délire ont consacré leurs strophes ;
Trop de chants sont sortis, ou futiles ou vains,
De poètes boiteux, malades écrivains :
La poésie aussi, déesse abandonnée,
Regrette ses beaux jours, et plaint sa destinée.
Trève à l'ode orgueilleuse, à la triste élégie.
Élevons nos regards vers une autre vigie.
Le temple du progrès là bas vient de s'ouvrir.
Aussitôt on a vu les peuples accourir.

. . . .

Les merveilleux produits, à Londres exposés,
Ont besoin d'un poète, et vous vous reposez !!
Allons ! et dites-nous par quel trait de génie
La montagne est changée en surface aplanie,
Où cent wagons, traînés par un monstre à vapeur,
Roulent avec un bruit dont les chevaux ont peur ;
Comment dans un ballon gonflé par l'hydrogène,

Plus haut que l'aigle altier, l'homme arrive sans peine,
Et comment, sans danger, au milieu de la mer,
Sans voiles et sans mâts navigue le steamer !
La science, humblement, ce nouveau Prométhée,
Des vulgaires humains s'est mise à la portée.
Attendez-vous qu'elle ait, pour mériter vos vers,
Ravi tous les secrets du Dieu de l'univers ?
Voyez !... ce fil d'Archal, télégraphe électrique,
Ira bientôt porter dans l'Inde, en Amérique,
A travers l'Océan, que le marin dompta,
Les mots d'ordres Anglais jusques à Calcutta.

. . . .

Où vont tous ces vaisseaux à travers l'Atlantique,
Et dans la mer du Nord et dans l'Adriatique ?
Pour qui ces lourds colis chargés sur les canaux,
Sur les chemins de fer, mobiles arsenaux ?
Où vont ces étrangers qui n'ont jamais vu l'onde,
Ces voyageurs partis des quatre coins du monde ?

. . . .

Déjà chaque exposant a sa place marquée,
Le Juif sa synagogue, et le Turc sa mosquée,
L'artiste un coin chéri, la modiste un boudoir.

. . . .

Aux vastes corridors, chargés d'inventions,
Viennent se coudoyer toutes les nations ;
Ce n'est plus, comme au temps des guerres de provinces,
Des jalouses fureurs des peuples et des princes ;
Le champ clos aujourd'hui n'aura point de blessés.

. . . .

Noble émulation des peuples de la terre,
Utiles carrousels, offerts par l'Angleterre,

Pacifiques combats, plus grands, plus glorieux,
Que ceux des conquérants, ces héros furieux.
Au prix du sang versé les provinces conquises
Valent-elles ces fleurs, ces nouveautés exquises,
Ces dentelles, ces draps, ces velours, ces brocards,
Ces délicats satins, ces tapis, ces foulards ?

. . . .

L'esclavage ancien n'aurait jamais produit
Un résultat pareil, son arbre un si beau fruit !
Retirant le passé de son erreur profonde,
Seule la liberté pouvait changer le monde.
Le travail seul pouvait, avec les bras de tous,
Donner à tous un sort et plus digne et plus doux,
Jeter sur notre époque une plus pure gloire,
Un lustre de grandeur inconnu dans l'histoire.

. . . .

Le progrès a jeté tout à profusion,
Et la réalité semble une illusion.

Et qui a produit toutes ces merveilles ?

Le travail trois fois saint, cette source féconde,
Ce levier tout puissant qui soulève le monde.
Que deviendraient sans lui les peuples opprimés ?
Par le travail les fers seront bientôt brisés.
Du poids de l'infortune il soutient l'équilibre.
Un peuple qui travaille, est, ou deviendra libre.

. . . .

Qui donc pourra montrer l'aspect que tous les jours
Offrent les visiteurs qui se pressent toujours,
Les ondulations de cette vague humaine,

Que le flux apporta, que le reflux emmène,
Masse de curieux qui regardent sans voir?

Puis vient une réflexion sur le libre échange:
Pourquoi ces colis, se demande l'auteur,

Ne peuvent-ils passer, comme les producteurs,
Sans payer aucun droit à l'injuste douane,
Sans que de l'employé la sonde les profane?
Quelque jour tomberont pour l'honneur des États,
Ces barrières du fisc, réseaux des potentats,
Quand les États liés, comme ceux d'Amérique,
Ne formeront entr'eux qu'une patrie unique.
Le libre échange alors, ce fils des droits communs,
Ne sera plus un leurre offert par quelques-uns.
Qu'elle vienne à présent la guerre des monarques,
Moissonner les humains comme feraient les parques !
Arrière ces guerriers, ces soldats superflus!
Les peuples sont amis, ils ne se battent plus !
Où sont les biens réels qu'on gagne à se détruire ?
Dieu nous fit pour aimer, pour jouir, pour produire !
Voilà du genre humain la destination,
La gloire et l'avenir de l'exposition!
Oui l'exposition est la sainte alliance
Que chanta Béranger aux jours de défaillance.
Elle porte en ses flancs, et son esprit recèle,
Ainsi que le bonheur, la paix universelle ;
C'est le premier élan de la fraternité,
Le jalon de la paix et de la liberté.

LECTURES

FAITES

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1853,

à l'occasion

DU

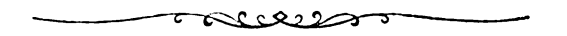
CONGRÈS SCIENTIFIQUE.

SÉANCE PUBLIQUE DU 27 AOUT 1853.

DISCOURS D'OUVERTURE

par **M. le Vicaire-Général PARENTY,**

PRÉSIDENT.



MESSIEURS,

Vous avez voulu saisir l'occasion de la réunion, dans nos murs, des hommes distingués qui sont venus prendre part à la vingtième session du Congrès scientifique de France, pour tenir une séance publique. Vous avez pensé que plusieurs de vos membres honoraires ou correspondants, réunis dans une circonstance qui honore singulièrement notre ville, trouveraient ainsi le moyen de s'associer d'une manière plus intime à nos travaux; que quelques-uns même viendraient prendre la parole au milieu de nous, et ajoute-

raient à l'intérêt, que cette solennité offre chaque année, à pareille époque, à nos concitoyens.

L'Académie d'Arras, fondée en 1737, se fait gloire d'être l'une des sociétés littéraires les plus anciennes de France. Depuis sa restauration, en 1817, elle s'est associé des membres honoraires et correspondants, qui ont excité ses sympathies, soit par la publication de leurs écrits, soit à la suite de sujets mis au concours, traités par eux et imprimés dans ses Mémoires. C'est ainsi, que notre corporation s'est appliquée à multiplier ses forces, en s'attachant des hommes d'un mérite incontestable. Le champ qu'elle offre à la culture des sciences étant très vaste, elle prend, partout où ils se rencontrent, ceux qui lui paraissent les plus propres à le cultiver dans chacune de ses parties.

Notre Société, Messieurs, s'est plus spécialement occupée, depuis quelques années, d'encourager la littérature, l'histoire et l'économie publique. Elle a, en outre, témoigné de sa sollicitude pour les arts industriels et l'archéologie. En effet, elle a récompensé un simple artisan, inventeur d'un nouveau système de balance, et a décoré d'une médaille l'architecte de l'église du Saint Sacrement. L'un de ses membres lui a soumis d'importantes observations sur l'insalu-

brité des villes, sur ses causes, et sur les moyens d'y remédier. Elle a mis au concours une question d'un haut intérêt sur le régime pénitentiaire. Deux mémoires d'un mérite à peu près égal, ont été couronnés, et publiés dans le XXIIIe volume de ses Mémoires. Un collègue que la mort a ravi trop tôt à nos communes affections, produisait à la même époque, une étude biblique, où il a montré ce que les livres saints renferment de sentiment poétique, et il vous l'a prouvé, en commentant l'admirable épisode, où se trouve peinte l'étroite amitié qui unissait David et Jonathas.

A partir de la même époque (1846); les spirituelles productions de l'aimable fabuliste, que nous vénérons tous, viennent distraire agréablement le lecteur, qui étudie les sérieuses compositions de nos annales.

Vous avez demandé successivement, Messieurs, par la voie des concours annuels, des documents historiques sur les établissements charitables de la ville d'Arras, et sur l'enseignement donné à la jeunesse dans cette cité, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Pour compléter cette série d'investigations extraites de nos archives, vous avez demandé l'histoire de la célèbre abbaye de St.-Vaast. Des travaux aussi complets

que possible, vous ont été adressés. Et, en les couronnant, vous avez, par l'organe de vos Commissions, exercé une critique sévère sur chacun de ces ouvrages. Les rapports de ces Commissions ajoutent au piquant intérêt qu'ils présentent, et rectifient, au moyen d'une sage appréciation, les faits et les opinions qu'ils renferment. Vous n'avez donc rien négligé, dans ces dernières années, pour insérer dans vos Mémoires, les monuments historiques qui se rattachent à l'antique cité des Atrébates. Ils formeront une mine précieuse pour la composition de son histoire, qui est encore à faire.

L'un de nos plus laborieux collègues, témoin des faits qu'il raconte, nous a transmis de curieux détails sur Napoléon à Ligny, et sur le maréchal Ney aux Quatre-Bras.

Les études biographiques ne sont pas négligées non plus, dans les recueils que nous publions. On y a inséré une notice sur la vie et les ouvrages de Nicolas Ledé, abbé de Saint-André-au-Bois, homme resté inconnu jusqu'à nos jours, et qui se recommande par ses vertus et son érudition, aussi bien que par les services éminents qu'il rendit à la province d'Artois dans des temps difficiles.

L'un de nos collègues résidants nous a soumis

des observations sur une dent machelière d'éléphant trouvée à Ervillers. Un autre a produit des remarques fort curieuses sur l'emploi de l'iodure de potassium dans les affections saturnines et mercurielles.

Une savante dissertation sur l'établissement des échevinages, œuvre de l'un de nos collègues, dont la réputation est faite depuis longtemps en pareille matière, orne le XXIVe volume que nous avons publié. On y trouve, en outre, un mémoire intéressant sur l'état physique et moral des sourds-muets, des observations sur les moyens proposés pour améliorer le sort des ouvriers agricoles, et mettre un terme à la dépopulation des campagnes.

Deux autres de nos collègues se sont livrés à de longues et laborieuses recherches sur les livres publiés à Arras depuis l'introduction de l'imprimerie dans cette ville. Ce travail bibliographique a été inséré dans nos recueils.

Le XXVIe volume de nos Mémoires vient de paraître. Je n'en ferai point ici l'analyse. Il est entre les mains de la plupart d'entre vous, Messieurs; je dirai seulement qu'il n'est, ni moins curieux, ni moins remarquable que les précédents, par l'importance et la variété des matières qu'il renferme.

Indépendamment des sujets traités par l'Académie et qui sont insérés dans ses recueils, il en est beaucoup d'autres qui n'ont point été livrés à l'impression, et qui ont fait l'objet de lectures aussi intéressantes que variées, durant les séances de chaque semaine. Ce sont des comptes-rendus sur divers ouvrages offerts à la Société par leurs auteurs, ou qui lui viennent, en échange de ses propres productions, d'un grand nombre de corporations savantes.

Tel est, Messieurs, l'exposé trop abrégé, sans doute, de la situation de notre Académie. Vous ne voudriez point que je m'étendisse davantage. Vous savez mieux que personne, que, s'il est toujours délicat et difficile de parler de soi, il en est de même d'un corps qu'on représente, auquel on s'est attaché depuis un certain nombre d'années et dont on est devenu l'organe. Je pense avoir suffisamment montré, du reste, que notre Société continue de remplir la mission qu'elle s'est donnée, depuis plus d'un siècle, de cultiver et d'encourager les sciences, les lettres et les arts.

LES POÈTES HISTORIENS.

CHATEAUBRIAND. — WATERLOO[1].



Messieurs,

Pour écrire l'histoire, et particulièrement pour décrire avec exactitude et apprécier avec justice les évènements contemporains sur lesquels l'opinion générale est encore indécise, et dont les acteurs sont jugés avec partialité, au gré de passions non encore amorties, il ne suffit pas d'être excellent écrivain. Si, par exemple, il s'agit de retracer des faits militaires, de porter un jugement sur les causes des succès obtenus, ou des revers éprouvés sur les champs de

[1] Lu dans la séance publique de l'Académie d'Arras, pendant la tenue du Congrès scientifique, le 27 août 1853.

bataille, de préconiser ou de blâmer les mesures prises, soit par le vainqueur, soit par le vaincu, c'est trop peu que l'auteur ait, au plus haut degré, le mérite du style, s'il n'y joint des connaissances techniques, et surtout si sa passion pour le vrai n'est pas accompagnée d'une grande force d'investigation.

Au milieu de mille récits contradictoires dictés par des intérêts divers, parmi des descriptions faites par des témoins qui n'ont pu voir qu'un coin du tableau, et qui n'ont pu le voir qu'imparfaitement, préoccupés qu'ils étaient peut-être des devoirs qu'ils avaient à remplir, des scènes douloureuses qui les entouraient, et des dangers qu'ils couraient, — distinguer les faits vrais, rejeter les assertions erronées, réduire à leur valeur réelle celles où la vérité est seulement voilée par l'erreur, c'est là une tâche longue et pénible, et souvent bien difficile; et comment celui qui l'entreprend parviendra-t-il à la remplir s'il ne connaît la guerre que par ouï-dire, et s'il n'est doué d'une patience à toute épreuve ?

Est-il à croire que cette patience d'investigation et de discussion soit la vertu d'un poète, de tout écrivain habitué à s'abandonner aux élans de son imagination ? Ne sera-t-il pas rebuté bientôt par l'aridité d'un tel travail ? A

ses yeux, je le crains, un fait ne paraîtra-t-il pas incontestable, une interprétation ne semblera-t-elle pas plausible, si c'est pour lui l'occasion d'employer les plus vives couleurs de sa palette, en traçant une image brillante, en faisant une comparaison frappante, en exprimant une pensée hardie, une réflexion piquante ou sentimentale, une sentence religieuse ou morale?

Il ne s'écartera pas sciemment de la vérité, je veux bien le croire; mais sa nature et ses habitudes lui permettront-elles de la poursuivre dans le labyrinthe où, trop souvent, elle se dérobe à nos regards? ne se laissera-t-il pas éblouir et fasciner par l'éclat d'une lumière trompeuse, qu'il sera disposé à prendre pour guide, si elle lui montre un chemin agréable qu'il se flattera d'embellir encore, et où il sera sûr d'être suivi par une foule enthousiaste, moins soucieuse du but que charmée des agréments du voyage? Comment résisterait-il à l'appât des applaudissements dont, à l'avance, il est enivré ?

Ces réflexions se sont plus particulièrement présentées à mon esprit, il y a quelques années, à la lecture d'un fragment de l'illustre Chateaubriand, reproduit cinq ou six ans plus tard dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, et il m'a semblé, dès-lors, que rien ne pourrait les confirmer plus

puissamment qu'une analyse de cet écrit; mais cette analyse, faite dans un tel but, ne sera-ce pas une critique, et que suis-je pour oser critiquer un écrivain aussi éminent? ne scandaliserai-je pas tous ceux qui, à juste titre, sans doute, ont voué à Chateaubriand un culte d'admiration? J'ai lieu de le craindre, aussi ai-je hâte de déclarer que ce n'est pas sous le rapport littéraire que je me permettrai de critiquer l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe;* mon unique prétention est de contredire des assertions mal fondées, de réfuter des jugements hasardés; assertions et jugements relatifs à la campagne de Waterloo, auxquels le nom de Chateaubriand donnerait crédit, au grand détriment de la vérité et de la justice.

Toutefois, je ne me bornerai pas à des discussions stratégiques. Pour que l'on sache à quoi l'on peut attribuer les écarts du célèbre écrivain, je devrai citer les passages de son œuvre qui font connaître qu'elles étaient et sa position et les dispositions de son esprit au moment où se passaient les événements qu'il a voulu décrire et juger. Par-là, je justifierai ce que j'ai déjà dit, qu'un poète, que tout écrivain habitué à laisser un libre essor à son imagination est fort exposé à s'égarer, s'il entreprend d'écrire l'histoire, et

particulièrement s'il veut décrire et juger des faits militaires.

Voyons d'abord comment M. de Chateaubriand dépeint l'état de délaissement où le Roi était réduit à Gand :

« Louis XVIII, dit-il, était là dans un coin, com-
» plètement oublié... On avait bien autre chose à
» faire qu'à songer à *nous*... Qui aurait jamais
» cru qu'un *impotent* réfugié sur les bords de la
» Lys serait *rejeté* sur le trône par le choc *des*
» milliers de soldats prêts à s'égorger..... soldats
» dont il n'était ni le Roi, ni le général, qui ne
» pensaient pas à lui, qui ne connaissaient ni
» son nom ni son existence. »

Ces soldats, qui ne connaissaient pas le Roi exilé, n'étaient pas les soldats français; l'auteur veut donc parler des Anglais, des Prussiens, et il ne devait pas dire qu'ils étaient prêts à s'égorger ou à s'entr'égorger; d'ailleurs ce n'est pas du choc de ces soldats étrangers, les uns contre les autres, mais de celui des deux armées opposées que pouvait résulter cette restauration qu'on ne peut pas dire imprévue.

Comment Chateaubriand n'a-t-il pas évité de faire une si triste peinture de l'isolement, du délaissement du prince, dont il suivait généreusement la mauvaise fortune, et dont il se dit le

ministre *in partibus*? comment a-t-il pu se résoudre à lui appliquer l'épithète d'*impotent* d'autant plus choquante qu'elle se rapporte à l'homme ainsi qu'au Roi? et n'éprouve-t-on pas un sentiment pénible lorsqu'il dit ensuite que : « La » légitimité gisait au dépôt comme un vieux » fourgon brisé. » Eh quoi! ce n'est pas un ennemi du roi et de la royauté, c'est un ministre de ce roi, c'est le plus ardent partisan, et parmi les écrivains, le plus éloquent défenseur du principe de la légitimité, qui parle avec une telle irrévérence de son souverain et du principe que ce prince personnifiait !

Qu'on s'étonne après cela, si des écrivains sans foi, sans principes fixes, poètes en prose ou en vers, ne résistent pas à une tentation à laquelle succombait un auteur aussi éminent! Comment retiendraient-ils leur plume prête à tracer un mot qui peut donner quelqu'éclat à leur période, ou qui leur semble présenter une belle image? La stérilité de leur conception peut rendre la critique indulgente à leur égard, ils n'ont pas de superflu à sacrifier à la vérité, à la justice, aux convenances: mais un écrivain doué d'une riche imagination, comme Chateaubriand, n'est pas excusable quand il laisse échapper de sa plume féconde, des expressions telles que

celles qui viennent d'être signalées. L'est-il davantage dans ce passage ? « Nous savions que » les troupes de Bonaparte approchaient, nous » n'avions, pour nous couvrir, que *nos* deux petites compagnies que commandait le duc de » Berry, prince dont le sang ne pouvait nous » servir.... » Comprend-on pourquoi ce prince était impuissant pour la défense du Roi son oncle ? On supposera, peut-être, que c'est à cause de la faiblesse, de l'insuffisance des deux compagnies qui étaient sous ses ordres? Non, ce n'est pas cela. Serait-ce parce que « les fortifi» cations de Gand étaient démantelées et que » son enceinte eût été forcée, d'autant plus fa» cilement, dit Chateaubriand, que la popula» tion belge ne *nous* était pas favorable, mille » chevaux détachés de l'armée française *nous* » auraient enlevés en quelques heures. » Mais non encore, ce n'est pas à ces causes que le poète-historien attribue l'impuissance du duc de Berry, cela serait trop simple et pourrait être dit par un écrivain vulgaire.... Quelle était donc la cause de cette impuissance? « Le sang de ce » prince était demandé ailleurs. »

Eh quoi! c'est parce que ce sang devait être répandu quelques années plus tard, par le fer d'un assassin, qu'il ne pouvait servir alors à la

défense du roi! Cela peut être poétique, prophétique même, si l'on veut bien admettre que cette ligne ait été écrite en 1815; mais cela n'a pas un sens raisonnable.

Et voyez le contraste que présente la phrase suivante : « Les chevaux étaient commandés » pour les voitures de sa Majesté, que l'on pré- » parait secrètement; quant à *nous*, fidèles mi- » nistres, nous aurions *pataugé* derrière, à la » grâce de Dieu. » Ce dernier trait, où perce le dépit d'avoir été oublié dans un moment où règnait une terreur panique, pourrait échapper dans une conversation familière; mais est-il à sa place dans un écrit d'Outre-tombe destiné à la postérité?

Arrivons au récit de la bataille de Waterloo, ou plutôt, suivons M. de Chateaubriand dans sa promenade du 18 juin 1815.

Il était sorti de Gand, vers midi, par la porte de Bruxelles, il cheminait lentement, plongé dans la lecture des *Commentaires de César*, et il était déjà à plus d'une lieue de la ville, lorsqu'il crut *ouïr* un roulement sourd; il s'arrêta, regarda le ciel qui était assez chargé de nuages, délibérant en lui-même, s'il continuerait d'aller en avant ou si, dans la crainte d'un orage, il se rapprocherait de Gand; mais avant de se décider pour l'un

de ces partis, il prêta l'oreille et n'entendit plus rien. Je me trompe, s'il n'entendit plus le bruit sourd qui causait sa perplexité, il *perçut* le cri d'une poule d'eau dans les joncs, et le son d'une horloge de village.

Sortant de son indécision, l'auteur poursuit sa route, et il n'avait pas fait trente pas que le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux; quelquefois, il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre... tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses que celles de la foudre, firent naître dans son esprit l'idée d'un combat. Il se trouvait devant un peuplier, planté à l'angle d'un champ de houblon; il traversa le chemin et s'appuya debout, contre le tronc de cet arbre, le visage tourné du côté de Bruxelles, et un vent du sud s'étant levé, lui apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie.

« Cette grande bataille, encore sans nom, dit-
» il, cette bataille dont j'écoutais les échos au
» pied d'un peuplier, et dont une horloge de
» village venait de sonner les funérailles incon-
» nues, était la bataille de Waterloo. »

On voit que si cette horloge est inutile pour l'histoire, elle sert à l'écrivain, en ce qu'elle lui

donne l'occasion de faire une phrase à effet; quant au cri de la poule d'eau, qui ne comprend qu'il est l'image du dernier cri de l'aigle impérial expirant? J'avoue humblement que je ne comprends pas aussi bien ce que signifient le peuplier et le champ de houblon, et pourquoi il en est question dans ce récit. Je continue la citation :

« Auditeur silencieux et solitaire du formida-
» ble arrêt des destinées, j'aurais été moins ému
» si je m'étais trouvé dans la mêlée; le péril, le
» feu, la *cohue* de la mort ne m'eussent pas
» laissé le temps de méditer. » (Et pourquoi pas? jamais la pensée n'est plus active que dans de telles circonstances.) « Mais seul, sous un ar-
» bre, comme le berger des troupeaux qui pais-
» saient autour de moi, le poids des réflexions
» m'accablait. »

Ces réflexions font trop d'honneur au patriotisme de l'exilé volontaire qui n'a quitté le pays qu'il aime, que pour rester fidèle à un principe qui, à ses yeux, est sacré, pour que je les passe entièrement sous silence.

« Quel était ce combat? dit-il, le monde, com-
» me la robe du Christ, était-il jeté au sort?
» Succès ou revers de l'une ou l'autre armée,
» quel serait, pour les peuples, la conséquence

» de l'évènement? Liberté ou esclavage? Et quel
» sang coulait? Chaque bruit parvenu à mon oreille
» n'était-il pas le dernier soupir d'un Français? »

Le bruit perçu par le brillant écrivain ne pouvait être que celui du canon, et pouvait bien lui faire pressentir la mort d'un Français, mais ne ressemble guères au dernier soupir d'un mourant. Au reste, l'expression est belle, le sentiment qu'elle exprime est respectable, et la comparaison du monde à la robe du Christ ne pourrait trouver que des admirateurs si elle se montrait dans un poème; mais est-elle à sa place dans un récit prétendu historique? Je serai moins difficile pour le rapprochement qui suit:

« Était-ce un nouvel Azincourt dont allaient
» *jouir* les implacables ennemis de la France?
» S'ils triomphaient, ajoute Chateaubriand, *notre*
» gloire n'était-elle pas perdue? Si Napoléon
» l'emportait que devenait *notre* liberté? Bien
» qu'un succès, obtenu par lui, m'*ouvrît* un exil
» éternel, la patrie *l'emportait* en ce moment
» dans mon cœur; mes vœux étaient pour
» l'oppresseur de la France, s'il devait, en sau-
» vant notre honneur, *nous arracher à* [1] la domi-
» nation étrangère. »

[1] Lisez *nous garantir de*.

Ces sentiments étaient généreux; mais ils ne pouvaient être, et l'auteur avoue qu'ils n'étaient que momentanés, combattus qu'ils étaient par d'autres sentiments, par un principe, celui de la légitimité.

Les réflexions qui suivent, dictées par le même patriotisme, sont exprimées dans un style moins noble :

« Wellington triomphait-il ? la légitimité ren-
» trerait donc à Paris derrière ces habits rouges
» qui venaient de reteindre leur pourpre au sang
» des Français ! La royauté aurait donc, pour
» carrosse de son sacre, les charriots d'ambu-
» lance remplis de nos grenadiers mutilés ! Que
» sera-ce qu'une restauration accomplie sous
» de tels auspices ? »

Après cette triste prévision, Chateaubriand revient aux coups de canon dont chacun lui donnait une secousse et redoublait les battements de son cœur.

« A quelques lieues d'une catastrophe immense,
» dit-il, je ne *la* voyais pas et je ne pouvais tou-
» cher le vaste monument funèbre croissant de
» minute en minute, à Waterloo, comme de
» Boulaq, au bord du Nil, j'étendais vainement
» les mains vers les Pyramides. »

Passons sur la distance... de la catastrophe que

Chateaubriand ne voyait pas du pied de son peuplier, et qu'il n'aurait pas mieux vue, en ce moment, s'il eût été sur le champ de bataille; car cette catastrophe, rien ne l'annonçait encore, mais qu'est-ce que ce monument funèbre qu'il regrettait de ne pouvoir toucher? ce qui croissait de minute en minute, les tas de cadavres, ce n'est pas là, sans doute, ce qu'il désirait de toucher, fait-il donc allusion à ce monument élevé plus tard en l'honneur de ceux que la fortune a favorisés en ce jour mémorable? Mais non! Ce monument ne croissait pas alors, et l'auteur des lignes que je viens de citer montre un cœur trop français pour être soupçonné d'avoir regretté de n'avoir pu, je ne dirai pas ajouter une poignée de terre à ce monument, mais seulement le toucher de la main.

Après ces descriptions et réflexions, vient un récit, et le titre de ce chapitre : *Bataille de Waterloo*, pourrait faire croire que ce récit est celui de cette bataille. Mais comment Chateaubriand, se promenant près de Gand, à une heure après midi, aurait-il pu recueillir des renseignemens sur une affaire terminée, à peine, à neuf heures du soir? il ne s'agit donc encore ici que de fantômes évoqués par la peur et que le plus rapide examen devait faire évanouir.

« Aucun voyageur ne paraissait, dit M. de
» Chateaubriand, mais voici venir un courrier.
» Je quitte le pied de mon arbre, et je me place
» au milieu de la chaussée; j'arrête le courrier et
» l'interroge : il appartenait au duc de Berry et
» venait d'Alost, il me dit : Bonaparte est entré
» hier (17 juin) à Bruxelles, après un combat
» sanglant; la bataille a dû recommencer aujour-
» d'hui, on croit à la défaite des allliés et l'ordre
» de la retraite est donné. Le courrier continua
» sa route. »

Que cet homme, qui avait dû sortir d'Alost à midi environ, et non plus tôt, et qui n'y avait vu arriver ni un fuyard de l'armée dont il annonçait la déroute, ni un escadron, ni un seul hussard français, ait pu croire que, dès la veille, Bruxelles avait été évacué par les coalisés, cela est difficile à admettre; mais ce qui est bien plus incroyable, c'est que le récit de ce rustre ait inspiré quelque confiance à un homme sensé, et ce qui doit étonner davantage encore, c'est que cet homme, écrivain fécond, qui n'était pas à la quête de sujets à traiter, à illustrer, n'ait pas dédaigné de reproduire, pour la postérité, un récit dont l'inexactitude, je dirai plus, dont la fausseté aurait dû le frapper, et lui a été prouvée quelques instants après. Et il ne se presse

pas de le démentir ce récit absurde, auparavant il le confirme par un nouveau témoignage, par celui d'un homme moins suspect, que le courrier, d'une sotte crédulité: » Je suivis le courrier en » me hâtant, et je fus dépassé, dit-il, par la voi- » ture d'un négociant qui fuyait en poste et qui » me confirma ce qui venait de m'être dit. »

La frayeur trouble la vue et le jugement, sans doute; mais ce négociant qui avait quitté Bruxelles dans la matinée, ou qui venait de sortir d'Alost, ne pouvait pas croire à l'occupation, par un parti français, de la première de ces villes, et en supposant que la peur l'ait privé entièrement de l'usage de la raison, et que M. de Chateaubriand, malgré sa campagne de 1792, à l'armée des princes, soit resté assez étranger aux choses de la guerre pour ajouter foi au récit de ce fuyard et du postillon, pourquoi, lorsqu'un tiers de siècle s'est écoulé depuis qu'il a reconnu son erreur, la fait-il partager un instant à ses lecteurs?

Plein d'une juste confiance dans son talent d'écrivain, laissait-il courir sa plume trop librement au gré de son imagination et de ses souvenirs plus ou moins effacés, ou bien ne pouvait-il résister au désir de se mettre en scène? ces deux suppositions puisent quelqu'apparence

de vérité dans les citations qui vont suivre, comme déjà dans celles qui précèdent. Oserai-je dire du reste, quel me paraît avoir été le but de l'auteur en écrivant le malencontreux préambule que je viens d'analyser? ne serait-ce pas de présenter un contraste frappant, de mettre en opposition les émotions produites par l'annonce d'une défaite, et par la certitude d'une victoire.

Le chapitre auquel nous sommes parvenus, a pour titre : *Quelle fut la bataille de Waterloo;* mais ce titre est précédé de cet autre: *Confusion à Gand*, et nous retombons dans les nouvelles controuvées, dans le tableau de frayeurs mal fondées; l'auteur nous entretient encore de minuties (qu'il aurait bien fait de laisser dans l'oubli). « Tout était dans la confusion quand je » rentrai à Gand, dit-il, on fermait les portes de » la ville, les guichets seuls restaient entrebaillés ; des bourgeois mal armés et quelques sol» dats de dépôt faisaient sentinelle. Je me rendis » chez le roi. Monsieur, qui venait d'arriver, » avait quitté Bruxelles, sur la fausse nouvelle » que Bonaparte allait y entrer. » Il serait difficile d'entasser plus d'invraisemblances ; si les dépêches apportées par le courrier ne démentaient pas le faux bruit que Bruxelles avait été évacué le 17, par les coalisés, Monsieur le comte d'Ar-

tois, qui venait de quitter cette ville, pouvait assurer que le 18 au matin, ni Anglais ni Prussiens poursuivis par les Français n'y étaient encore arrivés; il devait savoir que, si la défaite de l'armée prussienne, à Ligny, avait entraîné l'évacuation, par les troupes anglaises et belges, de la position des Quatre-Bras, l'un et l'autre corps d'armée s'étaient retirés en bon ordre, et étaient encore en état de couvrir Bruxelles, de mettre cette ville à l'abri d'un coup de main; quel danger actuel, pressant, menaçait donc la ville de Gand, et justifiait la panique qui frappait la cour exilée? Notre historien ne fournit aucune réponse à cette question; il dit, il est vrai, que pour se rendre de Bruxelles à Gand, Monsieur avait pris une route détournée; le comte d'Artois aurait donc craint de trouver la route, par Alost, interceptée; mais je me refuse à croire à une telle pusillanimité, à une crainte si mal fondée; et si l'allégation de M. de Chateaubriand venait d'un ennemi des princes français, je l'attribuerais à une intention de dénigrement. Sur ce point et sur bien d'autres, la mémoire de l'écrivain est en défaut; le comte d'Artois ne pouvait pas, dans la matinée du 18, ajouter foi à ce que cet écrivain veut bien appeler une fausse nouvelle; il ne pouvait pas

craindre l'invasion immédiate de Bruxelles par les Français, la subite apparition, sur la route d'Alost, d'un parti français, et il n'a pas pu dire, comme le fait entendre la suite du passage qui vient d'être cité « qu'une première bataille perdue » ne laissait aucune espérance du gain d'une » seconde. » J'en demande bien pardon à M. de Chateaubriand; mais ceci n'est pas une nouvelle apportée par Monsieur, pas même une fausse nouvelle; je ne puis y voir qu'une appréciation erronée de la situation créée par un premier échec.

Mais encore un coup, pourquoi après qu'un tiers de siècle s'est écoulé, alors que pendant ce laps de temps, maints évènements d'une haute importance présentaient un champ fertile à un écrivain tel que Chateaubriand, pourquoi, dis-je, nous entretenir de faux bruits démentis presqu'à leur naissance ? « On racontait, nous dit-il, que » les Prussiens n'étant pas en ligne, les Anglais » avaient été écrasés. » et que nous importe ce bruit mensonger qui, d'ailleurs, ne pouvait s'appliquer qu'au combat du 16 juin, puisque le 18 il circulait à Gand! Certainement les Prussiens, grâces à une manœuvre téméraire de Blücher, à un mouvement précipité qu'il n'a pu ordonner qu'en désespoir de cause , les Prussiens, dis-je ,

étaient en ligne à Ligny, et c'est parce qu'ils ont pu se maintenir en ligne jusqu'à la nuit, que les Anglais n'ont pas été forcés d'abandonner les Quatre-Bras, et que l'armée française n'est pas entrée à Bruxelles, le 17.

Et pourquoi, dirai-je encore, reproduire des suppositions fabriquées par l'ignorance, accueillies par la peur et démenties par les événements?

Voici enfin quelques faits auxquels on peut croire, M. de Chateaubriand étant garant de leur réalité; mais ces faits sont personnels et sont sans importance relativement à Waterloo; ce grand évènement n'est ici, pour son historien, qu'une occasion de parler de lui-même.

Des bulletins circulaient à Gand, « sur ces bul-
» letins, dit-il, le sauve-qui-peut devint général,
» les possesseurs de quelques *ressources* partirent;
» *moi*, qui ai la coutume de n'avoir jamais rien,
» j'étais, comme toujours, prêt et dispos. » il n'était pas cependant libre dans ses mouvements autant qu'il veut bien le dire, car il ajoute : « Je
» voulais faire déménager avant moi Mme de
» Chateaubriand, grande bonapartiste; mais elle
» ne voulut pas me quitter, quoiqu'elle n'aimât
» pas les coups de canon. »

M. le Ministre a soin de nous informer que le

fourgon des diamants de la couronne était attelé, et cela lui sert de prélude pour ce qui suit :

« Je n'avais pas besoin de fourgon pour em-
» porter mon trésor. » Mais n'avait-il pas besoin d'un carrosse pour le déménagement de sa femme qui ne pouvait être réduite à d'aussi minces bagages que lui ?

« J'enfermai le mouchoir de soie noire dont
» j'entortille ma tête la nuit, dans mon flasque
» portefeuille de ministre de l'intérieur, *docu-*
» *ment* important des affaires de la légitimité. »

Avec quel sans-façon il parle de son *idole*, avec quelle complaisance de lui-même et de ses œuvres... écoutez :

« J'étais plus riche dans ma première émigra-
» tion, quand mon havresac me servait d'oreiller
» et servait de maillot à Atala; mais, en 1815,
» Atala était une grande petite fille dégingandée
» de 13 à 14 ans, qui courait le monde toute
» seule, et qui, pour l'honneur de son père, avait
» trop fait parler d'elle. »

Eh quoi ! c'est au moment où il va retracer les circonstances douloureuses d'un désastre, dont la prévision le faisait frissonner quelques instants auparavant, que l'auteur des *Martyrs* et de tant d'autres chefs-d'œuvre, laisse échapper de sa plume de telles... je ne dirai pas le mot... respect au génie.

Grand était l'émoi de la Cour, campée à Gand; voilà tout ce que, jusqu'ici, notre lecture nous a appris de réel sur le sujet annoncé; nous voyons enfin que « le 19, à une heure du matin, le Roi » reçut, par estafette, une lettre de l'ambassa- » deur de Russie qui rétablit la vérité des faits : » Bonaparte n'était point entré à Bruxelles (était- » il besoin de le dire), il avait décidément perdu » la bataille... » alors sans nom, et qui d'abord en a eu trois différents.

Nous arrivons enfin au récit de cette bataille, dont le narrateur ne devine plus les péripéties, mais qu'il voit par les yeux des Anglais ou Prussiens qu'il a eu occasion d'entretenir sur ce sujet. Ces témoins avaient-ils bien vu, avaient-ils sainement jugé les causes et leurs résultats, leurs appréciations étaient-elles désintéressées, leurs témoignages s'accordaient-ils? je ne sais, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils n'ont pas réussi, s'ils l'ont tenté, à donner à M. de Chateaubriand une idée bien nette de ce qui s'est passé sur les champs de bataille du 16 et du 18 juin, et ce qui le prouve, c'est qu'en reproduisant leurs récits, il confond, à plusieurs reprises, ces deux *journées*.

« Le 16 juin, dit-il, Bonaparte bat les Prus- » siens dans ces champs de Fleurus, où la

» victoire semble à jamais fidèle aux Français; » les villages de Ligny et de Saint-Amand sont » emportés. » Ne dirait-on pas que c'est après la défaite des Prussiens que les Français leur ont enlevé ces deux villages? Mais non, c'est parce que la ligne de Ligny à Saint-Amand et Sombref, après un long et rude combat, fut enfin forcée par la droite et le centre de l'armée française, que les Prussiens furent battus. L'enlèvement de ces villages fut donc la cause et non la subséquence de leur défaite.

Le passage suivant appelle une semblable rectification : « Aux Quatre-Bras, *nouveau* suc» cès. » Et en quoi consiste ce succès ? « Le duc » de Brunswick reste parmi les morts. » Telle est la seule réponse à cette question, que nous fournisse la relation de Chateaubriand. Cette mort d'un prince, d'un général, a-t-elle donc découragé les troupes qui défendaient la position? A-t-elle eu pour effet l'abandon de cette position? Non, car elle n'a pas été enlevée par l'aile gauche de l'armée française; Wellington l'a fait évacuer parce que Blücher n'avait pu se maintenir à Ligny. Les troupes anglo-néerlandaises avaient bien pu résister, jusqu'à la nuit, à la tardive mais vigoureuse attaque du corps du général Reille, réduit à trois divisions d'infan-

terie, soutenues par quelque cavalerie; mais résister à l'armée entière de Napoléon, c'est ce que le général anglais n'avait garde d'entreprendre : une prompte retraite lui était commandée. Il n'y a pas là un succès *nouveau*, on ne peut y voir qu'une conséquence du succès de l'attaque de Ligny par les Français.

Est-ce à dire que le maréchal Ney n'a pas eu de succès dans l'attaque des Quatre-Bras ? Le succès n'a pas été complet, sans doute, puisque cet intrépide général n'a pu enlever la position; mais n'a-t-il pas obtenu un résultat d'une haute importance en forçant, malgré sa faiblesse relative, le corps d'armée qu'il attaquait, à rester sur la défensive, en s'opposant à ce qu'il portât secours aux Prussiens ? et n'a-t-il pas, en empêchant les Anglais de se porter sur le flanc gauche du corps français qui attaquait Ligny, préservé notre armée d'une complète déroute ? Il a, du moins, retardé de deux jours un funeste désastre.

Mais, revenons à la relation de M. de Chateaubriand :

« Blücher, en pleine retraite, se rabat sur une » réserve de 30,000 hommes aux ordres du » général Bulow; le duc de Wellington, avec les » Anglais et les Hollandais, s'adossa à Bruxelles. » Deux phrases, deux rectifications à faire : Le

corps commandé par Bulow n'était pas une réserve laissée en arrière à dessein ; ce corps était cantonné dans les environs de Liège, lorsque le 15 juin, Blücher, pris à l'improviste par l'irruption de l'armée française, l'appela à lui. Ce corps se trouvait trop éloigné des lieux où s'ouvrait la campagne pour qu'il pût prendre part aux premiers combats, et assurément Blücher ne savait pas où il rencontrerait Bulow; le fait est qu'il ne le rejoignit pas dans sa retraite : il s'arrêta à Wavres, le 17, et Bulow n'arriva que le lendemain à midi, en arrière de cette ville, d'où il se dirigea sur Waterloo.

A l'égard de la position occupée par Wellington, après sa retraite des Quatre-Bras, qui ne sait que ce n'est pas à Bruxelles qu'il adossa son armée, mais à la forêt de Soignes, à trois lieues de Bruxelles.

Ici se présente une réflexion : Pourquoi, à propos de la bataille de Waterloo, parler des combats de Ligny et des Quatre-Bras, si ce n'est pour préparer le lecteur aux péripéties du conflit définitif, en lui faisant connaître les positions respectives des armées opposées ; cela était nécessaire, sans doute, mais quelle étrange préparation que de montrer l'armée anglaise là où elle n'était pas, et de ne pas dire où étaient les Prussiens !

Nous arrivons enfin, avec M. de Chateaubriand sur le funeste champ de bataille : « Le 18 au » matin, dit-il, avant les premiers coups de » canon, le duc de Wellington déclara qu'il » pourrait tenir jusqu'à trois heures; mais qu'à » cette heure, il serait infailliblement écrasé si » les Prussiens ne paraissaient pas. »

Napoléon n'a déployé sa ligne de bataille qu'à midi, et je crois que le canon n'a pas tonné avant une heure. Wellington n'espérait-il donc opposer à son redoutable adversaire que deux heures de résistance? Mais continuons la citation:

« Acculé sur Planchenois et Bruxelles, toute » retraite lui était interdite... Surpris par Napo- » léon, sa position militaire était détestable; il » l'avait acceptée et ne l'avait pas choisie. »

On a déjà vu que l'armée anglaise n'était pas acculée à Bruxelles, elle l'était encore moins à Planchenois, car ce village était en arrière de l'armée française. Cette double erreur ne peut être attribuée aux témoins de la bataille qui ont donné des renseignements à l'écrivain qui a entrepris de la décrire, et l'on est fondé à croire que celui-ci a pris la plume sans avoir jeté les yeux sur une carte. Il n'hésite pas à dire cependant, que cette ville et ce village (distants de quatre lieues l'un de l'autre), interdisaient toute retraite à l'armée anglaise.

La position occupée par cette armée était détestable, dit-il; la vérité est que cette position n'était que défectueuse, et que son unique défaut venait de ce que la forêt de Soignes n'est traversée que par une seule route dirigée sur Bruxelles.

Ce que M. de Chateaubriand n'a pas soupçonné, apparemment, c'est que ce défaut, qui n'affaiblissait pas les moyens de défense, obligeait Wellington à une résistance obstinée, et c'est là ce qui lui a valu la victoire. Qui ne sait à quelle cruelle anxiété il a été livré par le retard de l'arrivée des Prussiens? Qui ignore que trois fois, pendant le combat, il a donné l'ordre de la retraite, et que ce n'est que l'encombrement de l'unique route ouverte à cette retraite qui a rendu impossible l'exécution de cet ordre?

Remarquons maintenant cette justification officieuse du général anglais: « il n'avait pas choisi cette position détestable, il l'avait acceptée; » et comment se trouvait-il réduit à cette extrémité? Il avait été, nous dit-on, surpris par Napoléon. Surpris! mais où, quand et comment? Il avait été surpris, il est vrai, le 15 juin, par l'attaque inopinée de l'armée française; mais depuis deux jours, il était sur ses gardes, lorsqu'il arrêtait son armée devant la forêt de Soignes. Je n'ai pas

à dire ce qu'il aurait dû faire, mais il aurait pu se retirer derrière cette forêt ou bien se rapprocher de Blücher. Que sais-je? Le parti qu'il a pris lui a sans doute paru le plus opportun, et s'il a regretté de s'y être arrêté, ce n'est que jusqu'à l'apparition du corps de Bulow, suivi par ceux de Pirch et de Ziethen.

Pour la description de la bataille jusqu'à ce moment, si tardif au gré de Wellington, une phrase suffit à notre peintre, une phrase où la position des lieux semble indiquée au hasard, où ce qui s'est passé à une aile d'armée est raconté comme ayant eu lieu à l'autre aile ou au centre, enfin où l'ordre des attaques est interverti.

» A six heures du soir, suivant Chateaubriand, » une seconde et furieuse attaque fut dirigée contre le hameau de la Haie-Sainte. » Il aurait pu dire avec plus de vérité qu'à cette heure-là, la Haie-Sainte avait été prise et reprise jusqu'à trois fois par le maréchal Ney, qui, dans ces attaques, aurait eu, dit-on, cinq chevaux de tués sous lui. Une attaque *furieuse* conduite par le même maréchal fut opérée, en effet, à six heures, par les divisions de cuirassiers des généraux de Milhand et Kellermann, non pas sur la Haie-Sainte que nous occupions en ce moment; mais sur le plateau de Mont-Saint-Jean, situé au-delà, par rapport à nous.

C'est aussi à six heures, que notre historien fait apparaître sur les hauteurs de Saint-Lambert, ce qu'il appelle encore la réserve prussienne. Je puis bien affirmer que le corps de Bulow s'est montré et que je l'ai vu avant six heures ; j'ai d'ailleurs acquis la certitude, postérieurement, et je pourrais prouver qu'à midi Bulow, arrivant de Liège, avait traversé la Dyle en aval de Wavres, et il n'est pas croyable qu'il ait mis six heures pour faire parcourir trois lieues à son corps d'armée, sachant l'importance de sa prompte arrivée sur le champ de bataille.

Mais que fit Bulow ? c'est ce que ne dit pas notre historien : « Blücher survient, avec des » troupes fraîches, dit-il, et isole du reste de » *nos* troupes déjà rompues, les carrés de la garde » impériale. »

Ne semblerait-il pas que la garde était d'un côté, restant sur la défensive, tandis que le reste de l'armée était de l'autre ; et que les Prussiens de Blücher se soient introduits dans l'intervalle? Il n'est pas besoin de dire que rien de semblable n'est arrivé. Mais laissons des détails de manœuvres si incomplets, si peu vrais, et que le narrateur a grande hâte de terminer; pour lui l'occasion de peindre le chaos d'une grande bataille, la confusion d'une déroute, les rugissements du

canon, le galop précipité des escadrons... pour un si grand peintre, l'occasion, dis-je, est trop belle pour qu'il ne la saisisse pas avec empressement; aussi reportant nos regards sur la garde qu'il suppose intacte, « autour de cette phalange im-
» mortelle, nous dit-il, le débordement des
» fuyards entraîne tout parmi des flots de pous-
» sière, de fumée ardente et de mitraille, dans
» des ténèbres sillonnées de fusées à la con-
» grève.... » J'avoue que je n'ai remarqué ni ces flots de poussière s'échappant d'une boue épaisse, ni de *flots* de mitraille, ni de fusées sillonnant les ténèbres en plein jour, et que je ne comprends pas bien « la pression des colonnes en-
» nemies, sous laquelle, à deux reprises, au-
» raient été étouffés les cris de victoire poussés
» par les Français. »

C'est une image saisissante que celle de « ces
» grenadiers blessés restant debout appuyés sur
» leurs mousquets, baïonnette brisée, canon sans
» charge.... au milieu de trente mille morts et
» de cent mille boulets sanglants. »

Mais pourquoi ajouter que « ces boulets refroidis
» étaient *conglobés* à leurs pieds? » C'est une image à la fois prétentieuse et fausse.

« Non loin de là, ajoute Chateaubriand,
» l'homme des batailles écoutait, l'œil fixe, le

» dernier coup de canon qu'il devait entendre » de sa vie. » Mais ce qu'il dit encore est-il bien vrai ? « Bonaparte sorti de ses pensées comme » d'un rêve, s'emporta contre ceux qui le pres- » saient de se retirer pour éviter de tomber entre » les mains de l'ennemi ; puis, tout-à-coup, au » milieu de sa colère, il s'élance sur son cheval » et prend la fuite. » N'y a-t-il pas dans cette phrase un artifice malveillant ? Non, je ne veux y voir qu'inadvertance.

Je ne dirai rien du dénombrement des morts, du deuil de l'Angleterre dont 1,200 officiers avaient péri, suivant M. de Chateaubriand ; mais je ne puis me taire sur l'appréciation, que fait cet écrivain, des causes qui ont amené la fatale issue de ce grand conflit :

« Les fautes des Français furent considérables, » dit-il, et il en énumère quatre. Première faute : « Ils se trompèrent sur des corps amis ou en- » nemis. » Qu'est-ce à dire ? Prirent-ils pour ennemis des amis, ou, au contraire, des ennemis pour des amis ? Ce qui fait disparaître l'équivoque, c'est que l'accusation ne peut s'appliquer qu'à l'erreur où Napoléon serait tombé en prenant le corps prussien de Bulow pour celui de Grouchy ; mais est-il bien certain que l'Empereur ait commis cette erreur ? Ne peut-on pas

croire qu'il soupçonnait, qu'il connaisssait la vérité, et qu'il ne faisait répandre l'erreur parmi ses troupes que pour prévenir leur découragement? N'avait-il pas lieu d'espérer encore que Grouchy ne tarderait pas à arriver aussi, à la poursuite des Prussiens, et qu'il paralyserait leur action; admettons cependant qu'il se soit effectivement trompé, qu'il ait trop facilement ajouté foi à des rapports mensongers, — disons plutôt mal fondés. — Eh bien! ce n'est pas à cette erreur qu'on devrait attribuer la perte de la bataille. L'armée française a succombé parce que le corps de Grouchy n'a ni précédé ni suivi les Prussiens, et peut-être aurait-il mieux valu qu'il n'arrivât qu'après Blücher, le suivant de près, pour placer l'armée prussienne entre deux feux; en effet, le précédant dans sa marche, il aurait pu être atteint par lui, obligé de s'arrêter, de se retourner pour résister à son attaque, et dans ce cas, Bulow serait également arrivé au secours des Anglais.

Au reste, que l'on ait ou que l'on n'ait pas reconnu tout d'abord le corps de ce dernier général, pour ce qu'il était, pour un corps ennemi, cela ne changeait rien à l'état des choses. On dira, sans doute, que Napoléon sachant que c'étaient les Prussiens qui se montraient sur le

flanc droit de son armée, aurait pu ordonner la retraite qui pouvait encore s'opérer, mais qu'au lieu de prendre ce parti, par un dernier effort, il a tenté d'écraser l'armée anglaise en lançant contre elle les débris de sa garde. Je répondrai à cela, en répétant que l'Empereur pouvait bien compter encore sur l'intervention du corps de Grouchy, et que, s'il n'avait pas été trompé dans cette attente, le succès de son attaque contre les Anglais lui assurait une victoire plus éclatante, plus complète qu'aucune de celles qu'il ait jamais remporté. Doit-on s'étonner qu'il ait été séduit par un tel espoir?

Deuxième faute : « Le maréchal Grouchy, qui était chargé de *contenir* les Prussiens, *les laissa* » *passer sans les voir*... Le corps du général » Grouchy (avait déjà dit M. de Chateaubriand), » ne s'étant pas *avancé*, ne se trouva pas à » l'affaire. » Ceci veut-il dire que le corps de Grouchy soit resté en arrière? Cela ne serait pas vrai, car il s'est porté en avant, autant et même plus que le reste de l'armée; mais il avait dû suivre une autre direction, son chef n'avait pas été chargé de *contenir*, mais de poursuivre les trois corps d'armée prussiens que Blücher avait pu réunir à Ligny et qui y avaient été battus le 16. L'ordre donné, Grouchy l'a exécuté trop

scrupuleusement, et l'on peut dire aussi trop mollement; car il n'a atteint Blücher qu'à Wavres, alors que Bulow se portait déjà au secours de l'armée anglaise. Ce général prussien, venant de Liége par Tirlemont, avait traversé la Dyle, à onze heures, à Sainte-Actenrode, à deux lieues environ au-dessous de Wavres; il n'est donc pas étonnant que Grouchy, qui n'était parti de Gembloux qu'à sept heures, l'ait *laissé passer sans le voir.* Cependant il n'est pas exact de dire qu'il n'a pas vu les Prussiens; il a certainement vu ceux qu'il a attaqués dans Wavres, et ceux là aussi que le général Blücher a conduits sur le grand champ de bataille, il les a vus ceux-ci, puisqu'on les lui a montrés défilant sur les hauteurs de la rive gauche de la Dyle; pourquoi ne les a-t-il pas suivis, au lieu de s'obstiner à une attaque devenue inutile, il pouvait les atteindre, les culbuter sur les troupes de Bulow, et le désastre, qui, dans cette journée néfaste, a frappé l'armée française, aurait été prévenu.

Si je me laissais entraîner par mes souvenirs et par la haute importance historique du sujet, je produirais ici des renseignements certains que j'ai recueillis sur les lieux, en 1846, sur cet épisode de Wavres; mais je me suis déjà trop éloigné de M. de Chateaubriand, et je reviens à lui, à son œuvre très peu historique. 14

Troisième faute : « Bonaparte, dit-il, attaqua
» de front, selon sa coutume, au lieu de tourner
» les Anglais, et s'occupa, avec la présomption
» du maître, de couper la retraite à un ennemi
» qui n'était pas encore vaincu. »

Couper la retraite à une armée en l'attaquant de front, et qui n'est pas vaincue, serait en effet une étrange, une ridicule présomption, et pour attribuer à Napoléon une idée aussi absurde, sans s'exposer à être, soi-même, taxé de présomption, ce ne serait pas trop de cent preuves à l'appui d'une telle accusation. Il est certain cependant, que le poétique écrivain aurait été fort embarrassé de justifier son allégation par un seul ordre donné, par une seule disposition prise ou préparée, par une seule manœuvre exécutée ; c'est donc à lui, à lui seul, qu'appartient cette idée — mais non elle n'a pu être conçue par un esprit de cette trempe... Disons donc que ce n'est que par inadvertance que Chateaubriand a pu accoler deux membres de phrase qui présentent une aussi choquante contradiction. Et qu'était-il besoin que l'Empereur s'occupât de couper la retraite à l'armée anglaise s'il parvenait à la vaincre ; Wellington ne l'avait-il pas dispensé de ce soin ? En adossant son armée à la forêt de Soignes, il avait brûlé ses vaisseaux, il s'était

mis dans la nécessité de vaincre, et il aurait été vaincu, sans l'intervention de l'armée prussienne, qui pouvait lui manquer. Aussi a-t-il été en proie à de cruelles angoisses pendant ces longues heures d'attente où, ne voyant pas arriver ses sauveurs, il reconnaissait que la retraite lui était interdite.

J'accorderai, toutefois, à M. de Chateaubriand, que si Napoléon ne s'occupa pas de couper la retraite à son adversaire, avant de le vaincre, il se préoccupa du moyen d'augmenter les difficultés de cette retraite, en lui enlevant l'accès de la seule route de retraite; et c'est dans ce but qu'il se décida à attaquer de front l'armée anglaise, au lieu de chercher à la tourner, comme notre auteur le lui aurait conseillé.

Une quatrième faute, signalée par le même écrivain, « l'une des causes de la défaite des » Français à Waterloo, c'est, dit-il, qu'ils occu- » pèrent trop tard la position des Quatre-Bras. »

N'est-ce pas là, évidemment, confondre la bataille du 16 et celle du 18 juin? et ce n'est pas ici le seul passage de son écrit où cet écrivain ait fait une telle confusion; à ceux que j'ai déjà cités j'en ajouterai un seul : ne lit-on pas, quelques lignes plus haut, que « lord Castlereagh, ren- » dant compte de la bataille à la haute chambre

» du parlement anglais, disait : Les soldats an-
» glais et les soldats français, après l'affaire,
» lavaient leurs mains sanglantes dans un même
» ruisseau, et, d'un bord à l'autre se congratu-
» laient mutuellement sur leur courage. »

Pour attribuer à la bataille de Waterloo cette historiette du ministre anglais, il fallait que l'écrivain eût oublié que les Français, après l'*affaire*, s'éloignaient du champ de bataille, et que les Anglais s'étaient retirés, laissant aux Prussiens le soin de poursuivre les débris de notre armée; d'ailleurs dans quel ruisseau, Français et Anglais auraient-ils lavé leurs mains sanglantes? Qui, sur le champ de bataille du 18 juin, a pu voir un ruisseau entre les deux armées opposées?

La phrase de Castlereagh, si mes souvenirs ne me trompent pas, s'appliquait aux soldats prussiens et français qui, le 16 juin, non pas après *l'affaire*, mais dans un entr'acte du drame sanglant de Ligny, se seraient désaltérés dans le ruisseau qui couvrait le front de l'armée prussienne.

Au lieu de confondre les deux batailles, d'attribuer le résultat de la seconde à une circonstance de la première, M. de Chateaubriand aurait pu dire que sans cette circonstance (le retard de l'occupation, ou plutôt de l'attaque

des Quatre-Bras), la déroute des prussiens aurait été telle, qu'ils n'auraient pu rejoindre les Anglais, et que lord Wellington n'aurait eu garde de s'arrêter à Waterloo, pour y soutenir seul le choc de l'armée française.

L'écrit que je viens d'analyser se termine par cette énigme :

« Aujourd'hui les Prussiens réclament contre
» les Anglais l'honneur de cette affaire décisive ;
» mais à la guerre ce n'est pas l'action accomplie,
» c'est le nom qui fait le triomphateur... Ce
» n'est pas Bonaparte qui a gagné la *véritable*
» bataille d'Iéna..... » *Fiat lux!*

En terminant une tâche périlleuse, j'éprouve le besoin de m'excuser de nouveau d'avoir osé contredire un écrivain éminent qui fait honneur à la France, par son beau talent et un noble caractère; mais pour ne pas répéter ce que j'ai déjà dit pour ma justification, je me bornerai à déclarer que c'est précisément l'autorité du nom de Chateaubriand qui m'a décidé à essayer la réfutation de son écrit. J'avoue qu'en traçant ces lignes, ma plume a souvent hésité; si elle ne s'est pas arrêtée, c'est que mon devoir me semblait tracé par ces mots :

Amicus Plato sed magis amica veritas.

LE PUY D'ARRAS,

PAR

M. ARTHUR DINAUX,

MEMBRE CORRESPONDANT.

SÉANCE DU 27 AOUT 1853.

Durant de longues années, sur la foi d'écrivains qui n'entraient pas dans la philosophie de l'histoire, on a mésestimé le moyen-âge; on allait même jusques à accuser de barbarie cette époque qui, pourtant, avait une organisation vigoureuse, des arts florissants, une littérature naïve mais riche et féconde, et des institutions chevaleres-

ques d'une grande puissance d'action. Étaient-ils donc barbares ces princes et ces peuples qui affranchissaient les communes, bâtissaient ces forts beffrois, ces splendides hôtels de ville en dentelles de pierre, élevaient ces magnifiques cathédrales qu'on cherche à copier sans pouvoir les égaler, battaient cette précieuse monnaie fleuronnée si curieusement travaillée, taillaient ces meubles artistement sculptés, peignaient ces émaux et ces brillants vitraux, éternel désespoir des imitateurs; composaient enfin en chants populaires et vrais, ces épopées émouvantes, ces fabliaux piquants et charmants, devenus une source inépuisable, où tous les écrivains des siècles suivants ont puisé avec largesse sans pouvoir la tarir?

Voilà pourtant l'époque qui fut longtemps méconnue, dédaignée, méprisée. A la vérité on est bien revenu depuis lors: une vigoureuse réaction s'est opérée, et elle a gagné le monde entier avec la spontanéïté d'une trainée de poudre qui s'enflamme. Un beau jour du siècle présent, lorsque le bruit de la guerre qui remuait le globe eut cessé, quelques observateurs fins et délicats levèrent les yeux au ciel et les reposèrent sur ces belles flèches découpées, monuments de la piété de nos pères et en admirèrent l'élégante et hardie structure; abaissant leurs regards vers la terre,

ils ramassèrent ces pièces de monnaie gothiques dont un saint[1], populaire en nos contrées, avait tracé les types et les modèles; entre le ciel et la terre ils avaient entrevu les magnifiques verrières de nos vieilles églises qui survécurent au vandalisme; ils restèrent émerveillés des détails ouvragés de ces monuments grands et petits, et ils comprirent de suite que les auteurs de ces chefs-d'œuvre, s'ils étaient privés de notre civilisation moderne, pouvaient du moins en avoir une à eux. Et, en effet, bientôt après, des études sérieuses mirent en lumière l'histoire vraie des mœurs, usages, arts et lettres du moyen-âge: le dédain se changea en intérêt, le mépris en admiration, et l'on eut même un moment la crainte de voir un engouement trop exclusif prendre la place de l'ancienne et injuste indifférence.

A la suite de ces études consciencieuses qui firent si bien connaître, on pourrait presque dire *découvrir* le moyen-âge, on s'aperçut qu'une foule de choses que l'on croyait modernes, n'étaient que renouvelées des temps anciens. Ainsi, les Académies, les Sociétés littéraires, et d'autres associations qui accusent un progrès intelligent et qui semblaient, à notre jeune génération, n'être

[1] Saint Éloi, évêque de Noyon, monétaire de Chlotaire II, trésorier de Dagobert.

que des institutions nouvelles dans le pays, ne sont plus guères aujourd'hui que des restaurations gothiques avec les modifications que le temps et les mœurs ont dû nécessairement apporter.

Il y a six siècles, Messieurs, que les nobles délassements qui vous occupent, les lettres, la poésie, faisaient le charme des habitants de la capitale de l'Artois. Les hommes de science et d'imagination d'alors, les poètes, se réunissaient régulièrement en une assemblée qui portait le nom de *Puy d'Arras*, pour y lire des pièces de vers, mettre des questions à l'étude, entendre les concurrents et couronner les vainqueurs.

Ce *Puy*, dont le nom signifiait colline, montagne, et qu'on aurait pu traduire par l'expression de *Parnasse d'Arras*, était le plus recommandable et le plus en réputation, dès les XIIe et XIIIe siècles, parmi tous ceux des environs. Car, il faut bien qu'on le sache, la capitale de l'Artois ne fut pas la seule ville du pays qui eût son aéropage littéraire ; toutes les cités de nos provinces avaient leur association politique, ouvraient des concours en la gaie science, provoquaient des luttes littéraires et distribuaient des prix aux mieux disants. Ces récompenses variaient suivant les localités; ici c'était un chapel

d'argent ou un *Agnus Dei* de même métal; là, le prix devenait une simple couronne de fleurs, et sa recherche n'en avait pas moins lieu avec ardeur. Ce qui faisait surtout le bonheur du vainqueur, c'était le titre de *Roi*, qu'on lui décernait avec le prix et qui s'ajoutait immédiatement à son nom. C'est ainsi qu'on appela *li Rois Adenez*, l'auteur du joli roman de *Cléomadès*, dédié au comte Robert d'Artois, et que nous avons pu compter au nombre des anciens trouvères du Nord, *li Rois de Cambrai, li Rois de Lille*, et d'autres poètes couronnés et laurés qui n'ont pas peu contribué, nous le pensons, à rendre plus tard, le nom de *Leroi*, devenu patronymique, si répandu dans le pays.

Les Puys avaient des qualifications différentes suivant le genre de poésie qu'on y cultivait et qu'on y couronnait; on appelait *Puys verds* ceux qui se tenaient plus particulièrement en plein air, dans les saisons printanières et estivales et où l'on chantait le retour du renouveau; les *Puys d'amour* s'occupaient de questions galantes débattues entre deux partis, et écoutaient les chansons amoureuses qu'on eut quelquefois l'impertinence de nommer *sottes canchons;* les confréries de *Notre-Dame-du-Puy*, avaient un caractère plus religieux, et sans trop exclure les

sujets profanes, elles couronnaient les plus belles pièces en l'honneur de la Vierge, sous la protection de laquelle ces associations poétiques se trouvaient placées [1]. C'est ainsi qu'était organisé dès l'an 1229, le Puy de Valencienues, institution à la fois religieuse et littéraire, dont les statuts, qui nous donnent l'esprit de ces antiques associations, nous ont été heureusement conservés; c'est ainsi que se constituait le Puy d'Amiens dont les règlements ont été retrouvés par le savant M. Rigollot qui prépare une histoire détaillée de cette curieuse fondation.

Le Puy d'Arras qui avait eu ses révolutions et ses restaurations comme le dit un des joyeux chanteurs du pays [2] s'écriant dans ses chants :

« Beau m'est del Puy que je vois *restoré*,
» Por sostenir amour, joie et jovent.... »

Ce Puy, disons-nous, ne s'occupait pas seulement de vers sur l'amour, l'amitié, la joie et la jeunesse comme le proclame le trouvère *Vilains*

[1] Ces pièces à la louange de la mère de Dieu se nommaient *serventois*, c'est-à-dire composées de vers par lesquels on servait, on honorait, on priait la divine protectrice à laquelle on les adressait.

[2] *Vilains d'Arras*. ms. 184 des supplém. français de la bibliothèque impér. f° 59 verso.

d'Arras, il tenait un peu de tous les genres; c'était la plus ancienne association de cette espèce créée dans le nord de la France; il est vrai qu'elle prit naissance en une cité importante, antique, épiscopale, et restée de tout temps chef-lieu de province depuis la domination romaine jusqu'à nos jours. Il est bien peu de villes, en effet, qui peuvent étaler ainsi vingt siècles de riches annales qui se suivent sans lacunes, pleines d'intérêt, de faits, et souvent de gloire!

Un reste de civilisation antique, qui n'a jamais totalement abandonné Arras, même pendant les ouragans des conquêtes et les troubles des révolutions, n'a pas peu contribué, selon nous, à en faire un centre intelligent d'où les lumières rayonnaient jusques dans les localités voisines. Ne soyons donc pas surpris de cette nombreuse phalange de poètes que le moyen-âge y vit naître et que nous avons passés en revue dans un travail sans doute encore incomplet, sous le titre de *Trouvères artésiens*[1]; Tous ces chanteurs, parmi lesquels on en trouve de très fins et de très délicats, tels qu'*Adam de la Halle*, l'ingénieux inventeur des jeux dramatiques, *Audefroy le Batard*, exquis chanteur qui ravissait Charles

[1] *Paris*, *Techener*, 1843, gr. in-8°.

Nodier; *Quènes de Béthune*, que M. le secrétaire-général du Congrès vous fera mieux connaître; *Jehan Bodel et Baude Fastoul*, dont les compositions importantes suffiraient pour honorer leur ville natale; tous néanmoins avaient besoin d'un point de réunion pour s'entendre et se communiquer, et c'est au Puy d'Arras qu'ils vinrent se rattacher. A quelques-uns des premiers d'entre eux, le Puy a dû son origine, mais il a fait éclore ensuite, par l'encouragement et la force d'association, les seconde et troisième générations des poètes de l'Artois. Ainsi le Puy d'Arras peut être regardé à la fois comme l'effet et la cause du culte de la poésie dans cette province.

« Je voudrais, disait M. Dupin aîné, dans une occasion solennelle [1], je voudrais voir dresser une sorte d'*inventaire* de tout ce qui se rapporte au moyen-âge — en *hommes* marquants, — en *ouvrages* édits ou inédits, — avec l'*analyse* des idées qui ont eu cours à la même époque, et la nomenclature des principaux *monuments* élevés pendant cette période; — on se trouverait plus riches qu'on ne croit. »

Nous avons reconnu la vérité de cette pensée

[1] Discours de rentrée à la Cour de cassation, prononcé en novembre 1845.

d'un esprit profond et éclairé qui a dû fouiller, pour arriver à l'étude de nos lois, dans les trésors d'intelligence que renferme une époque longtemps mal connue parce qu'elle était délaissée, et nous avons trouvé, en effet, notre moyen-âge plus riche en hommes qu'on ne le croyait généralement; nous ne citerons pas ici les noms de tous les poètes qui ont pu figurer au Puy d'Arras comme juges ou comme justiciables, la liste en serait longue; nous avons traité ces biographies partielles autre part, et nous éviterons les redites : nous arriverons de suite à quelques faits particuliers qui se rattachent à l'institution qui nous occupe.

Il nous reste une immense quantité de pièces couronnées au Puy d'Arras : précisément parce qu'il était le plus important du pays, on attachait la plus grande valeur aux récompenses qu'on y distribuait, et l'on avait aussi une confiance sans bornes dans le talent d'appréciation et la justice des *Princes du Puy*, juges souverains des concours. Vilains d'Arras n'hésite pas à leur soumettre avec abandon ses chansons joyeuses; un noble poète, messire Andrieu Douchez, reconnaît le mérite et l'impartialité des membres du Puy d'Arras, et il se complaît à le dire dans ses vers :

Chançon, va-t-en droit sans loissir

Au Puy d'Arras te faire oïr
A ceus qui sevent chans fournir.
Là sont li bon entendéour
Qui jugeront bien la meillour
De nos chançons...... [1]

Certes, on ne saurait trouver un certificat de capacité mieux libellé, et il a le mérite d'être fourni par un contemporain.

Les membres du jury poétique artésien avaient un grand intérêt à maintenir l'équité et la sainteté du jugement, car eux-mêmes étaient appréciés à leur tour, et devaient implorer la même justice. C'est ce que leur rappelle dans une de ses pensées un trouvère qui fut receveur des comptes de la comtesse Mahaut d'Artois :

« Juges, gardes que jugeras
» Car en la fin jugiés seras.

Messire Andrieu Contredis, autre rimeur artésien, rend, dans ses compositions, le plus éclatant témoignage de la droiture et du bon jugement des membres du Puy; il s'empressait de lui soumettre ses plus jolies chansons, l'une d'elles commence ainsi :

» Chançon, va-t-en sans nulle arestoison

[1] Bibl. impér. Fonds de Cangé. n° 67.

Droit à *Arras*, au *Pui*, sans demourée ;
Là, faut chanter et le dict et le son,
Là, serés-vous oïe et escoutée. »

Enfin, un autre rimeur contemporain [1] parle fort pertinemment des membres de ce jury poétique que tous ses pareils honoraient et respectaient :

Au *Pui d'Arras* voeil mon chant envoier
Où je l'irai méismes présenter
Pour ceulx du *Pui* et amours saluer.

Si la ville d'Arras a enfanté tant de poètes grandis à l'ombre des puys verds de l'Artois, elle n'a pas mis au monde des fils ingrats; leurs vers ne craignent pas d'aborder la métaphore pour faire l'éloge de la mère-patrie, et sur ce point encore, les poètes du Nord peuvent rivaliser avec ceux du Midi. Courtois, d'Arras, l'un des premiers, dans une pièce où nous avons reconnu son faire, n'hésite pas à proclamer sa ville natale une école de tout bien, dont le plus mince habitant serait regardé comme un homme considérable en tout autre lieu; la bonne renommée d'Arras s'étend tellement, ajoute-t-il, qu'il vit une fois la voûte du Ciel se fendre, parce que

[1] Manuscrit de Du Puy, n° 7613, f° 149. Bibl. imp.

Dieu vouloit ouïr les motets artésiens! Le poète rend cette pensée gasconne, dans son naïf langage [1], avec tant de sérieux et d'aplomb, qu'on croirait qu'il s'est inspiré des plus hardis rimeurs des rives de la Garonne.

Un écrivain d'Arras, qui succéda immédiatement aux trouvères, *Martin Franc*, ou plutôt *Lefranc,* vivant sous Charles VII et les premiers ducs de Bourgogne, parle beaucoup des *Puys d'amour*, et spécialement de ceux de sa province, dans son poème du *Champion des Dames* [2]. Selon lui, le chef ou président de ces compagnies était

[1] Arras est escol de tous biens entendre :
Quand on veut d'Arras le plus caitif prendre,
En autre païs se puet por boin vendre ;
On voit les honors d'Arras si estendre !
Je vis l'autre jor le Ciel là sus fendre,
Diex voloit d'Arras les motets entendre.

[2] Prince d'amours, prince de fain,
Prince de la sanglante araine,
Qui repaist amoureux desain
Et tient en la fièvre quartaine.....
Il fait son parc à la quintaine,
Où le plus vaillant tanstost tombe,
Et n'y a joie si certaine,
Qui n'ayt incontinent sa tumbe.
  Maître prince, pour présider,
En son *Puis* amoureux se met,
Où deubt s'esjouir, et décider

qualifié du titre de *Prince;* c'était à ce dignitaire qu'on adressait les pièces de concours qu'il jugeait dignes ou non d'être lues. Il tenait ses plaids *à la quintaine,* espèce de lice où les luttes littéraires avaient lieu comme les joûtes d'adresse, et où les plus vaillants rois de la poésie, dans un jour heureux ou néfaste, gagnaient ou perdaient leurs couronnes. C'est là qu'on débitait force rondeaux, ballades, lays, dictiés et jeux-partis, sortes de problèmes d'amour sur lesquels deux poètes disputaient alternativement, la plupart du temps sans conclure, et en laissant ces questions galantes éternellement en litige, comme celles des grammairiens.

Dans la jeunesse de Martin Lefranc les assem-

Qui de sens plus grant s'entremet.
Moult de bien annonce et promet.
Faites rimes, farces et dictiés.....
Ils font rondeaux, ballades, lays,
En toutes rimes amours louent,
Et pas tant seulement les lays,
Mais plusieurs clercs à ce se vouent :
Le prince en son puys tout avoent,
Tous avouent son sacrifice ;
Merveilles est que les yeux cloent
Ceux qui ont de pugnir office.

(De Guasco. — Recherches sur l'état des lettres sous Charles VI et Charles VII), pièce couronnée par l'Académie des inscriptions en 1746.

blées des puys d'amour se tenaient ordinairement le jour de la fête de Saint Valentin; l'on s'*esbattait*, pour me servir du terme en usage, à l'entrée du printemps, et c'est de là qu'est venu le nom de *Valentines* donné à certaines poésies courtoises composées en l'honneur des dames [1]. Les choses se passaient de la même façon dans toutes les villes des environs, et d'une manière si galante que l'auteur artésien, devenu proto-notaire apostolique, ne peut s'empêcher de rappeler avec un air de reproche la tendance trop mondaine de ces fêtes, descendues, de son temps, des hauteurs du Parnasse dans les bas-fonds grivois des récréations de l'*abbé de Liesse*.

Avez-vous point leu en vos livres,
Comment les fols payens rimoyent
Autour de Bachus, dieu des Yvres,
Et de Vénus que tant amoyent
Leurs rondeaulx et leurs sirventois ?
Or fait-on pis qu'ils ne souloyent
En Picardie et en Artois ?
Voit-on aux fêtes de Tournay,
Ne à celle d'Arras et de Lille,
D'Amiens, de Douay, de Cambray,
De Valenciennes, d'Ableville ?....

Vous remarquerez, Messieurs, cette énuméra-

[1] *Valentins, questions d'amour, et autres pièces galantes.* A *Paris*, chez *Claude Barbin*, 1669, in-12.

tion de chacune de nos cités du Nord de la France; elles avaient donc toutes, à peu près au même temps, leurs *esbattements* littéraires: nous possédons d'ailleurs les pièces qui furent couronnées pendant les XIIIe et XIVe siècles, jusqu'à l'illustre Froissart, le dernier des poètes de quelque valeur qui concourut aux Puys de Flandre, Hainaut, Picardie et Artois.

Ici on les appelait *Puys*, plus loin et vers la Flandre on les nommait *Chambres de rhétorique:* c'est comme si l'on disait *Chambres de poésie.* Ainsi que nous l'avons dit autre part, la *rhétorique,* aujourd'hui l'art de bien dire, était alors, sans changer de signification, l'art de rimer; c'est qu'à cette époque on ne parlait qu'en vers quand on voulait intéresser et convaincre. La poésie fut la seule éloquence des vieux temps, on l'employait pour prier Dieu, et ce fut par elle qu'on put agir puissamment sur les peuples, les femmes et les guerriers.

De toutes ces associations littéraires qui commencèrent sous la forme de confréries et qui finirent sous celle de sociétés anacréontiques, nous le répétons, la plus importante, la plus nombreuse, en un mot, celle qu'on peut regarder comme la société mère, fut celle d'Arras. C'est de son sein que sortirent les œuvres les plus remar-

quables par le mérite de la composition, et de plus, un grand fait littéraire s'y révèle: c'est à Arras que les premières œuvres régulières dramatiques ont vu le jour; on les doit à votre *Adam de la Halle*, qui leur donna le nom de *gieux*. Malheureusement le célèbre trouveur de l'art dramatique en France dut s'exiler de l'Artois, sa patrie, qu'il avait tant remuée et égayée par ses chants, et il put dire aussi ce que Walter-Scott répétait souvent : « La renommée littéraire est » une brillante plume au chapeau, mais ce n'est » pas une coiffure suffisante pour protéger la » tête. »

Non seulement la plus ancienne société poétique d'Arras a eu la gloire de faire naître dans le pays une foule d'écrivains, mais elle a su aussi inspirer des poètes étrangers qui ont composé de grands et utiles ouvrages à l'ombre de sa protection. En 1304, *Guillaume Guiart*, écrivit à Arras la *Branche des royaux lignages*, chronique métrique importante qu'il dédia au Roi Philippe-le-Bel. Le poète, frappé de deux blessures reçues dans les guerres de Flandre, se retira vers Arras et se mit à y rimer pour se consoler et se distraire; il dit en tête de son livre:

Je, qui commencié ay cest œuvre,
Où mon pauvre engin se desqueuvre,

Veuil dire ains qu'avant que ce lise,
Par quel raison je l'ay emprise.
En l'an mil et trois cens et quatre,
Sans rien ajouster ne rabattre,
El mois d'aoust, me séjournoie
A Arras, car navrez estoie
D'un fer d'un quarrel el pié destre,
Et d'une épée el bras senestre,
En Flandres, à la Haingerie,
C'on ot arse à grant crierie.
Le mois cy descrit en ma page,
Avoie éu cel avantage.
Adoncques pour moy déporter,
Et pour mes maus réconforter,
Me suis de rimer entremis,
Et à cest livre faire mis
Où mainte histoire est recensée.

Ainsi voilà précisément cinq siècles et demi que le poète guerrier Guillaume Guiart, ayant eu *cet avantage*, comme il le dit, d'être blessé au pied droit d'un coup d'arbalète et au bras gauche d'un coup d'épée, vint à Arras pour se refaire; là, sous l'impression de l'air poétique qu'il respirait, il fut entraîné à rimer afin de se réconforter et distraire, et il se mit à faire un livre dans lequel maintes histoires sont consignées et qui ne compte pas moins de 20,000 vers.

L'empire de l'association littéraire artésienne se fit sentir dans tous les environs; la leçon de

l'exemple étant donnée, l'imitation suivit bientôt, et l'on vit Lille, Douai, Valenciennes, Cambrai et Tournai fonder leurs sociétés poétiques sous des noms divers. A Lille, il y eut jusques bien tard des amis et des protecteurs de la *Science de Rhétorique*; l'épitaphe rimée, mais fort peu littéraire, de Philippe de la Chapelle de Rupilly, enterré en l'église collégiale de Saint-Pierre, nous dit en des vers, qui certainement ne sont pas de lui, qu'il fonda en son temps une fête *en l'honneur de la Rhétorique* [1]. A Douai, on compte une série de compagnies de poètes qui empruntèrent successivement les titres de Puy-Verd, chambre de Rhétorique, cour d'Amour, Clercs parisiens, Banc du Seigneur de Cuincy, Confrérie de Sainte Barbe, et qui rendirent leurs

[1] Voici cette épitaphe:

Par mort est enserré sous ce dur pavement,
Ung notable bourgeois, discret et politique,
Homme de bon esprit, libéral et prudent,
Qui, solide au conseil, servoit la République.
Ouvrier et amateur fust de la Rhétorique,
Si que, pour l'honnorer et tenir en vigheur,
D'une feste a esté fondateur munificque.
Priez qu'au ciel repos il ayt du créateur.

L'*ouvrier en Rhétorique*, Ch. de Rupilly, mourut le 19 août 1579.

derniers accents au siècle dernier, sous le nom Bocager de *Valmuse.* A Valenciennes, la confrérie poétique de Notre-Dame-du-Puy s'est deux fois renouvelée et elle a eu la bonne fortune d'y couronner de pieux servantois de l'illustre Froissart en l'honneur de la Vierge, Froissart injustement accusé de ne s'être souvenu qu'à la fin de sa vie qu'il appartenait à l'Église !

Les écrivains du midi de la France font grand bruit des Jeux Floraux de Toulouse, fondés par Clémence Isaure ; ils ont raison de s'en vanter, plus d'un poète leur doit sans doute ses inspirations et ses premiers succès ; mais il ne faut pas que l'on croie que le nord de la France ait emprunté aux jeux toulousains ses luttes littéraires et ses récréations d'esprit ; non, quand la poétique Isaure offrit en 1324 ses premières églantines d'or aux troubadours de la Provence et du Languedoc, il y avait plus de cent ans que dix, vingt, trente villes, et riches communes picardes, artésiennes, wallonnes et flamandes avaient des jeux floraux dans lesquels nos *trouvères* venaient disputer les couronnes de roses et les chapels d'argent. Nous sommes ici-même sur le sol d'un des nombreux capitoles où, pour la plus grande gloire de la langue d'oïl, on couronna les princes de la poésie romane. En parcourant attentive-

ment les annales poétiques de nos contrées, on verrait qu'heureusement elles n'ont jamais été déshéritées des dons de l'esprit et de l'imagination, qu'elles ne sont pas plus retardataires que celles qu'éclaire un soleil brûlant, et que ce n'est pas seulement par leur sol riche et plantureux qu'elles sont fécondes.

Pour conclure, nous dirons que le Puy d'Arras, la Confrérie Notre-Dame, la Chambre de Rhétorique, l'Abbaye de Liesse, sont toutes institutions du moyen-âge qui ont jeté un vif éclat sur l'Artois, et longtemps occupé et amusé ses habitants par des jeux spirituels et intelligents. Elles ont préparé la venue de l'Académie royale d'Arras et de la Société des *Rosati*, qui, marchant parallèlement dans une ligne différente, permettaient aux artésiens du dernier siècle de suivre à la lettre le précepte du grand maître de l'art poétique, en passant du grave au doux, du plaisant au sévère.

Aujourd'hui, une académie prudente et sage, qui sait allier l'utile à l'agréable, qui ne dédaigne, au milieu de ses travaux sérieux, ni la chronique émouvante, ni l'apologue à la leçon voilée, a succédé à toutes ces associations antérieures qui n'ont presque jamais eu entr'elles de solution de continuité; elle fait aussi des appels à la science,

aux beaux-arts, aux muses de la poésie et de l'histoire; elle provoque des luttes courtoises, elle couronne des vainqueurs : elle imite donc, avec les améliorations du progrès et en se portant à la hauteur des connaissances du siècle, ses devancières du vieil âge; elle nous rappelle avec avantage les réminicenses du passé, et tout cela nous prouve qu'il y a quelque chose de vrai pourtant dans cette pensée devenue vulgaire, qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil !.

LA JEUNE FILLE ET LE VIEILLARD,

PAR

M. Victor ROBERT.

N'avez-vous jamais vu, le soir, passer dans l'ombre,
Deux êtres, l'un tout jeune et l'autre aux jours sans nombre ?
On aurait dit l'aurore et la fin d'un beau jour,
Tant leurs âmes mêlaient de tendresse à l'amour,
Tant leur sourire doux reflètait le ciel même,
Tant ils avaient tous deux, sous la voûte suprême,
Prié pour l'infortune et suivi le chemin
De ceux qui n'avaient pas le pain du lendemain !

Avez-vous vu passer sous l'étoile qui brille
Ce contraste béni, vieillard et jeune fille,
Ces deux points de la vie, où l'on rêve, où l'on craint,
Le flambeau qui s'allume et celui qui s'éteint ?
Lui, le front couronné de ses vertus sublimes,
Comme de leurs bois verts les nuageuses cimes,
Inclinant vers sa fille, hélas ! envain, ses yeux
Privés depuis long-temps de la clarté des cieux :
Elle, faible roseau, le soutien du grand chêne,
Dirigeant du vieillard la démarche incertaine;
Toujours prête à répondre à ses moindres discours,
A lui parler du cœur, à l'entendre, et toujours
Pour lui plaire abaissant ses yeux raphaëliques
Vers le sombre chaos des choses politiques ?
Telle on voit se pencher au-dessus d'un torrent
La fleur qui vient d'ouvrir son calice odorant.
Avez-vous vu passer le groupe solitaire,
Ainsi que deux rayons qui glissent sur la terre,
Pour rendre l'espérance au mortel abattu,
Lui faire croire au ciel et chérir la vertu ?
Mais, hélas ! comme ici tout s'efface, tout change,
Et même ce que l'homme a pu ravir à l'ange
D'extase, de soupirs, de célestes douleurs,
Ses rêves enchantés, ses romantiques pleurs !

Un soir on ne vit plus la jeune fille aimée
Conduire son grand père à l'heure accoutumée
Sous les jeunes tilleuls, où chaque jour en paix
Ils venaient à pas lents jouir d'un air plus frais.
Le pauvre bien long-temps cherche d'un œil avide,
Sur un vieux banc de bois, sa place...... elle était vide.
Il n'y vint plus personne : En vain, en vain le soir

Enveloppait les airs dans son beau voile noir,
L'étoile en vain brillait sous la céleste voûte,
On n'apercevait plus nulle part sur la route
Le sillon que traçait le bâton, son appui :
La mère à son enfant ne disait plus : « C'est lui ! »

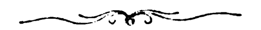
Mais un jour, ô douleur ! la cloche funéraire
Nous apprit qu'un mortel, adoré sur la terre,
Rendait son âme à Dieu pour l'immortalité.
Le vieillard nous quitta : l'ange nous est resté.



LE FORT DE NOYERS,

PAR

Mlle Fanny Dénoix.



Entre Amiens, où l'écho répète
Tant de prouesses des vieux temps,
Et Beauvais, où Jeanne Hachette
Vainquit cent mille combattants,
Se perd une obscure bourgade :
C'est Noyers aux sombres climats ;
D'où vient son nom et sa peuplade ?
On ne sait pas !

A Noyers donc s'ouvre un abîme
Silencieux et menaçant,
Où l'épouvante au cœur s'imprime,
D'où se détourne le passant.
On dit que vers minuit le diable
Y vient tenir de longs sabbats ?
Est-ce fabuleux ou croyable ?
On ne sait pas !

Nous, déployons plus de courage;
Entrons au gouffre redouté ;
Dussions-nous y faire naufrage
Et sombrer dans l'éternité !
Entrons ; la torche nous précède ;
Au hasard confions nos pas ;
Le ciel nous viendra-t-il en aide ?
On ne sait pas !

Qu'importe ! mais quelle surprise !
L'espace s'étend devant nous ;
Il s'élargit, puis il se brise.
Là, tantôt rampant à genoux,
Tantôt portant la tête haute,
De cryptes on voit un amas !
Est-ce péril d'en être l'hôte ?
On ne sait pas !

Au milieu de grandes allées
Elles dessinent leurs contours :
D'autres s'élèvent isolées,
Ou se joignent par cent détours.

Leurs formes semblent incertaines ;
Leur nombre excite l'embarras ;
On dit qu'elles sont par centaines :
On ne sait pas !

Pourquoi ces traces de clôture
A côté d'un cintre béant ?
Pourquoi ce vide où l'œil mesure
L'affreux empire du néant ?
Avaient-ils dit, les vieux présages,
Qu'ici le mètre et le compas
Chercheraient le secret des âges ?
On ne sait pas !

Non loin règnent mille dédales
Entremêlés d'éboulements,
Des arcs, des portiques, des salles,
Des routes, des embranchements,
Enfin des villes souterraines :
Entraient-elles dans les états
De ducs, de princes ou de reines ?
On ne sait pas !

Est-ce ici qu'au temps des sauvages
Qui s'abattirent sur nos bords,
Le peuple fuyant leurs ravages
Cachait sa vie et ses trésors ?
Est-ce ici qu'après la victoire
On égorgeait tant de soldats
Et qu'en leur crâne on allait boire ?
On ne sait pas !

Aux jours de notre foi première,
Ces lieux virent-ils les chrétiens
Se rassembler pour la prière
Ou pour échapper aux païens?
Y vit-on faire des miracles,
Ou le druïde, autre Calchas,
Y vint-il rendre des oracles?
On ne sait pas!

Ici la flamme, ici le glaive
Ont-ils dans le cœur du martyr
Fait éclore un céleste rêve?
Dans l'ombre y vit-on retentir
Ces sentences du saint office,
Et des oubliettes, hélas!
Se fermer le morne orifice?
On ne sait pas!

Était-ce le palais des fées,
Ou bien la grotte des géants,
Le sanctuaire des trophées,
Autrefois pris aux mécréants?
Ces lieux furent-ils des geôles,
Ou bien des salles de repos,
Ou des temples aux dieux des Gaules?
On ne sait pas!

Y vint-on former des conciles,
Chausser l'éperon d'or aux preux?
Étaient-ce là des lieux d'asiles
Ou de proscrits ou de lépreux?

Un fort d'Angleterre ou d'Espagne,
Des catacombes de villas
De Clotaire ou de Charlemagne?
On ne sait pas!

Y vit-on venir les sorcières
S'achevalant sur leurs balais,
Ou les bardes ou les trouvères,
Aux chants de mort, aux tendres lais?
Ou des bohémiens ou des mimes,
Ou les déserteurs des combats,
Ou des brigands chargés de crimes?
On ne sait pas!

Y vit-on les anachorètes
Jeûner, crucifier leur chair,
Et se créer de ces retraites
Des redoutes contre l'enfer?
Y vit-on de pieuses femmes,
Loin des méchants, loin des ingrats,
Cacher les trésors de leurs âmes?
On ne sait pas!

Y vit-on des hordes rebelles
Défier l'arrêt des bourreaux?
Y vit-on des amis fidèles,
Des philosophes, des héros,
Oublieux de rêves factices,
Se reposer tristes et las
Des intrigues, des injustices?
On ne sait pas!

Y vint-on suspendre des armes,
Ou rire ou jeter des sanglots?
Y vint-on préparer des charmes,
Ou des philtres ou des complots?
Y vint-on chercher des problêmes,
Y méditer des attentats,
Y prononcer des anathêmes?
On ne sait pas!

Vit-on errer dans ces repaires
Des revenants, des étrangleurs?
Y vit-on siffler des vipères,
S'agiter de faux monnayeurs,
Paraître de vaporeux gnomes,
Blasphémer de vils renégats,
Se dresser de pâles fantômes?
On ne sait pas!

Y vit-on souvent les ténèbres
Blanchir aux lueurs des flambeaux?
Y vit-on des pompes funèbres
Et des larves et des tombeaux?
Ces arceaux où rien ne se nomme,
Ces chemins, ces tertres, ces lacs,
Gardent-ils de la cendre d'homme?
On ne sait pas!

Dans les entrailles de ce gouffre
L'âme frissonne de regret:
Quel froid, quelle peur on y souffre!
Dieu! si notre torche expirait,

Qui nous guiderait dans ces ombres ?
Qui, pour nous ravir au trépas,
S'engloutirait dans ces décombres ?
On ne sait pas !

Dans ces lieux point d'architecture ;
La hache à travers le rocher,
Seule en dessina la structure,
Seule elle sut y rattacher
Un espace, un but, une forme.
Combien de jours, combien de bras
Prit-elle pour cette œuvre énorme ?
On ne sait pas !

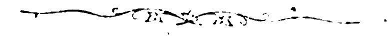
Ici, comme au fond de la tombe,
Tout est voilé, silencieux ;
Ici la science succombe ;
Rien n'y parle à l'esprit, aux yeux ;
Pas une date, pas un signe !
En des efforts sans resultats
On cherche, on doute, on se résigne ;
On ne sait pas !

Les patriarches du village,
Du fort ne peuvent rien citer ;
Leurs ancêtres à leur jeune âge
N'en ont jamais rien su conter.
Là disparaît toute mémoire ;
Depuis des siècles ici-bas
Ces mots résument son histoire :
On ne sait pas !.

LE VAUTOUR LIBÉRAL,

PAR

M. De Stassart.



« Vive la liberté ! combattons l'injustice ,
» Disait maître Vautour aux oiseaux rassemblés ,
» Du joug de l'Aigle il faut qu'on s'affranchisse !
» Périssent les tyrans sous nos coups redoublés !
» Vous verra-t-on toujours les jouets du caprice
» D'un maître aux regards dédaigneux ?
» Satisfait de mon sort , sachant borner mes vœux,
» Si j'aspire au pouvoir, c'est un grand sacrifice
» Que je fais pour vous rendre heureux. »

Dans une lutte électorale ,
Un candidat, chez nous, ne parlerait pas mieux.
A ce discours ambitieux ,
Par d'éclatants bravos , répondit la cabale ;
Mais , proclamé tribun , l'estimable Vautour
Modifia de jour en jour
Les fougues de son éloquence,
Et bientôt même il vanta , sans détour ,
Du monarque la bienfaisance,
La douceur , l'aimable indulgence.
L'Aigle , touché d'un semblable retour,
Nomma notre ex-frondeur, malgré la concurrence ,
Intendant de la basse-cour.
Pour lui quelle heureuse chevance !
Il s'en donne à cœur joie , il vit dans l'abondance ,
Chaque jour ses quatre repas
Sont la cause de maint trépas...
On se plaint, on murmure. « Eh ! mais quelle démence !
» Vraiment, dit-il, la conçoit-on ?
» Elle ignore , la sotte engeance ,
» Qu'on créa le Vautour pour manger le Dindon. »

Je vous en fais la confidence ,
Les cafards libéraux , les tribuns convertis ,
Ne sont pas trop rares en France ,
Ni même dans d'autres pays.

UN PROCÈS CRIMINEL

AU XVIIe SIÈCLE.



MESSIEURS,

Ce qui doit surtout nous faire aimer le présent, ce sont les abus du passé. En vain a-t-on voulu peindre sous des couleurs séduisantes les scènes d'autrefois, en vain l'éloignement adoucit-il la rigueur des tons; la saine raison dit continuellement qu'il vaut mieux vivre aujourd'hui que dans les siècles même les plus renommés de notre histoire. Alors l'arbitraire régnait trop souvent; la vie et la propriété des citoyens n'étaient pas suffisamment garanties; il n'y avait, pour ainsi dire, aucune ressource contre des ennemis puissants. De nos jours, au contraire, l'égalité est établie en droit comme en fait; chacun peut

compter sur la protection des lois; les influences extérieures ne pèsent plus dans les décisions de la justice. Ces vérités sont presque vulgaires; mais il n'est pourtant pas inutile de les rappeler quelquefois pour nous rehausser dans notre propre estime.

Il est surtout avantageux d'apprécier par des exemples la différence qui existe à notre profit. Sous ce rapport l'histoire locale nous fournit une preuve qui mérite d'être rapportée parce qu'elle est puisée dans les mœurs mêmes de l'époque, et qu'elle est appuyée sur des documents tellement nombreux et tellement authentiques que la critique la plus difficile ne saurait la révoquer en doute. Nous espérons qu'on n'entendra pas sans intérêt le récit d'un drame émouvant dont nos pères ont été témoins. En 1641 il y avait, pour gouverneur à Arras, François de Jussac d'Embleville, seigneur de St-Préuil. C'était un gentilhomme plein de bravoure. Il avait commencé sa carrière militaire à l'âge de quatorze ans, et s'était toujours distingué par les plus beaux faits d'armes. On le voit d'abord commander dans la ville du Hâvre sous le duc de Richelieu, neveu du cardinal. Ce fut l'origine de sa fortune. Plus tard, suivant les habitudes de patronage et de clientèle militaires alors en vigueur, il se

donna aux ducs de Vendôme et du Maine, et se distingua d'une manière toute particulière dans les rangs de cette noblesse française, où on ne comptait que des braves. Capitaine aux gardes, on le trouve au combat de Castelnaudary, faisant prisonnier le célèbre et malheureux duc de Montmorency. Cette action devait le recommander spécialement à la faveur de Richelieu. Aussi fut-il nommé Maréchal de Camp. Il servit en cette qualité dans la guerre que Louis XIII déclara aux Espagnols en 1635, et qui valut à la France la conquête de l'Artois. Chargé de défendre Corbie en 1636, il se distingua par son courage et son intelligence dans cette mission délicate. C'est ce qui le fit appeler au commandement de Doullens, lorsque le roi eut décidé le siége d'Arras. C'était un poste tout de confiance qui lui était accordé. Dans les prévisions de l'attaque, la ville de Doullens, devait jouer un rôle important pendant l'entreprise difficile qu'on allait tenter. Elle était désignée comme le point d'appui principal de l'armée française; c'était de là que devaient être dirigés tous les partis destinés à inquiéter l'ennemi et à protéger les communications. St-Preuil s'entendait très bien à cette guerre de partisans; aussi justifia-t-il complètement le choix qu'on avait fait de lui et ren-

dit-il les plus grands services pendant ce siége mémorable qui dura plus d'un mois.

Pour le récompenser de tant de dévouement, le roi le nomma Gouverneur d'Arras immédiatement après la prise de cette ville. C'était la faveur la plus insigne qu'on pût lui accorder. Peut-être cette haute distinction ne fut-elle pas sans influence sur la disgrâce qui devait bientôt la suivre. Ce qu'il y a de certain c'est que St-Preuil, très remarquable comme guerrier, ne paraît pas avoir eu toutes les qualités nécessaires au gouverneur d'une cité importante.

D'ailleurs sa position était fort difficile. Arras sortait vaincu et humilié d'un siége où ses habitants s'étaient particulièrement signalés par leur attachement à la maison d'Espagne. La haute bourgeoisie était mécontente, elle craignait que l'action plus rapprochée du gouvernement ne pesât d'une manière fâcheuse sur ses franchises et ses priviléges. Il aurait fallu beaucoup d'adresse et de ménagement pour amortir ces mauvaises dispositions. Malheureusement St-Preuil, comme presque tous les généraux chargés de fonctions civiles, voulait mener militairement l'administration. Il ne comprenait rien aux mœurs du pays, il regardait comme un abus la grande latitude laissée aux autorités

locales dans la gestion de leurs affaires. Il se conduisit moins en gouverneur qu'en proconsul.

Ses habitudes de luxe et de somptuosité l'entraînèrent aussi dans de graves excès. Magnifique comme tous les seigneurs de cette époque, il pensait que la représentation est un des principaux attributs de la grandeur. Pour satisfaire ce penchant, il eut un grand train de maison, de nombreux domestiques, des pages attachés à sa personne, des compagnies entretenues à ses frais. Toutes ces prodigalités l'entraînèrent dans des dépenses qui n'étaient pas en proportion avec ses ressources personnelles et les émoluments de sa charge. Pour y faire face, il contracta des dettes, et bientôt, pressé par ses créanciers, il eut recours à des exactions criantes et à des mesures arbitraires. Le mécontentement s'en accrut de toutes parts, et des plaintes très vives furent portées au roi et au cardinal.

Un autre défaut fit encore plus de tort à St.-Preuil : ce fut le dérèglement de ses mœurs. Habitué à toute la licence des camps, il se livrait à l'entraînement de ses passions avec une fougue qui serait répréhensible chez un particulier et qui était bien plus blâmable encore dans le chef d'une grande ville. Sans doute les mœurs du temps permettaient à cet égard certaines

libertés qui ne seraient plus de mise aujourd'hui. La galanterie tenait alors une place importante dans la vie de la noblesse, trop disposée à suivre les exemples du Béarnais. Mais St-Preuil dépassa toutes bornes. Une aventure scandaleuse, le rapt d'une meunière des environs d'Arras, que le peuple désigna bientôt sous le nom de *Madame la Gouvernante*, donna matière à des accusations malheureusement trop fondées. D'autres détails, qu'il est inutile d'approfondir, eurent également un fâcheux éclat. Enfin, sous tous les rapports, il faut reconnaître que sa conduite laissait beaucoup à désirer.

C'étaient là de graves défauts pour un personnage aussi éminent; néanmoins ils n'auraient pas suffi pour amener sa chute, si son caractère hautain ne lui avait suscité de puissants adversaires. Le maréchal de La Meilleraye, le vainqueur d'Hesdin et d'Arras, lui avait voué une haine implacable, et se donnait beaucoup de peine pour le perdre dans l'esprit de la Cour. Ce n'était point assez : il se fit un ennemi du ministre même de la guerre, du secrétaire d'État Desnoyers, par la manière dont il traita un commissaire des vivres envoyé à Arras pour examiner le poids et la qualité du pain distribué aux soldats.

Mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite, St-Preuil n'agit pas avec plus de circonspection. Il se prit de querelle, dans un jeu de paume, avec le fils du maréchal de Brézé et ajouta ainsi à ses ennemis une famille influente. Mais la faveur du cardinal le soutenait vigoureusement. Il fut renvoyé à Arras, et y aurait peut-être bravé longtemps encore tous les efforts qu'on faisait pour le perdre, sans une circonstance malheureuse qui vint combler la mesure.

Le maréchal de La Meilleraye avait forcé la garnison de Bapaume à capituler, et lui avait promis qu'elle ne serait pas inquiétée dans sa retraite sur Douai. St-Preuil, qui battait la campagne avec un corps de partisans, la rencontra près de Dury et, ne sachant pas à qui il avait affaire, l'attaqua et lui causa quelque mal. Dès qu'il eut reconnu sa méprise, il s'efforça de la réparer : il alla trouver le commandant espagnol, lui fit des excuses bien senties, donna l'ordre de restituer tout le butin qui avait été fait, et paya même de ses propres deniers ce qui ne se retrouva point. De toutes les actions qu'on pouvait reprocher à St-Preuil, celle-là était bien la plus innocente, puisqu'elle n'avait été causée que par une erreur ; ce fut pourtant ce qui le perdit. Le maréchal de La Meilleraye fit sonner bien haut

le mépris qu'on avait fait d'une capitulation solennellement jurée, le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, adressa des protestations énergiques au gouvernement français, et Louis XIII, qui tenait surtout à passer pour un rigide observateur de sa parole, donna l'ordre d'arrêter St-Preuil. Voici comment le roi annonce cette nouvelle à Monsieur, duc d'Orléans :

« Mon Frère,

« La présente est pour vous donner avis du » déplaisir que j'ai d'avoir été contraint de faire » arrêter le sieur de St-Preuil : Il y a longtemps » que j'avois reçu des plaintes des fautes que sa » violence et son avarice lui faisoient commettre » au préjudice de mon service, et du contentement des peuples au gouvernement desquels » je l'avois commis. Mais ayant lieu d'être satisfait de son courage et de sa vigilance à tourmenter les ennemis, je me flattois volontiers » dans l'espérance qu'il tempéreroit son humeur, » en sorte que j'aurois contentement de toutes » ses actions.

» Comme j'étois en cette bonne disposition » pour lui, l'entreprise, qu'il a faite à mon insçu, » de tailler en pièces la garnison de Bapaume,

» dont il est demeuré quelque partie sur la
» place, m'a si sensiblement touché, que, pour
» réparer cet inconvénient, je n'ai pu moins
» faire que de le déposer de son gouvernement
» et le faire conduire dans la citadelle d'Amiens.

» Sa faute est d'autant plus grande que le gou-
» verneur de Bapaume et sa garnison, lors
» même qu'il les attaqua, étoient conduits par
» un trompette de mon armée, lequel s'avança
» devant pour l'en avertir.

» Je ne saurois assez vous faire connoître com-
» bien cette affaire m'a été sensible. Vous le
» jugerez par la connaissance de ce que j'avois
» fait pour St-Preuil, et par le soin que j'ai tou-
» jours eu de rendre mes paroles, et celles qui
» sont données de ma part, inviolables. » [1]

L'arrestation de St.-Preuil eut lieu le 24 septembre 1641. La Meilleraye lui-même se chargea de ce soin. Il se rendit à Avesne, où il manda à St-Preuil de venir le trouver. Celui-ci obéit sans hésiter, quoiqu'il ne pût douter de ce qui lui était réservé. Dès que La Meilleraye l'aperçut, il s'avança vers lui, et, le prenant par son baudrier, lui ordonna de rendre son épée.

[1] Extrait des *Mémoires du Diocèse d'Arras*, par le R. P. Ignace, tome VIII, page 383.

St-Preuil lui répondit : « La voilà, Monsieur ; » elle n'a pourtant jamais été tirée que pour le » service du roi. » Il voulait faire allusion à quelques officiers qui entouraient le maréchal et qu'il avait vus combattre dans l'armée des rebelles, à la journée de Castelnaudary. Une pareille allusion était peut-être une imprudence de plus ; mais elle prouve une présence d'esprit bien rare dans de telles circonstances.

Il paraît qu'on n'était pas sans crainte pour cette arrestation. Les Espagnols se trouvaient à une faible distance et un homme mal intentionné aurait pu s'en faire d'utiles auxiliaires. Les Turenne et les Condé ne devaient-ils pas, quelques années plus tard, donner à la France ce triste spectacle ? Mais St.-Preuil, soit loyauté, soit impuissance, resta jusqu'au bout fidèle à son devoir. Dès qu'il fut arrêté, Gobelin, intendant de l'armée, fit une perquisition minutieuse dans ses papiers, se saisit de tout ce qui était de quelque importance et en dressa un inventaire détaillé. On arrêta en même temps de Franc, son secrétaire, et plusieurs de ses domestiques. De grandes précautions militaires furent prises à cette occasion : les régiments qui étaient sous les ordres immédiats de St-Preuil sortirent sans délai d'Arras et, pendant qu'ils défilaient,

le régiment des gardes et celui de Piémont restèrent en bataille sur la grande et sur la petite place. Tout cela prouve la haute importance qu'on attachait à cette affaire.

St.-Preuil fut remis, par La Meilleraye, entre les mains de Manca, capitaine des gardes du cardinal Richelieu. A une heure après-midi, il arriva à Arras, chez M. Duplessis, lieutenant du roi. Il y resta jusqu'à six heures du soir. On le transféra alors à l'abbaye de Saint-Vaast, où il fut gardé pendant trois jours, en attendant les instructions du Roi. L'ordre étant arrivé de le conduire à Amiens, on le fit partir à six heures du matin dans un carrosse, escorté de soixante gardes du cardinal et d'un pareil nombre du grand maître. On arriva à trois heures à Corbie. Ce fut là que La Meilleraye prit congé de son prisonnier. Malgré tout le mal qu'il lui voulait il ne rougit pas de lui dire : « M. de St-Preuil, » vous croyez que je ne suis pas de vos amis ; je » veux vous montrer le contraire dans une occa» sion où, foi d'homme d'honneur, je vous pro» mets de vous servir. » A Arras il lui avait déjà fait les mêmes protestations. Quelle conduite pour un maréchal de France !

Le carrosse de St-Preuil s'étant arrêté devant la porte de la citadelle d'Amiens, le lieutenant

parut et lut les ordres du Roi. On fit alors entrer le prisonnier dans un corps de logis autour duquel on avait élevé une palissade de dix-huit pieds de hauteur. On dit, qu'en passant sur le pont de la citadelle, St-Preuil jeta dans le fossé une canne qu'il tenait à la main, voulant indiquer par là qu'il n'avait plus l'espoir d'exercer aucun commandement.

Son procès commença peu de temps après. Il prouve, qu'à cette époque, on trouvait toujours des juges pour condamner ceux qu'on voulait perdre. Tous les procédés dont on usa en cette circonstance sont autant d'énormités judiciaires qui soulèvent aujourd'hui l'indignation, et qui n'excitaient alors que quelques murmures impuissants. L'instruction de l'affaire se fit sous la surveillance et d'après les inspirations de La Meilleraye lui-même, le plus grand ennemi de l'accusé. Il s'adjoignit deux hommes de loi pour diriger la partie judiciaire, c'étaient Messire Louis Le Maistre, seigneur de Belle-Jame, intendant de Picardie et d'Artois, et le lieutenant général du baillage de Montreuil. Tous trois se rendirent à Arras et cherchèrent par tous les moyens possibles des témoins à charge. Ils assemblèrent le conseil d'Artois, l'échevinage, la gouvernance et les plus notables bourgeois; ils exposèrent

que le tyran ne retournerait plus parmi eux; qu'on ne devait donc pas appréhender de déposer contre lui; d'ailleurs ils donnèrent à entendre que ce serait faire une œuvre méritoire que de fournir des renseignements contre un homme qui avait encouru la disgrâce de son Souverain. Ces excitations, ces insinuations, ces assurances étaient incompatibles avec une information impartiale; mais elles produisirent l'effet qu'on en attendait. Il se présenta un grand nombre de témoins, et l'on poussa l'impudeur jusqu'à les loger et nourrir aux dépens du Roi.

Les confrontations eurent lieu d'après le même système. St-Preuil, poussé à bout, dit à l'intendant qu'il voyait bien qu'on voulait le perdre, puisqu'on lui faisait paraître tant de visages qu'il n'avait jamais vus. Il se plaignit aussi de ce qu'on n'écrivait que ce qui lui était défavorable, sans vouloir prendre note de ce qui aurait pu le justifier. Mais on ne tint aucun compte de ses observations. En présence d'un arbitraire aussi révoltant, combien ne devons-nous pas apprécier les réformes modernes qui ne renvoient un accusé devant ses juges, qu'après une instruction dont les formalités sont rigoureusement prescrites!

Une procédure aussi vicieuse devait être suivie

de débats plus scandaleux encore. Là justice ordinaire ne fut point saisie de l'affaire; elle fut confiée à une commission spéciale soigneusement choisie. Cette commission était composée de douze conseillers, six du présidial d'Amiens et six de celui d'Abbeville. Elle fut présidée par Belle-Jame qui avait laissé percer si manifestement son avis dans l'instruction. Nous sommes heureusement délivrés, dans les procès criminels, de ces commissions extraordinaires qui sont la terreur des honnêtes gens. Mais, sous Richelieu, cet abus était dans toute sa force. Sans doute, les services que ce grand ministre a rendus à la France doivent faire excuser bien des torts; pourtant l'histoire ne peut pas oublier que jamais peut-être la justice ne fut moins indépendante que sous l'administration de celui qui disait : « Qu'on me donne trois lignes de l'écriture d'un » homme, et je suis sûr de le faire condamner.»

St-Preuil comparut devant ses juges le trois novembre 1641. Ses malheurs semblent avoir métamorphosé complètement son caractère. Pendant tout le cours de son procès il fut digne sans forfanterie, résigné sans bassesse. Placé sur la sellette, comme un vil criminel, on le somma de dire toute la vérité; comme si on pouvait exiger d'un accusé de se nuire à lui-même! Il ré-

pondit : « Oui, Messieurs, je la dirai, puisque j'ai » eu aujourd'hui le bonheur de recevoir mon créateur. » Il présenta lui-même sa défense, et parla debout, le chapeau à la main, pendant quatre heures, avec une facilité d'élocution et une force de raisonnement qui étonnèrent tout le monde.

Les moyens qu'il fit valoir étaient victorieux : jamais accusation ne s'était appuyée sur des bases aussi peu solides. Le grief relatif à la violation de la capitulation de Bapaume ne pouvait soutenir l'examen. Il fut prouvé jusqu'à l'évidence que la garnison espagnole n'était pas escortée, comme elle aurait dû l'être en pareille circonstance, et que le trompette, que la Meilleraye lui avait laissé, s'était enfui, au lieu de venir avertir les Français. D'ailleurs il y avait aux pièces du procès une déclaration signée du commandant espagnol et de tous ses officiers, qui reconnaissait complètement l'erreur.

La question des exactions offrait plus de difficulté. Mais sur ce point St-Preuil présentait des justifications qui auraient dû au moins satisfaire les scrupules de la justice royale. C'était l'autorisation du Roi lui-même. Plusieurs lettres lui accordaient une espèce de blanc-seing à cet égard. Une, entr'autres, était conçue en ces

termes : « Brave et généreux St-Preuil, vivez » d'industrie, plumez la poule sans la faire crier; » faites comme les autres font dans leurs gouver- » nements. Vous avez tout pouvoir dans votre » empire[1].» Remarquons, en passant, ces singuliers principes d'administration. Certes, jamais préfet n'a reçu de pareils pouvoirs.

La solidité des arguments invoqués par St-Preuil avaient impressionné visiblement les juges, et, si le délibéré avait eu lieu immédiatement, un acquittement n'aurait pas été impossible. Les meneurs du procès le sentirent et détournèrent le coup, en faisant prononcer une remise. Le lundi, 9 novembre, les commissaires s'assemblèrent de nouveau. Le procureur du Roi prononça un long réquisitoire plein de passion, et on alla aux voix. Ici un acte de générosité et d'indépendance repose enfin l'esprit de toutes les monstruosités de cette affaire. Un juge, le lieutenant général d'Amiens, rapporteur du procès, se contenta d'opiner à la prison, tant qu'il plairait à Sa Majesté, ajoutant : « qu'un seul des » services que cet officier avait rendus à la » France, suffisait pour effacer tous les crimes qu'on lui imputait. » On comprend l'effet que

[1] Dusevel, Histoire d'Amiens, tome 2, page 271.

produisit sur l'esprit de Belle-Jame cette déclaration inattendue. Fidèle aux théories de Laubardemont, qui prévalaient de toutes parts, il s'emporta jusqu'à la menace contre un juge son collègue. A ces tentatives d'intimidation, celui-ci répondit avec fermeté que « sa vie, ses biens, » ses enfants étaient au pouvoir du Roi, mais » que son âme et sa conscience étaient à Dieu; » qu'il avait parlé suivant ses lumières et que » rien n'était capable de le faire changer. » Malheureusement un si noble exemple ne trouva que peu d'imitateurs et la majorité des commissaires se prononça pour la mort.

St-Preuil ayant été transféré de sa prison dans la chambre du conseil de l'hôtel-de-ville, y entendit la lecture de sa sentence, sans donner aucune marque d'émotion. Il congédia les juges en leur disant : « Messieurs, j'ai bien plus offensé » Dieu que les hommes. Je vous remercie donc » d'avoir donné une si douce sentence. Je prierai » Dieu pour vous. » Et dès lors il ne parut plus préoccupé que de *faire une bonne fin*. On ne saurait affirmer que les relations qui nous en ont été transmises soient parfaitement exactes; on avait la manie à cette époque de faire mourir un peu trop saintement toutes les victimes illustres. Mais s'il n'y a pas d'exagération dans ces

récits, on doit être profondément touché de toutes les vertus chrétiennes que St-Preuil manifesta jusqu'à sa dernière heure. Dès le commencement de son procès, persuadé du sort qui l'attendait, il avait demandé un confesseur. On lui donna un feuillant qui l'assista avec le plus grand dévouement, et qui a conservé minutieusement tous les détails de son exécution.

Les juges s'étant retirés, St-Preuil s'approcha de son confesseur et réclama son ministère. Il reçut l'absolution ; puis se promenant avec le feuillant, il lui dit : « Mon père, il est bien étonnant que je n'aie point été ému de ce qu'on vient de lire et que je n'aie aucune appréhension de la mort. Tâtez-moi le pouls. »

Le bourreau entra alors ; il lui lia doucement les mains et lui plaça dessus un mouchoir et ensuite un crucifix. St.-Preuil le pria de lui montrer la posture qu'il devait prendre. Le bourreau l'ayant fait, St.-Preuil lui dit : « Mon ami, je ne manquerai pas de me mettre ainsi ; je te prie de ne pas non plus me manquer. » A la vue de son échafaud qui s'élevait, il s'écria : « Voici ma fortune qu'on achève de bâtir. »

Lorsque les préparatifs du supplice furent terminés, le bourreau vint l'avertir qu'il était temps. Il marcha aussitôt vers le lieu de l'exé-

cution accompagné du prévôt et des archers. Arrivé au pied de l'échafaud, au moment de monter le dernier échelon, il dit à son confesseur : « Ah ! mon père, si je n'avais pas plus » offensé Dieu que les hommes, je n'aurais pas » tant sujet d'appréhender de lui rendre mon » compte. » Sa dernière préoccupation fut une pensée assez remarquable dans un homme de guerre : « Mon père, dit-il tout bas à l'oreille de » son confesseur, je crois que l'orgueil veut » m'accompagner jusqu'à la mort ; il me semble » que je me fais gloire d'aller au supplice et que » je n'en ai ni crainte, ni honte. Priez Dieu » qu'il me le pardonne. » Puis, s'étant mis à genoux, il fit sa prière. On lui banda les yeux, et comme il prononçait ces mots : *Jésus ! Marie !* on lui trancha la tête.

Ainsi mourut, à l'âge de quarante-un ans, un officier distingué qui avait consacré presque toute son existence au service de sa patrie.

Au XIXe siècle il aurait été protégé par des juges; au XVIIe il fut sacrifié par de vils complaisants.

PAROLES

PRONONCÉES SUR LA TOMBE

DE

M. L'ABBÉ DISSAUX,

Le 16 Janvier 1854,

Par M. PARENTY, Vicaire général,

PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE.

Relues par M. PARENTY, *en séance ordinaire, le 7 Avril suivant.*

MESSIEURS,

Cette tombe ouverte pour renfermer les restes du cher collègue que nous pleurons, et dont la perte est si vivement sentie par le clergé et par la ville d'Arras tout entière, nous montre une fois de plus le néant des choses humaines. Elle a été creusée dans cet étroit espace qui est sous nos yeux, et qui déjà a servi de sépulture à une longue série d'hommes vénérables, anciens membres du chapitre de la Cathédrale, que nous avons connus, qui nous ont édifié par leurs

vertus et dont plusieurs furent nos maîtres et nos directeurs à notre entrée dans la carrière ecclésiastique. Ces prêtres, qui avaient traversé des temps difficiles et confessé la foi catholique au péril de leur vie, sont ici rangés comme autant de témoins et de généreux défenseurs de nos impérissables croyances. C'est à leur école que notre savant confrère a puisés, avec les connaissances sacerdotales, les hautes vertus qui brillaient en lui avec tant d'éclat.

Bruno-Benjamin-Léopold-Joseph Dissaux naquit à Ourton le 6 mars 1792. La ville de Béthune, où il fut élevé, n'a point perdu le souvenir des longs services que son père y a rendus comme médecin, qui, déjà fort avancé en âge en 1832, se voua résolument au soin des cholériques et arracha à la mort un grand nombre de victimes de l'épidémie.

Le docteur Dissaux n'avait rien négligé pour procurer à son fils une haute portée d'instruction. Et, lorsque le jeune homme, à peine âgé de dix-huit ans, entra au séminaire, il s'y fit remarquer par son intelligence précoce et la variété de ses connaissances. Il a suivi avec succès les cours de philosophie et de théologie sous d'habiles professeurs, anciens docteurs de l'Université de Douai [1].

[1] MM. Lefebvre, Dupont et Flageollet.

Promu à la prêtrise le 13 avril 1816, l'abbé Dissaux fut initié à la pratique du saint ministère par le respectable M. Rambure, curé de la paroisse de St-Nicolas-en-Cité, dite des Clarisses. Qu'il nous suffise de citer cet homme de Dieu dont le nom est resté si populaire dans notre ville.

Peu de temps après, M. Dissaux fut appelé à faire partie du clergé de la Cathédrale. Il y remplissait avec distinction les fonctions de vicaire, lorsqu'en 1826, l'Académie d'Arras le mit au nombre de ses membres résidants. Deux ans après, Mgr. de la Tour-d'Auvergne lui confia la cure la plus importante du diocèse, celle de St-Nicolas, à Boulogne. Cette mission lui fut donnée avec le titre de chanoine honoraire.

L'abbé Dissaux quitta Arras avec un sincère regret. Il en avait fait sa ville d'adoption. Attaché au ministère qu'il y exerçait avec succès, voué de cœur et d'âme aux études sérieuses, et désireux d'étendre le cercle de ses connaissances dans le sein de la société savante qui l'avait associé à ses travaux, il eut préféré, m'a-t-il dit alors, s'il n'eût été lié par l'obéissance qu'il devait à son évêque, renoncer aux distinctions que lui offrait sa nouvelle position, et vivre ici dans le calme de l'étude et de la retraite.

Installé dans sa cure de Boulogne, notre collègue se mit au-dessus des appréhensions qu'elle lui avait d'abord inspirées. Il s'appliqua à gagner la confiance de ses nombreux paroissiens, qui ne tardèrent point à faire une juste appréciation de son mérite. Nous fûmes plusieurs fois témoin du zèle qu'il déploya pour se faire tout à tous, à l'exemple de saint Paul. Souvent il n'avait de repos ni le jour ni la nuit, et ces excès de fatigue n'altéraient point l'aménité de son heureux caractère. Malgré ces travaux presque incessants, il trouvait moyen de dérober quelques moments qu'il consacrait à l'étude. Ce fut principalement à Boulogne que l'abbé Dissaux acquit des notions non moins étendues que solides dans la science de l'exégèse biblique. La langue dans laquelle ont été écrits la plupart de nos livres saints devint l'objet habituel de ses études.

Le goût très prononcé qu'il avait pour l'hébreu lui donna occasion de faire paraître au milieu d'une famille étrangère l'excellence de son cœur et l'ardeur de son zèle. Il prit, en effet, pour maître de langue hébraïque, un juif non moins distingué par sa science que par ses qualités personnelles, et conçut quelque espoir de le convertir au christianisme en commentant

avec lui les textes de la sainte Écriture, dont l'interprétation le tenait séparé de l'église, ainsi que sa famille. L'élève ne put rien obtenir du maître : mais toute la ville de Boulogne a su que des fruits réels de conversion se produisirent dans la maison du docteur juif à la suite des relations à la fois scientifiques et amicales qu'y entretint M. Dissaux.

Rappelé à Arras en 1838 pour y prendre possession d'un canonicat vacant par la mort de M. Caupin, ancien curé de St.-Étienne, notre vénéré collègue obtint successivement les titres honorifiques de vicaire général, d'archidiacre et de supérieur des communautés religieuses. Il voulut se fixer dans le voisinage de M. l'abbé de Boiry, qu'il avait choisi pour directeur de sa conscience et qu'il aimait à l'égal d'un père.

L'abbé Dissaux continua, depuis son retour de Boulogne, jusqu'au dernier moment de sa vie, l'étude de nos livres saints dans la langue même où ils furent écrits. Il y consacrait la plus grande partie de son temps. Ce travail dut être pour lui hérissé de difficultés provenant, en grande partie, de la méthode qu'il avait adoptée, et sans doute aussi parce qu'il se borna trop exclusivement à l'idiôme hébraïque, négligeant les dialectes sémitiques. Il eut atteint plus aisément son

but en usant des découvertes récemment obtenues dans la science des langues et des choses de l'Orient.

Notre laborieux et savant confrère eut assez de courage et de persévérance pour traduire mot à mot, de l'hébreu en français, l'*Ancien Testament* tout entier [1]. Ce consciencieux ouvrage est resté manuscrit, ainsi qu'une méthode de chant liturgique préparée depuis de longues années pour l'impression.

Je ne vous entretiendrai pas plus longtemps, Messieurs, du collègue pour qui nous allons prier du fond de nos cœurs, tandis qu'un peu de terre recouvrira son corps mortel. Vous connais-

[1] M. Dissaux a traduit de l'hébreu les livres de l'*Ancien Testament* dans l'ordre qui suit : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, Josué. *Les Psaumes* sont traduits sur deux colonnes, la première contient le mot à mot, la seconde, la traduction en style digne d'être placé à côté de celui des meilleurs traducteurs. Il a laissé en mot à mot, par défaut de temps, les Juges, Ruth, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Esther, Job, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques, Isaïe, Jérémie, ses Lamentations, sa Prière, Ezéchias, Daniel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Nahum, Michée, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie. Cette traduction est d'autant plus précieuse, que l'auteur a mis le mot français à la place que le mot hébreu occupe lui-même. M. Dissaux venait de revoir le XXII chapitre d'Ezéchiel, lorsque la mort l'a frappé deux heures au plus après ce travail.

sez comme moi, depuis longtemps, et ses vertus éminentes et la haute portée de son érudition. Personne de nous n'ignore non plus combien ses jours ont été pleins. Depuis que l'affaiblissement de sa santé lui donnait lieu de craindre une fin prochaine : il en prit occasion de se recueillir davantage pour se préparer au passage du temps à l'éternité. Il répétait souvent, dans toute l'ardeur de son âme et avec l'accent de la foi vive qui l'animait, ces paroles du grand apôtre à son disciple Timothée : *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi. In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus justus judex.* (Tim. 2.)

Après ce discours, M. l'abbé Herbet, ancien principal du collége d'Arras et archidiacre de St-Omer s'est exprimé ainsi :

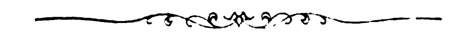
« Avant de quitter une tombe si chère, qu'il
» me soit permis de dire aussi quelques mots
» touchant l'excellent confrère et ami qui a été
» enlevé si subitement à notre affection. Parmi
» une foule de qualités précieuses qui distin-

» guaient M. l'abbé Dissaux, et que nous a si » bien retracées M. Parenty, ce qui me paraissait » surtout remarquable en lui, ce que nous avons » eu le bonheur d'admirer pendant quarante ans, » c'était un fonds inépuisable de charité, de » douceur et de tolérance.

» Sa foi vive et éclairée, sa tendre compassion » pour les pauvres, qu'il n'a pas oubliés avant » de mourir, ses autres vertus sacerdotales et » chrétiennes, tout nous fait espérer que Dieu » l'a déjà reçu, ou qu'il le recevra bientôt dans » sa miséricorde.

» Sans doute son âme si aimante, si chaste et » si pure, n'a quitté cette vallée de misères que » pour entrer dans un monde meilleur.

» Telle est la pensée consolante à laquelle je » veux m'arrêter : il n'y a que cette considéra- » tion d'une autre vie, du bonheur céleste ré- » servé au chrétien bien préparé, qui puisse, en » ce triste moment, je ne dirai pas effacer, mais » adoucir tant soit peu de trop justes et d'una- » nimes regrets. »



LIVRES IMPRIMÉS

A ARRAS.

SUITE.

G. BAUDUYN, 1598, in-8°.

Les cérémonies observées à la solennisation de la paix, en l'Église Nostre-Dame de Paris le 21 juin 1598. — Plus quelques Sonnets d'Esjouissance sur le retour de la même paix en France, par C Palliot, parisien.

24 pag.

Nous citons une de ces pièces :

PRIÈRE.

Seigneur Dieu! par ton vouloir saint
Fais que l'aspre feu soit esteint
De nos guerres civiles.
Fais, Seigneur, par ta grâce, fais
Qu'on voye refleurir en paix
Et nos champs, et nos villes.

Chasses en, Seigneur, par ton soing
Les guerriers et la guerre au loing;
Et que la pauvre France,
Réclamant ton bening secours,
Voye en bref rechanger le cours
De sa longue souffrance.

O Seigneur par ta grand'bonté
Restaures encor la santé
A nos peuples malades ;
Fais jouyr d'un ciel plus serein ,
Et d'un air plus salubre et sain ,
Nos villes et nos bourgades.

Chasses toute contagion
Si loing de ceste région
Que l'homicide peste
Ne l'enjonche plus de corps morts ,
Ni de ses violents efforts,
Oncques plus ne l'infeste.

Mais las ! encore gardes nous
Du fléau plus rigoureux que tous ,
Qui est l'aigre famine ;
Préserves de sa gloutte dent
Nostre tant souffreteuse gent ,
Qu'elle ne l'extermine.

Chasses en la stérilité ,
Maintiens y la fertilité ,
Et l'heureuse abondance ;
Tant que pour tous ces tiens bienfaits ,
Ta gloire et ton los à jamais
Se chante par la France.

JEAN MATTHIEU, 1616, in-18.

Discours de la vie de St. Charles Borromée, par Jean Bte Possevin, traduit en français par A. C.

Avec l'oraison funèbre faicte par le p. Panigarole.

Item les miracles du dict sainct, vérifiés par le St-Siége, et cérémonies observées à Rome en sa canonisation.

719 p.

BARBIER, 1736, in-f°.

Concordat entre les abbé, grand prieur et religieux de l'abbaye de St-Vaast, et les mayeur et Eschevins de la ville d'Arras·
33 pag.

Ce concordat a pour but de terminer toutes les contestations que les religieux et les échevins avaient les uns contre les autres sur plusieurs matières et notamment par rapport à la juridiction et seigneurie dans la ville, banlieue et eschevinage d'Arras.

L. Fr. BARBIER, 1738, in-18.

Formulaire de prières et exercice de piété pour passer dévotement la journée, à l'usage des pensionnaires des Ursulines d'Arras.

420 p. plus 108 pour l'office de la Vierge Marie.

NICOLAS, 1778, in-8°.

Observations intéressantes en faveur de la section de la symphise du pubis, par M. Retz, docteur en médecine et médecin à Arras.

70 p.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux est précédé d'une épitre dédicatoire manuscrite, de la main de l'auteur et signée par lui.

A MM. les Académiciens d'Arras.

Messieurs,

C'est dans l'opinion des personnes placées au-dessus du commun par leurs connaissances et leurs vertus que l'on cherche à

se dédommager des persécutions injustes ; c'est dans leur estime que l'on trouve l'antidote au poison de l'envie ; daignez, Messieurs, recevoir dans ces vues les trois pièces suivantes, et les placer au nombre des écrits de ceux qui désirent se rendre dignes de votre estime et vous donner des marques de leur respect et de leur dévouement.

Ces sentiments me rendent pour jamais, Messieurs, de votre auguste Compagnie et de ses illustres Membres,

Le très humble et très obéissant serviteur.

RETZ.

Cette brochure, pleine de récriminations contre les médecins, ses confrères, dont M. Retz s'était attiré la haine, se termine par ces vers:

M. Retz à ses Confrères.

O mes amis, vivons en citoyens;
C'est le parti, croyez-moi, qu'il faut prendre.
Chérissons-nous, soyons justes, chrétiens,
On ne sait pas à quoi l'on doit s'attendre.

Quand du public l'objet de tous nos soins
Nous aurons bien lassé la patience,
Par nos discours, nos cris, notre arrogance,
Que contre nous mille et mille témoins,
De nos débats trop crédules victimes
Auront porté, chez les morts, de nos crimes
En décédant, le vrai certificat;
A notre tour nous descendrons là-bas.

Lors que seront tous nos sujets de haine?
La source hélas! d'une éternelle peine,
Et de regrets de n'avoir profités (*sic*)
De notre état que pour être damnés!

Dans notre union, vous le savez, nos frères
Ont de tout temps mis leur plus sûr espoir;
Nous les trompons, redoutons le pouvoir
Du Dieu vengeur qui punit les faussaires.

Que l'envie, pour la dernière fois,
Sous les rayons de la première aurore,
Emporte ailleurs loin de notre Epidaure
Tous ses poisons, ses serpents, ses carquois!
Tels sont mes vœux, amis, s'ils sont les vôtres,
Embrassons-nous et qu'enfin pour jamais
Nous trouvions dans une douce paix
Notre salut et la santé des autres.

MARCHAND, 1791, in-8°.

Pétition à l'Assemblée Nationale de France, touchant les biens des églises paroissiales et autres établissements pieux et laïcs dans la ci-devant province d'Artois.
17 p.

Les paroissiens et administrateurs des dix paroisses de la ville et cité d'Arras, par l'organe de leurs commissaires soussignés, supplient l'Assemblée Nationale de déclarer que (conformément au droit public et aux lois antiques des pays de Belgique et notamment de l'Artois) les biens des fabriques et des fondations y annexées, ceux des hôpitaux, colléges, pauvretés, maladreries et autres administrations laïcales quelconques des dits pays, ne sont pas compris dans les dispositions des décrets

du 2 novembre 1789 et autres postérieurs, concernant les biens ecclésiastiques et nationaux; mais que tous et chacun des établissements, fabriques des églises paroissiales et succursales, fondations, hôpitaux, pauvretés et administrations laïques, seront maintenus et gardés dans la propriété de tous leurs biens, meubles et immeubles, sous le même régime et la même forme d'adminstration qui ont eu lieu jusqu'à présent ès-dits pays Belgiques.

Signé : Béharelle, J.-B. Desongnies, L.-J. Courcol, A. Raulin, Desmazières, Crépieux, Dumont, Foacier, Gosse-Louez, Desmaretz, Plouviez, Dehautecloque, Ducardonnoy, Delannoy, Le Caron de Sains, Blin, Charamond, Morel, Reboulh, Saladin, Ansart, Devienne, Nonot, Reytier, Martin, Dupuich, Leroy, Hémart, Baudelet, Legentil, Delavallée, Martin, Corroyer, Gilliot, de Conchy

---

Ve BOCQUET, 1824, in-8o.

Esquisse d'un essai d'analyse grammaticale latine, contenant un cours de thèmes élémentaires, par C.-M.-J. F. (Fauchison). 51 p.

Voici la dédicace :

AU HÉROS PACIFICATEUR DE L'ESPAGNE,
A SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Clara ducis pace et bello solertia fulget ;
Cum phœbo mavors dividit imperium.

AUG. TIERNY, (sans date, pr. 1827) in-8° (papier velin).

AU ROI.

Du bon Henri, noble et vivante image,
Au nom des muses de l'Artois,
De notre amour nous déposons le gage
Au pied du trône de nos rois.

15 p. F. FORTIN, Y. DUPREZ, A. TIERNY.

HOMMAGES AU ROI,

Le 15 septembre 1827, veille de l'arrivée du roi à Arras.

Charles X à Arras.

CHANT DITHYRAMBIQUE.

Qu'ai-je entendu, Français? image du tonnerre,
Des mains de Bellone sorti,
Au loin cent fois le bronze a retenti;
D'effroi n'en frémit plus la terre.

Il luit ce jour si beau, dès long temps annoncé;
L'airain du temple se balance,
Et se mêle à ce cri jusqu'aux cieux élancé :
Vive le Roi! vive la France!

Qui s'avance en nos murs? je vois un peuple heureux
De son amour lui présenter l'hommage,
Et se presser sur son passage
A flots tumultueux.

Emblême d'un règne prospère,
Qui jamais des Français, ne fit couler les pleurs,
Des lis, flottez, noble bannière,
Déployez dans les airs vos brillantes couleurs.

Etc. Y. DUPREZ.

TIERNY, 1827, in-8°.

Hommages offerts à S. M. Charles X, lors de son passage dans la ville d'Arras, après avoir visité le camp de St-Omer, le 16 septembre 1827; par son très-humble et très-fidèle sujet J.-N. Sauvage, professeur de rhétorique et membre de la Société royale d'Arras.

15 p.

Chant Artésien.

Cette pièce fut chantée sur le théâtre d'Arras, pendant les fêtes de 1814.

Ton Roi revient, France, respire;
Plus de larmes, plus de douleurs :
Partout l'ivresse et le délire
Annoncent les Bourbons vainqueurs.
Cri déchirant de la vengeance,
Rentre au fond des cœurs ulcérés;
Trop longtemps nos vœux égarés
Ont fait le malheur de la France.
Français, plus de combats; oublions à jamais
Nos maux et nos erreurs dans le sein de la paix.

Pourrions-nous éprouver encore
L'horrible soif du sang humain?
O honte! faut-il qu'on adore
Un héros dans un assassin?
Las de nos luttes meurtrières,
Par de longs combats affaiblis,
Hâtons-nous d'arborer les lis,
Et qu'on lise sur nos bannières :
Français, plus de combats, etc

Dans le cœur du plus tendre père
Laissons couler nos derniers pleurs.
Il est juste, il est débonnaire,
Lui seul peut finir nos malheurs.

Sourd à la voix de la vengeance,
Sensible au moindre repentir,
Faut-il pardonner ou punir?
Il n'écoute que la clémence.
Français, plus de combats, etc.

Loin de nous ces haines rivales,
Fruit amer de l'ambition.
Fuyez, brigues, sombres cabales,
Ne troublez plus notre union.
Par l'erreur entraînés aux crimes,
N'avons-nous pas assez longtemps
Été, trop coupables enfants,
Tour-à-tour bourreaux et victimes?
Français, plus de combats, etc.

Bourbons, fidélité, patrie,
Soyez nos cris de ralliment.
Prenons pour devise chérie :
Paix, bonheur, au roi dévouement :
Un peuple, un chef, une couronne,
Ce n'est qu'à ce prix désormais
Qu'il est permis d'être français,
Et c'est notre roi qui l'ordonne.
Français, plus de combats.

Astre vengeur, qui, dans ta course,
Versant, retirant ta chaleur,
Jusque sur les glaces de l'ourse,
Atteins le fier usurpateur,
Des lys éternise l'empire;
Déjà ton céleste flambeau
Sur nous brille d'un feu plus beau;
Renais chaque jour pour nous dire :
Français, plus de combats, etc.

G. SOUQUET, 1828, in-8°.

Recueil d'Énigmes, Logogriphes et Charades, publié par deux typographes.

80 p.

Citons une Enigme :

J'accompagne la foudre et fais trembler la terre;
Portant partout la mort, on me voit à la guerre.
A ce début, lecteur, je ne dois point te plaire.
Écoute jusqu'au bout : par un destin contraire
Souvent on me recherche, on me fête en tous lieux;
Près de moi je rassemble et les ris et les jeux. *(Feu.)*

A. LECLERCQ, 1831, in-18.

Chansons par A. Leroy.

175 p.

Voici une de ces chansons :

Le Pauvre Prisonnier.

Petits oiseaux, sans craindre l'esclavage,
Sur ma fenêtre, ah! venez vous poser :
Venez, venez, par votre doux ramage,
Vous égayerez le pauvre prisonnier.

Petits oiseaux, sous cet épais feuillage,
En liberté vous pouvez voltiger...
Ah! venez donc, par votre doux ramage,
Vous égayerez le pauvre prisonnier.

Petits oiseaux, vous quittez ce bocage!
Pourquoi me fuir? pourquoi m'abandonner?
Ne fuyez pas, par votre doux ramage,
Vous consolez le pauvre prisonnier.

Petits oiseaux, volez vers le rivage
Où mon amie est sans doute à pleurer.
Vous lui direz, dans votre doux langage:
Nous avons vu le pauvre prisonnier.

J. DEGEORGE, 1836, in-18.

Essai poétique.
76 p.

Nous citerons une seule pièce, une chanson; le reste est dans le genre sentimental, et bien fade.

REFRAIN : { Bénissons à jamais
La goutte après le café.

Ah ! qu'une bonne table
Fait un effet charmant
Pour plus d'un tendre amant
Près de maîtresse aimable.
Bénissons, etc.

J'aime beaucoup la joie,
Voilà pourquoi surtout
J'estime un bon ragoût
Qu'un excellent vin noie.
Bénissons, etc.

Bon vin toujours enchante,
Chasse les noirs soucis;
Mais c'est qu'alors je ris
Quand jeune fille chante.
Bénissons, etc.

Je n'ai d'yeux que pour elle,
J'admire et n'entends pas,
J'oublirais cent repas
Pour sa tendre prunelle
Bénissons, etc.

Sémillante brunette
Partage aussi mes soins
Et je n'aime pas moins
Sa blanche colerette.
Bénissons, etc.

J'aimerais bien encore
Qu'au bon repas, bon vin,
Se joigne un doux larcin
De la fringante Laure.
Bénissons, etc.

Mais quand la jeune Alzire,
Assise à mon côté,
Me permet la gaîté
Alors je puis lui dire :
Bénissons, etc.

GORILLIOT-LEGRAND, 1839, in-8°.

L'Enfant fictif, ou l'Abolition de la Pauvreté, par Sébastien de Grenier, capitaine d'artillerie.
83 p.

Le système de l'enfant fictif se résume en ces articles : 1° Chaque commune sera chargée d'améliorer la position de ses habitants les plus pauvres et de surveiller toutes les personnes nées sur son sol, qui habiteront d'autres communes de la France et des pays étrangers ;

2° La commune commencera à soigner et à surveiller celui qui naîtra sur son sol, et qui deviendra ainsi son enfant, dès l'instant que la création de cet enfant lui sera connue;

3° La commune sera non-seulement la mère de ceux qui naîtront sur son sol, et de ceux qui viendront l'habiter, mais encore d'un enfant supposé né de chaque mariage, ou de chaque personne majeure et célibataire. Cet enfant sera nommé l'enfant fictif et il aura tous les droits d'un enfant légitime sur les successions des personnes auxquelles il sera censé appartenir;

4° Dans toutes les circonstances, la commune représentera l'enfant fictif;

5° Les biens que la commune recevra pour l'enfant fictif seront employés de la manière suivante : la commune conservera, pour ses besoins

particuliers, un tiers de ces biens. Avec ce revenu elle paiera tous les frais d'administration, de réparations et de construction quelconque, ceux d'enseignement primaire établi pour les deux sexes dans chaque section de la commune, et ceux enfin des divers cultes;

6° La commune fera enfermer dans des maisons de détention, les pauvres qui, pendant trois fois, auront fait un mauvais usage des biens qu'ils auront reçus, provenant de l'enfant fictif, ou qui se livreront à la mendicité.

TIERNY, 1834, in-8°.

La Monarchie, en mai 1834, et la République. 60 p.

Finit ainsi :

Citoyens, électeurs de tous rangs, qui avez fait la Révolution de Juillet, qui avez déjà sanctionné deux fois par vos suffrages les mandataires qui vous ont donné la loi en vertu de laquelle vous vous réunissez, et toutes les lois dues à notre ère de liberté, vous serez conséquents avec vous-mêmes, cela n'est pas douteux. Soyez donc à votre poste, et qu'une coupable insouciance ne vienne pas diminuer, aux yeux de votre clientèle nationale, l'imposante majorité que vous formez.

Et vous, hommes incertains, indécis, sur lesquels l'esprit de parti établit des raisons d'espérance, Libéraux, Légitimistes, encore trompés par de vieilles rancunes ou par d'anciens préjugés déjà loin de notre époque, vous qui, cependant, sentez votre cœur tressaillir et s'émouvoir au nom magique de la Patrie, puisez d'utiles leçons dans les souvenirs du passé. Libéraux, rappelez-vous le despotisme affreux du régime de la Terreur, le despotisme impérial tout glorieux qu'il a été, et les seize ans de la Restauration; et songez que, pendant ces quarante années, la statue de la Liberté a été couverte d'un voile. Et vous, Légitimistes, qui conspirez contre un gouvernement d'union, de paix et d'oubli, jetez les yeux en arrière, et pensez à 93, à vos biens enlevés, à l'exil, à l'échafaud, et à tous les malheurs qui ont été pour vous la suite de votre opposition et de votre résistance aux volontés de la Nation.

M. De la Roche de Duisans nous a fait connaître plusieurs livres intéressants imprimés à Arras, qu'il a eu l'obligeance de nous communiquer, et dont il a fait des extraits fort curieux. Ce complément de notre travail paraîtra dans le prochain volume des mémoires de l'Académie, avec l'analyse des Almanachs d'Artois et des Annuaires du Pas-de-Calais.

LISTE

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.

MEMBRES COMPOSANT LE BUREAU

Au 15 Juin 1854.

(Le Bureau se renouvelle tous les deux ans.)

PRÉSIDENT.

MM. l'abbé Parenty, chanoine titulaire, vicaire général du diocèse.

CHANCELIER.

Wartelle (Charles) *, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

VICE-CHANCELIER.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire-général du diocèse.

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MM. CORNILLE, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

DE MALLORTIE, professeur au collége d'Arras.

ARCHIVISTE.

BILLET, avocat, ancien membre du conseil général.

ARCHIVISTE ADJOINT.

GODIN, archiviste du département.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. MARTIN, ancien ingénieur au corps impérial des ponts-et-chaussées, ancien secrétaire perpétuel de l'académie.

BERGÉ DE VASSENAU, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

RÉTIER, docteur en médecine, à Douai.

BURDET (Aimé), ancien membre résidant.

VÈNE *, officier du génie en retraite, ancien membre résidant.

DAINEZ, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

MM. Biot, membre de l'Institut.

Duhays, anc. député, anc. membre résidant.

Hautecloque * (baron de), ancien maire d'Arras.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Courñault C. *, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dorlencourt aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

Lesueur, ancien directeur du cadastre, ancien membre résidant.

Warenghien (de) *, conseiller à la cour impériale de Douai, anc. membre résidant.

Lamarle, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

Larzillière, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

Drapier *, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

Blanquart de Bailleul, intendant militaire, ancien membre résidant.

Foissez, professeur en retraite, ancien membre résidant.

Gauja *, ancien préfet du Pas-de-Calais.

Letang (de) G. O. *, général de division, sénateur.

MM. LALLIER, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

KERCKHOVE (le comte de), président de l'académie d'archéologie de Belgique.

BOISTEL, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

HERLINCOURT (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

FAYET *, recteur de l'académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

PARISIS (Monseigneur) O. *, évêque d'Arras.

MONTALEMBERT (le comte de), de l'Académie Française.

DU HAMEL (le Comte Victor), *, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, Préfet du Pas-de-Calais.

STASSART (baron de) *, président de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

PAYEN, membre de l'Institut.

VINCENT, membre de l'Institut.

CAUMONT (de), président de l'Institut des Provinces.

PELIGOT, de l'Institut.

DE MÉRODE (le comte).

LEVERRIER, de l'Institut, sénateur.

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Crespel-Dellisse *, fabricant de sucre indigène.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Harbaville *, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Herlincourt (le baron Léon d') *, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Dudouit *, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Dassonneville, prof. à l'École de médecine.

Colin (Maurice), O. *, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Wartelle (Charles) *, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

MM. Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Répécaud, C ✻, colonel du génie en retraite.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Lediev, directeur de l'École de médecine.

D'Héricourt (le comte), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Godin, archiviste du département.

Derbigny, ✻, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Plichon, ✻, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Delalleau, ✻, recteur de l'académie du Pas-de-Calais.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Lestocquoy, docteur en médecine.

De Mallortie, professeur au collége.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Linas (de), membre non résidant du comité historique.

N * * *.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

Demarles, * pharmacien, à Boulogne.

Desbrochets, *, chef de bataillon du génie en retraite.

Hurtrel-d'Arboval, médecin-vétérinaire.

Lefebvre-Dupré, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

Willermé, docteur en médecine, à Paris.

Barbier, docteur en médecine, à Amiens.

Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.

Morin, littérateur, à Paris.

Prévost, *, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Cavesne *, ingénieur en chef au corps royal des ponts-et-chaussées.

Raymond, littérateur, à Chambéry.

Petit, littérateur, à Péronne

Le Glay, *, (le docteur), conservateur des archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), à Lille.

MM. Coquin, docteur en médecine, à Péronne.
De Rheims, pharmacien, à St-Omer.
Devilly, littérateur, à Metz.
Hédouin, avocat, à Boulogne-sur-Mer.
Desmazières, botaniste, à Lille.
Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.
Derosne (Charles), à Paris.
Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.
Lefebvre, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.
Corne, ancien député, ancien procureur gén[l].
Évrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.
Labarraque, pharmacien, à Paris.
Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.
Quenson *, président du tribunal civil de St.-Omer.
Duchaussoy, commandant au corps royal d'artillerie, à Cambrai.
Dubois, ancien professeur de rhétorique au Collége de Louis-le-Grand.
Plouvain, conseiller à la cour royale de Douai.
Perrot, géographe, à Paris.
Mouronval, docteur en médecine.
Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Lille.
Geoffroy-St-Hilaire, naturaliste, à Paris.

MM. Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.
Audiffret, homme de lettres.
Fourment ✱ (le baron de) sénateur.
Maugé, homme de lettres.
De Férussac.
Audouin, naturaliste, à Paris.
Demontesquiou (Anatole de).
Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.
Rigollot, numismate, membre titulaire de de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Decailleux, conseiller.
Kuhlmann, professeur de chimie, à Lille.
Barrois (Théodore), filateur, à Lille.
Celnart (Mme Élisabeth), à Clermont-Ferrand.
Clément (Mme) née Hémery.
Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.
Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.
Rivail, chef d'institution, à Paris.
D'Astis ✱ ancien directeur des contributions directes.
Wallart, ancien membre du conseil général.
Wains-Defontaine.
Bourrelet (l'abbé.)
Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.

Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à St-Omer.

Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

Sauvage, homme de lettres à Évreux.

Louandre (Charles) homme de lettres, à Paris.

Le Glay (Edward) *, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.

Rouyer (Jules, numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

MM. Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Taillar *, conseiller à la Cour impériale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.

Labourt, ancien magistrat, à Doullens.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Le Bas (Phil.), membre de l'institut, à Paris.

Corblet (l'abbé.)

Lesbros *, colonel du génie retraité.

Quenson *, juge au tribunal d'Hazebrouck.

Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture à Lille.

Dard (le baron Camille), avocat à la cour impériale de Paris.

Robert (Victor), homme de lettres à Paris.

De Coussemacker, juge, à Dunkerque.

Dinaux (Arthur) *, rédacteur en chef des archives du Nord, à Valenciennes.

MM. Botson (Louis), docteur en médecine à Equerchin (Nord).

Henneguier, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

Gachet (Emile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Godefroy de Meniglaise (le marquis de) homme de lettres, à Paris.

Gomart, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin.

De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

De Kerckhove (le vicomte Eugène) membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Danvin (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol.

Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

De Saint-Genois (le baron Jules) *, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

Le Bidart de Thumaide (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

De Bertrand (Raymond).

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

De Barthelemy.

Kervyn de Littenhove.

Cousin, de Dunkerque.

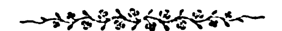
Derode.

Bigant, conseiller à la cour de Douai.

LISTE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE D'ARRAS.



MEMBRES HONORAIRES.

MM. Bergé de Vassenau, ancien conseiller de préfecture, ancien membre résidant.

Biot, membre de l'Institut.

Blanquart de Bailleul, intendant militaire, ancien membre résidant.

Boistel, juge d'instruction au tribunal de première instance d'Avesnes, ancien membre résidant.

Burdet (Aimé), ancien membre résidant.

Caumont (de), président de l'Institut des Provinces.

Cournault C. ✲, colonel du génie en retraite, ancien membre résidant.

Dainez, proviseur au lycée de Rouen, ancien membre résidant.

MM. DORLENCOURT aîné, juge au tribunal de première instance de Douai, ancien membre résidant.

DRAPIER *, inspecteur des ponts-et-chaussées, ancien membre résidant.

DU HAMEL (le Comte Victor), *, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, Préfet du Pas-de-Calais.

DUHAYS, anc. député, anc. membre résidant.

FAYET *, recteur de l'académie de la Haute-Marne, ancien membre résidant.

FOISSEZ, professeur en retraite, ancien membre résidant.

GAUJA *, ancien préfet du Pas-de-Calais.

HAUTECLOQUE * (baron de), ancien maire d'Arras.

HERLINCOURT (baron d'), ancien maire d'Arras, ancien membre résidant.

KERCKHOVE (le comte de), président de l'académie d'archéologie de Belgique.

LALLIER, vice-président du tribunal de première instance de Lille, ancien membre résidant.

LAMARLE, directeur de l'école des ponts-et-chaussées à Gand, anc. membre résidant.

LARZILLIÈRE, professeur de mathématiques, ancien membre résidant.

MM. Lesueur, ancien directeur du cadastre, ancien membre résidant.

Létang (de) G. O. *, général de division, sénateur.

Leverrier, de l'Institut, sénateur.

Luynes (le duc de), membre de l'Institut.

Martin, ancien ingénieur au corps impérial des ponts-et-chaussées, ancien secrétaire perpétuel de l'académie.

Mérode (le comte de).

Montalembert (le comte de), de l'Académie Française.

Parisis (Monseigneur) O. *, évêque d'Arras.

Payen, membre de l'Institut.

Peligot, de l'Institut.

Rétier, docteur en médecine, à Douai.

Stassart (baron de) *, président de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Vène *, officier du génie en retraite, ancien membre résidant.

Vincent, membre de l'Institut.

Warenghien (de) *, conseiller à la cour impériale de Douai, anc. membre résidant.

MEMBRES RÉSIDANTS.

MM. Billet, avocat, ancien membre du conseil général.

Brégeaut, pharmacien, professeur à l'École de Médecine.

Broy, professeur au collége d'Arras.

Caron, professeur au collége d'Arras.

Colin (Henri), juge-suppléant au tribunal civil d'Arras.

Colin (Maurice), O. ✻, ancien maire d'Arras, président du tribunal de commerce de cette ville.

Cornille, président du tribunal civil, ancien représentant à l'assemblée constituante.

Crespel-Dellisse ✻, fabricant de sucre indigène.

Dassonneville, prof. à l'École de médecine.

Delalleau, ✻, recteur de l'académie du Pas-de-Calais.

Derbigny, ✻, ancien directeur de l'enregistrement et des domaines.

Dudouit ✻, ancien maire d'Arras, ancien membre du conseil général.

Godin, archiviste du département.

Harbaville ✻, ancien conseiller de préfecture, membre de plusieurs sociétés savantes.

MM. Héricourt (le comte d'), maire de Souchez, membre de l'Institut des provinces et de plusieurs sociétés savantes.

Herlincourt (le baron Léon d') ✻, député au Corps législatif, membre du conseil général.

Lecesne, avocat, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Ledieu, directeur de l'École de médecine.

Lestocquoy, docteur en médecine.

Linas (de), membre non résidant du comité historique.

Luez, ancien conseiller de préfecture, secrétaire général.

Mallortie (de), professeur au collége.

Parenty (l'abbé), chanoine titulaire, vicaire général.

Plichon, ✻, maire d'Arras, ancien représentant à l'assemblée nationale.

Proyart, chanoine titulaire, vicaire général.

Répécaud, C ✻, colonel du génie en retraite.

Thellier de Sars, ancien président du tribunal civil d'Arras.

Wartelle (Charles) ✻, membre du conseil général, ancien représentant à l'assemblée nationale.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Audiffret, homme de lettres.
Audouin, naturaliste, à Paris.
Barbier, docteur en médecine, à Amiens.
Barrois (Théodore), filateur, à Lille.
Bigant, conseiller à la cour de Douai.
Bourrelet (l'abbé.)
Botson (Louis), docteur en médecine, à Equerchin (Nord).
Cavesne *, ingénieur en chef au corps impérial des ponts-et-chaussées.
Celnart (Mme Élisabeth), à Clermont-Ferrand.
Clément (Mme) née Hémery.
Coquin, docteur en médecine, à Péronne.
Corblet (l'abbé.)
Corne, ancien député, ancien procureur génl.
Cousin, de Dunkerque.
Dancoisne, notaire, numismate, à Hénin-Liétard.
Danvin (Bruno), docteur en médecine, à St-Pol.
Dard (le baron Camille), avocat à la cour impériale de Paris.
D'Astis * ancien directeur des contributions directes.
De Baecker, homme de lettres, à Bergues.

MM. De Barthelemy.

De Bertrand (Raymond).

Decailleux, conseiller.

De Coussemacker, juge, à Dunkerque.

De Cuyper (J.-B.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Anvers.

De Férussac.

De Kerckhove (le vicomte Eugène) membre de l'Académie d'archéologie, à Anvers.

De Laplane (Henri), ancien député, inspecteur des monuments historiques, secrétaire perpétuel adjoint de la société des Antiquaires de la Morinie, à St-Omer.

Delvincourt (Jules), membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

Delzenne, ancien professeur de mathématiques, à Lille.

Demarles, * pharmacien, à Boulogne.

Demontesquiou (Anatole).

Dénoix (Mme Fanny), à Beauvais.

Derbigny fils, ancien conseiller de préfecture à Lille.

Derode.

Derosne (Charles), à Paris.

De Rheims, pharmacien, à St-Omer.

Desbrochets, *, chef de bataillon du génie en retraite.

MM. Deschamps de Pas, ingénieur des ponts-et-chaussées, à St-Omer.

De Saint-Genois (le baron Jules) *, ancien archiviste de la Flandre, membre de l'Académie royale de Belgique, à Gand.

Desmazières, botaniste, à Lille.

Devilly, littérateur, à Metz.

Dinaux (Arthur) *, rédacteur en chef des archives du Nord, à Valenciennes.

Doublet de Bois-Thibault, à Chartres.

Dubois, ancien professeur de rhétorique au Collége de Louis-le-Grand.

Dubrunfaut, professeur de chimie, à Paris.

Duchaussoy, commandant au corps impérial d'artillerie, à Cambrai.

Ducroquet, agriculteur, à Montreuil.

Dusevel (H.), membre de plusieurs sociétés savantes, à Amiens.

Duthilleul, bibliothécaire, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Évrard (P.-B.), docteur en chirurgie, à St-Omer.

Fourment * (le baron de) sénateur.

Gachet (Emile), chef du bureau paléographique, membre de plusieurs sociétés savantes, à Bruxelles.

Garnier, conservateur de la bibliothèque de la ville d'Amiens.

MM. GEOFFROY-ST-HILAIRE, naturaliste, à Paris.

GODEFROY DE MENIGLAISE (le marquis), homme de lettres, à Paris.

GOMART, secrétaire de la société des sciences, belles lettres et agriculture de St-Quentin.

HÉDOUIN, avocat, à Boulogne-sur-Mer.

HENNEGUIER, avocat, membre de la commission départementale des monuments historiques, à Montreuil.

HURTREL-D'ARBOVAL, médecin-vétérinaire.

KERVYN DE LITTENHOVE.

KUHLMANN, professeur de chimie, à Lille.

LABARRAQUE, pharmacien, à Paris.

LABOURT, ancien magistrat, à Doullens.

LE BAS (Phil.), membre de l'institut, à Paris.

LE BIDART DE THUMAIDE (le chevalier), secrétaire général de la Société libre d'émulation, à Liége.

LEFEBVRE-DUPRÉ, ancien président du tribunal de Béthune, membre du conseil général.

LEFEBVRE, cultivateur, à Coulogne-lez-Calais.

LE GLAY, ✻, (le docteur), conservateur des archives générales du département du Nord, membre correspondant de l'institut de France (académie des inscriptions et belles-lettres), à Lille.

MM. Le Glay (Edward) *, sous-préfet à Gex, membre de plusieurs sociétés savantes.
Lesbros *, colonel du génie retraité.
Louandre (Charles) homme de lettres, à Paris.
Macquart, entomologiste, ancien membre du conseil général du Pas-de-Calais, à Lille.
Malo (Charles), homme de lettres, à Paris.
Marguet, ancien ingénieur des ponts-et-chaussées, à Boulogne.
Maugé, homme de lettres.
Morin, littérateur, à Paris.
Moufle (Auguste), littérateur, à Paris.
Mouronval, docteur en médecine.
Perrot, géographe, à Paris.
Petit, littérateur, à Péronne
Pierquin, docteur en médecine, à Montpellier.
Plouvain, conseiller à la cour royale de Douai.
Prévost, *, ancien maire, membre du conseil général, à Hesdin.
Quenson *, président du tribunal civil de St.-Omer.
Quenson *, juge au tribunal d'Hazebrouck.
Raymond, littérateur, à Chambéry.
Rigollot, numismate, membre titulaire de de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Rivail, chef d'institution, à Paris.

MM. Robert (Victor), homme de lettres à Paris.

Robert (l'abbé), membre de plusieurs sociétés savantes, au Transloy.

Rouyer (Jules), numismate, rédacteur à l'administration générale des postes, à Paris.

Saint-Amour (Jules), ancien représentant, à St-Omer.

Salgues, docteur en médecine, membre de l'Académie de Dijon.

Schaepkens, professeur de peinture à Maestrick.

Schayes, conservateur du Musée royal d'armures, d'antiquités et d'artillerie, membre de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Sauvage, homme de lettres à Évreux.

Taillar ✠, conseiller à la Cour impériale, membre de plusieurs sociétés savantes, à Douai.

Thomassy (Raymond), homme de lettres.

Tordeux, pharmacien, à Cambrai.

Wains-Defontaine.

Wallart, ancien membre du conseil général.

Willermé, docteur en médecine, à Paris.



CONCOURS

OUVERTS

PAR L'ACADÉMIE D'ARRAS.

PROGRAMME DES SUJETS PROPOSÉS.

PRIX

A DÉCERNER EN 1854.



HISTOIRE.

Histoire du Conseil provincial d'Artois. Quelles juridictions a-t-il remplacées ? Quelle était son action réglementaire ?

Rappeler les luttes qu'il eut à soutenir.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 300 fr.

POESIE.

Une pièce de vers sur un sujet dont le choix est laissé aux concurrents.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 200 fr.

ECONOMIE PUBLIQUE.

Quelle était la situation de l'ancienne province d'Artois par rapport à l'Agriculture, au Commerce et à l'Industrie, lorsqu'elle passa à la

maison d'Autriche? Pourquoi, quelque temps après son retour à la France, sa prospérité a-t-elle toujours été en décroissant jusqu'en 1735?

Développer les causes de ce grand changement.

PRIX : Médaille d'Or de la valeur de 500 fr.

Conditions générales.

Les ouvrages envoyés au Concours de 1854 seront adressés (sans frais de port), au Secrétaire perpétuel de l'Académie. Ils devront lui être parvenus avant le 1er octobre 1854. Ils porteront en tête une épigraphe ou devise, qui sera reproduite sur un billet cacheté, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Ces billets ne sont ouverts qu'autant qu'ils appartiennent à des ouvrages méritant un prix, un encouragement ou une mention honorable; les autres sont brûlés.

Les concurrents ne doivent se faire connaître ni directement ni indirectement.

Les ouvrages imprimés ou déjà présentés à d'autres sociétés ne seront pas admis.

Les membres de l'Académie résidants et honoraires ne peuvent pas concourir.

L'Académie ne rendra aucun des ouvrages qui lui auront été adressés.

PARENTY, *Président.*

T. CORNILLE, *Secrétaire perpétuel.*

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

AU LIEU DE :	LISEZ :
Page 48 ne ne	ne
55 apologue	apologues.
64 puis	depuis.
76 anx	aux
77 inspirés	inspiré.
137 chapitaux	chapiteaux.
164 e	et
272 puisés	puisé.
203 de tués	tués.
273 il eut préféré	il eût préféré.
275 il eut	il eût.
280 se chante	se chantent.



Arras, Typographie A. COURTIN.


Digitized by Google


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06531 2525

